111e année 11 août 1979 No 32

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridique

Éditeur officiel du Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AMEUBLEMENTS B.M. LTEE 1160-2042	17 07 62	25 08 79
ANTIQUITES TRESORS D'IVOIRE INC. 1369-4922	29 08 74	31 08 79
LE CENTRE DE RESSOURCES DES SYMBOLES BLISS A MONTREAL 1504-4738	02 08 76	10 08 79
LA CIE D'IMMEUBLES DU LAC ST-LOUIS INC. 1253-7155	22 07 54	25 08 79
J.V. DUFRESNE LTEE 1175-0148	01 06 53	18 08 79
LES ENTREPRISES A.R.M. LIMITEE 1347-8870	13 06 72	20 08 79
LES ENTREPRISES BELLE VIE INC. 1287-3998	25 08 69	17 08 79
ESAREN CONSTRUCTION CORPORATION 1292-2712	04 10 71	11 08 79
GARAGE LANGLOIS INC. 1154-8351	15 03 57	25 08 79
L'IMPRIMERIE DE JONQUIERE LTEE 1164-6841	02 10 58	18 08 79
KAYSER-ROTH INDUSTRIES LIMITED 1269-6613	15 06 53	11 08 79
L.M.C. CONSTRUCTION INC. 1304-4011	06 05 59	11 08 79
MANGANESE STEEL CASTINGS LIMITED 1161-3247	19 02 24	25 08 79
LES MANUFACTURES JAYSKIN LTEE 1305-7948	19 12 69	18 08 79
PLACEMENTS CHANDELLE LTEE 1242-6862	23 02 72	18 08 79
LES PLACEMENTS MOSAIQUE LTEE 1367-4874	27 03 74	18 08 79
POINTE CLAIRE LEASEHOLDS INC. 1325-6797	03 08 59	24 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
MARCEL ANDRE POITRAS INC. 1232-5957	06 12 71	25 08 79
TEINTURERIE ST-JEAN LTEE 1176-3760	06 07 61	18 08 79
J.-G. TROTTIER INC. 1155-4938	21 12 60	31 08 79
V.M. IMPORT INC. 1347-6254	01 05 72	25 08 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
L'AMICALE DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTREAL INC. 1478-3450	06 06 77	7
LES ARTISANS DE LA COULEE D'ART INCORPOREE 1354-9050	15 03 74	5
LES ASPHALTES CONDOR LTEE 1502-8566	01 04 76	5
ASSOCIATION DE MADELINOTS ESCOUADE DES ILES 1346-0449	24 09 73	5
ASSOCIATION DES MEMBRES DU COLLEGE DE SHAWINIGAN, LA MARGELLE (A.M.C.S.M.) INC. 1367-9568	29 04 74	11
ASSOCIATION DES TERRAINS DE JEUX ET DES LOISIRS DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE 1246-9086	05 02 58	7
THE ASSOCIATION OF JEWISH DAY SCHOOLS OF GREATER MONTREAL 1251-3370	07 08 69	10
ATOMIC PRINTING COMPANY LIMITED 1118-8828	03 09 57	3
LES BIJOUTIERS VENDOME LTEE 1116-9372	16 05 67	3
LA BOULANGERIE LA PETITE FOURNEE INC. 1509-7702	28 12 77	4
CENTRE DE VOILE LA MAURICIE INC. 1349-0008	08 06 72	7

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
555 RESTAURANT INC. 1120-5895	16 08 68	3
CLUB DE L'AGE D'OR ST-FRANCOIS DE SALES DE LAVAL 1371-6113	06 03 75	9
CLUB SOCIAL BELGO-CANADIEN, LIMITEE 1147-1000	16 11 23	9
LE CLUB SPORTIF DES LACS DE ST-LEON INC. 1336-2215	23 11 72	13
LES COEURS D'OR DE CHARLEVOIX INC. 1630-1590	29 09 78	9
COLLECTIF DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIALE C.R.I.S. 1509-1564	30 11 77	8
COMITE DE LA JEUNESSE DE PIERREVILLE INC. 1268-4940	10 12 69	9
COMITE DES LOISIRS ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE STE-THERESE DE SHERBROOKE 1510-1686	10 01 78	9
CONFERENCE DE LA CROSSE JUNIOR DU QUEBEC INC. 1296-0621	28 07 67	4
CON-SAG LTEE 1632-7322	16 01 79	6
CONSULTANTS INFO-GROUPE INC. 1629-8358	18 09 78	3
CORPORATION DES ARTISANS DE QUEBEC 1344-5077	16 10 73	7
DAIGLE & PAUL LIMITEE — LIMITED 1118-6236	19 03 24	5
DECOR DRAPEX INC. 1365-9594	25 06 75	3
DEMERS & FRERE, INC. 1175-5352	31 08 56	3
EDIFICE DE LA PREVOYANCE INC. 1255-6783	17 07 64	5
EQUIPEMENT PIEDMONT LTEE 1216-8365	28 12 71	5
LES EQUIPEMENTS M. & M. INC. 1466-2324	12 04 76	5
FONDATION DE L'HOPITAL DU SACRE-COEUR, MONTREAL (1976) 1502-7352	25 03 76	9
FOX & WALKER LTD. 1260-8923	07 10 49	3
FRATERNITE BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 1352-2180	06 12 73	6

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
LE GANT PARIS DU CANADA LTEE 1115-3723	05 02 63	4
GARSON LEASEHOLDS CORP. 1262-0431	16 01 51	3
F. GAUTHIER & FRERE LIMITEE 1130-9986	31 05 63	3
LES IMMEUBLES NIJAM INC. 1364-1832	18 06 75	4
LES INDUSTRIES DE CONDUITS TUBULAIRES DU CANADA LTEE 1470-8010	12 10 76	5
INSTITUT SUPERIEUR DE LA DOCUMENTATION I.S.D. 1476-6844	19 04 77	7
LES INVESTISSEMENTS COMPAS DU QUEBEC LTEE 1282-3787	14 02 64	3
LES INVESTISSEMENTS DESTRE INC. 1474-1110	10 02 77	3
LA JEUNE CHAMBRE DE L'AMIANTE INC. 1336-1050	02 02 73	7
L. LABBE & ASSOCIES LTEE 1625-0037	05 04 78	4
LANBER INVESTMENT CORPORATION 1271-0521	11 01 55	4
LAWRENCE DRESS INC. 1114-7543	05 11 45	4
LES LOISIRS NOUVELLE-ACADIE 1228-4188	03 04 70	11
LONGUEUIL ALUMINIUM INC. 1311-1133	30 05 67	3
MESSAGERIE ELITE INC. 1507-5476	07 10 77	4
OVERBROOK NOVELTIES, INC. 1133-4067	29 10 57	3
PAPIER CASCADES (CABANO) INC. 1368-7348	21 06 74	6
LES PLACEMENTS LEDORMIER INC. 1271-9514	04 10 65	4
POULIOT, GUERARD & ASSOCIES INC. 1264-5552	14 09 62	5
LE PUBLICITE-CLUB DE MONTREAL 1228-9294	04 02 59	15
ALBERT RODRIGUE & FILS LTEE 1230-9753	23 05 62	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
SALON DES ARTISANS DE QUEBEC INC. 1361-1751	09 01 75	7
SEDBERGH SCHOOL ASSOCIATION 1328-9103	17 03 70	15
SOCIETE BEAUFORT INC 1288-4128	25 11 66	5
SODIN INC. 1284-5921	21 04 66	4
J.E. TREMBLAY LA TUQUE LTEE 1175-6525	01 02 61	4

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LES AMENAGEMENTS ALAIN LTEE ..... *ALAIN DEVELOPMENTS LTD.* 1371-4456	LES AMENAGEMENTS P.P.G. LTEE ..... *P.P.G. DEVELOPMENTS LTD.*	24 02 75
ASSOCIATION DES POMPIERS CHAMBLY-CARIGNAN INC. 1503-4630	ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES, CITE DE CHAMBLY INC.	17 05 76
ALBERT BACMAN INC. 1148-0506	ALBERT BACMAN LUMBER CO. LTD.	02 10 56
CENTRE D'EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE NETTOYAGE MONTREAL LTEE 1127-2341	CLEANING EQUIPMENT & PRODUCTS (MONTREAL) LTD.	02 07 69
CLUB DE TIR AU PISTOLET D'ARVIDA INC. 1234-3414	ARVIDA PISTOL CLUB	30 07 63
LES DIESELS J.P.R. LIMITEE 1174-3044	AUTOMOTIVE EQUIPMENT CO. LTD.	05 10 64
DISTRIBUTION F.M.F. INC. 1332-9354	FOURNITURES FORMEDICA LTEE ..... *FORMEDICA SUPPLIES LTD.*	14 05 73
LES ENTREPRISES ROGER AYOTTE INC. ..... *ROGER AYOTTE ENTERPRISES INC.* 1235-5954	LES ENTREPRISES ROGER AYOTTE (1969) INC. *ROGER AYOTTE ENTERPRISES (1969) INC.*	08 10 69
EQUIPEMENT DE RESTAURANT LAVAL INC. ... 1142-3555	LAVAL SHEET METAL WORKS INC.	24 09 62
LES FERMES PARAMOUNT LTEE 1179-1621	PARAMOUNT FARMS LIMITED	06 05 66

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
FRITERIE DIXIE INC. 1169-9956	DIXIE TAKE OUT INC.	17 11 67
LES INDUSTRIES E.T.S.G. INC. *E.T.S.G. INDUSTRIES INC.* 1161-3403	E.T. SCREEN & GLASS INC.	29 04 64
JANDEC INC. 1367-1896	CONSEILLERS EN GESTION SPORTIVE JANDEC INC. *JANDEC SPORTS CONSULTANTS INC.*	18 03 74
MANUFACTURE DE MEUBLES BILTRITE INC. *BILTRITE FURNITURE MFG. INC.* 1137-9518	BILTRITE FURNITURE MFG. INC.	28 02 53
PRODUITS ELECTRONIQUES EN GROS LTEE *ELECTRONIC WHOLESALERS CO. LTD.* 1109-8852	ELECTRONIC WHOLESALERS CO. LTD.	26 07 56
RECLAMATIONS PAUL CHARTRAND INC. 1246-8765	MAPLE CLAIMS BUREAU LTD.	02 07 57
REMISAGE D'AUTOS DE TROIS-RIVIERES INC. 1349-0073	ENTREPOSAGE D'AUTOS TROIS-RIVIERES INC. *TROIS-RIVIERES AUTOS STORAGE INC.*	25 08 72
RESTAURANT CHIC-N-COOP INC. 1246-1091	CHIC-N-COOP LIMITED	21 11 39
SERVICE DE GESTION C.L.B. INC. 1625-6877	SALON DU CHEVAL DE MONTREAL INC.	20 04 78
TERRASSES BOISBRIAND INC. 1480-2896	AMENAGEMENTS BRIANLAC INC.	09 10 75
LE TREFLE A QUAT'FEUILLES INC. 1627-3203	LES PRODUCTIONS DU MIROIR INC.	06 06 78

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU DOMAINE LE JOUG LAC MOONEY INC. 1508-0823	27 10 77	3225, avenue Durocher, Chertsey
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE GUYANE-QUEBEC 1507-0154	13 09 77	282 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
BAMOCHO INC. 1471-7474	24 03 77	381, rue St-Jacques, bureau 237, Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
ANDRE BERNIER INC. 1355-9240	19 04 74	2265, rue Poulenc, Laval
CHAPDELAINE, ALBERTS, CHEVRIER & SCOTT INC. 1368-4964	31 05 74	10733, boulevard St-Laurent, Montréal
MAURICE CHARETTE INC. 1349-2715	18 09 72	1994, place Arthur-Buies, Montréal
CHEVRIER & SCOTT INC. 1245-9749	30 11 67	10733, boulevard St-Laurent, Montréal
CLUB OPTIMISTE L'ACADIE D'AHUNTSIC INC. 1507-6375	14 10 77	10339, boulevard St-Laurent, suite 4, Montréal
COIFFURE YVANDRE INC. 1478-9309	27 06 77	2021, avenue Atwater, Montréal
CORPORATION STENMER LTEE 1370-3756	13 11 74	1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3900, Montréal
CROWN LEATHER GARMENT MFG. INC. 1115-2428	15 02 63	140 ouest, boulevard Crémazie, Montréal
DELPHIS DUHAMEL INC. 1629-9653	21 09 78	1390, rue Centrale, Saint-Hyacinthe
ELECTROMEC INC. 1473-7308	31 01 77	637, boulevard Talbot, Chicoutimi
LES ENTREPRISES AUX BROCHETS INC. 1209-9164	18 07 66	53, rue Gosselin, Farnham
ETIQUETTES J.B. INC. 1636-0703	08 05 79	430, rue Deslauriers, Saint-Laurent
FINLEE HOLDINGS LTD. 1259-6896	07 06 60	7070, rue St-Urbain, bureau 800, Montréal
GESTION PONT VERT LTEE 1506-3795	24 08 77	625, avenue du Président-Kennedy, bureau 635, Montréal
IMMEUBLE PONT VERT LTEE 1349-3168	31 10 72	625, avenue du Président-Kennedy, bureau 635, Montréal
LES INVESTISSEMENTS ST-GERMAIN INC. 1289-3228	23 09 63	225 est, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski
LAURENT LETARTE & ASSOCIES LTEE 1354-7963	21 02 74	1998, 27e Rue, Québec
ADRIEN LETOURNEAU INC. 1339-0083	31 08 73	5265, avenue Trudeau, Saint-Hubert
M.G.A. LEVESQUE INC. 1631-3652	14 11 78	15, rue du Bosquet, Bromont
LIGNBEC INC. 1636-5173	30 05 79	120, ile de Mai, Boisbriand
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES D'IBERVILLE INC. 1252-9616	13 03 69	255, 14e Avenue, Iberville

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal / Nouvelle adresse
LINTON LUNCHEONETTE LTD. 1119-8876	10 09 65	6000, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
LUC INC. 1161-1399	21 11 60	150, rue London, Sherbrooke
MANUFACTURE LE MANS LTEE 1331-3804	19 03 73	7245, rue Alexandra, Montréal
NAVADA LIMITEE 1139-3550	30 04 68	595, rue St-Jean, Longueuil
PISAPIA CONSTRUCTION (QUEBEC) INC. 1118-3902	16 11 67	926, rue St-Maurice, Montréal
PISAPIA INC. 1118-1237	17 04 57	926, rue St-Maurice, Montréal
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS B. ET F. INC. 1505-4000	21 10 76	279, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts
LES PLACEMENTS POPULAIRES LAVAL INC. 1271-6007	23 01 60	302, 69e Avenue, Laval
RICARD & FILS INC. 1361-4995	29 01 75	833, 6e Avenue, Grand-Mère
SERVICE DES LOISIRS STE-BEATRICE 1236-9146	16 07 70	6200, boulevard des Laurentides, Laval
SHORKER HOLDING CO. LTD. 1284-2225	06 03 67	2364, boulevard Grand, Montréal
SOMINE INC. 1636-3749	22 05 79	800 est, boulevard de Maisonneuve, bureau 2200, Montréal
LE SON CREA LTEE 1359-9121	24 10 74	630 ouest, rue Sherbrooke, suite 400 Montréal
SPIRO-METAL INC. 1205-6305	15 03 71	3737, boulevard Lite, Laval
TECNOBEC INC. 1480-3878	14 10 75	1280A, rue Volta, Boucherville
TOITURES OMEGA INC. 1634-5845	13 03 79	7579, rue Centrale, Lasalle
H.J. & R. TREMBLAY INC. 1359-9501	28 10 74	395 ouest, rue Scott, Alma
UNITE DOMREMY DE WINDSOR INC. 1314-5677	14 06 60	49, 6e Avenue, Windsor
WAY AHEAD CORPORATION (QUEBEC) INC. 1230-2261	23 11 70	1090, avenue Greene, Westmount

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
ASSOCIATION REGIONALE DE CYCLISME DES DEUX RIVES 1636-2527	898, rue de Puyjalon, Hauterive	09 05 79	L'ASSOCIATION CYCLISTE REGIONALE COTE NORD ASSOCIATION DES CYCLISTES DE L'EST DU QUEBEC
DALPE & FRERES COMPAGNIE INC. 1636-8425	41, rue Calixa-Lavallée, Verchères	31 05 79	DALPE & FRERES COMPAGNIE SOGELAIT INC.
SWABETTE INC. 1636-8417	100, boulevard Industriel, Boucherville	04 06 79	SWABETTE LTD. TEXTILES RAYCO-INC. *RAYCO TEXTILE INC.*

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
L'AGENCE CASSIDY ET FILS LTEE 1637-4449	Rawdon	04 07 79
ALIMENTATION MUNGER INC. 1635-0845	Laterrière	29 03 79
ALIMENTATIONS BERGERON & ST-GELAIS INC. 1637-0017	Jonquière	12 06 79
ASSEDDIM INC. 1637-5834	Communauté urbaine de Montréal	12 07 79
ATELIER DE MECANIQUE BOUFFARD INC. 1637-5149	33, rue St-Jude, Granby	06 07 79
LES AUTOBUS ALBANI CHARRON INC. 1637-5602	625 nord, route 329, Sainte-Agathe	11 07 79
AUTOS LEON-PIERRE LTEE 1637-6857	12, Racine, Chicoutimi	17 07 79
BEAUDOIN ET BERNARD INC. 1637-5487	44, avenue de la Colline, Victoriaville	11 07 79
BEGIN, DESROSIERS ET ASSOCIES, GROUPE-CONSEIL INC. 1637-7368	Communauté urbaine de Québec	18 07 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
BELFOSSE INC. 1637-1155	Sainte-Clothilde-de-Horton	18 06 79
BOISERIES PLACE DES RIVIERES (1979) INC. 1636-4945	190, place Dubois, Pointe-du-Lac	25 05 79
LES BOITES DOMINION INC. 1637-2948	Montréal	26 06 79
BUANDERIE CHALEUR INC. 1637-1833	Bonaventure	21 06 79
BUREAU D'EXPERTISE FONCIERE LANAUDIERE INC. 1635-2973	Repentigny	09 04 79
CABLODISTRIBUTION J.P.C. INC. 1637-4845	La Guadeloupe	06 07 79
CASSE-CROUTE CLAUDINE INC. 1637-2625	l'Etang-du-Nord, Iles-de-la-Madeleine	26 06 79
LE CENTRE DE LOCATION HICKSON INC. 1637-2104	1595, rue St-Hubert, Montréal	22 06 79
CENTRE DE L'UNIFORME R.L. INC. 1637-5198	1735, de la Ronde, Québec	09 07 79
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE DU NORD-EST (C.E.R.A.N.E.) INC. 1637-2435	1042, place des Roches, Saint-Jean-Chrysostome	26 06 79
CENTRE DU PNEU DE ST-CONSTANT INC. 1637-0546	77, rue St-Pierre, Saint-Constant	03 07 79
CIMENTIER CAMPI INC. 1637-4910	21, rue Joron, Salaberry-de-Valleyfield	06 07 79
CLINIQUE DE DENTUROLOGIE CHOMEDEY INC. 1637-5008	3860, Notre-Dame, bureau 406, Laval	06 07 79
CONSTRUCTION CLAUDE GIGUERE INC. 1637-5206	622, St-François, Magog	09 07 79
CONSTRUCTION J.G. INC. 1637-2153	Saint-Luc-de-Vincennes	22 06 79
CONSTRUCTIONS MAGGO INC. 1637-1528	711, rue Villeneuve, Lavaltrie	18 06 79
CONSTRUCTIONS R.D.F. INC. 1637-4886	12,1230, boulevard Walberg, Dolbeau	06 07 79
CONSULTANTS B.L.L. INC. 1637-2906	Chicoutimi	26 06 79
LA CORPORATION REGIONALE D'INVESTISSEMENT DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN LTEE 1634-8492	Chicoutimi	22 03 79
LES DISQUES UNI-SON INC. 1637-4340	100, boulevard Harvey, Jonquière	04 07 79
LES DISTRIBUTEURS FRUITBON INC. 1634-7981	75, 12e Avenue sud, Sherbrooke	20 03 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
DU BATELEUR AU FOU INC. 1636-9464	Sherbrooke	11 06 79
DUKOULIN INC. 1636-6767	55, rue Guénette, Lévis	31 05 79
ECOLE DE HAUTE COUTURE LA QUEBECOISE INC. 1637-5701	1060, chemin St-Joseph, Bernières	11 07 79
ENCADREMENTS BAMBOU LTEE *BAMBOO FRAMES LTD.* 1635-9028	5383, boulevard St-Laurent, Montréal	23 04 79
LES ENTREPRISES DE GESTION SAINDON INC. 1637-2286	229, Notre-Dame, Repentigny	22 06 79
LES ENTREPRISES DES TREIZE INC. 1636-8516	Longueuil	06 06 79
LES ENTREPRISES FONTAM INC. 1637-3599	76, boulevard Bellerose, Laval	29 06 79
LES ENTREPRISES FORESTIERES DOUVIL INC. 1637-5966	255, de l'Eglise, Mistassini	12 07 79
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES JEAN-DENIS BOULARD INC. 1636-1990	685, boulevard Manseau, Joliette	14 05 79
LES ENTREPRISES J.P. & M. SYLVESTRE INC. 1637-4233	560, rang St-Joseph, Sainte-Martine	03 07 79
LES ENTREPRISES JEAN-GUY BISSON INC. 1636-3293	1360, de Bromont, Terrebonne	15 06 79
LES ENTREPRISES R. POIRIER INC. 1632-0004	Sorel	07 12 78
LES ENTREPRISES TOUSIGNANT ET PARIS INC. 1637-3698	344, rang St-Antoine, Sainte-Sophie-de-Lévrard	29 06 79
EPICERIE SUPER-SERVICE INC. 1637-6360	Thetford Mines	13 07 79
EQUIPEMENT FRANCOEUR INC. 1637-6345	(Proulxville) Saint-Séverin	13 07 79
LES EXCAVATIONS A. & V. STE-MARIE LTEE 1637-4456	Saint-Adolphe-d'Howard	04 07 79
LES EXPLOITATIONS FORESTIERES DE ST-ANTONIN INC. 1635-0993	178, rue Principale, Saint-Antonin	30 03 79
FERME L.M. ET A. HOMAN INC. 1637-3771	Route Rurale numéro 2, Bromptonville	29 06 79
FERME R. & S. LEFEVRE INC. 1637-4720	279, rang Belfast, Saint-Patrice-de-Beaurivage	06 07 79
FERME RACINOISE INC. 1637-6030	Route 243, Racine	13 07 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
FERME S.B.C. INC. 1636-9001	Rang Brodeur, Saint-Eugène	08 06 79
LES FERMES ACTON INC. 1637-6865	7e Rang, Saint-Théodore-d'Acton	16 07 79
FERMES DENIS & JEAN BRODEUR INC. 1637-6162	Saint-Pie	13 07 79
LES FILMS ARC-EN-CIEL INC. 1635-7006	62 est, rue Rachel, Montréal	24 04 79
RAYMOND FLEURY INC. 1636-9480	7e Rang, Saint-Germain-de-Grantham	11 06 79
GARAGE JEAN-GUY BELAIR INC. 1637-4639	Rawdon	05 07 79
GARAGE MCDERMOTT INC. 1637-7079	Rang Grande-Ligne, Saint-Ignace-de-Stanbridge	16 07 79
GAZ DU QUEBEC (1979) INC. 1637-5552	Montréal	11 07 79
GENIFAB INC. 1636-9431	Laval	11 06 79
GESTION SODENRI INC. 1636-7708	614, rue Marie-Victorin, Tracy	04 06 79
GODIN STATION-SERVICE INC. 1637-4357	650, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir	04 07 79
LES IMMEUBLES GUY MARCOUX INC. 1637-6964	5490, boulevard Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest	17 07 79
INVESTISSEMENTS TRIFIDAR INC. 1637-5933	1117 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 700, Montréal	12 07 79
LAMPISTES DU QUAI 42 LTEE 1634-8302	Montréal	06 06 79
EMILE LELIEVRE, FERBLANTIER-COUVREUR INC. 1637-5560	Montréal	11 07 79
LA MAISON DU FOYER (SHERBROOKE) INC. 1637-6402	900, 13e Avenue, Sherbrooke	13 07 79
MANUFACTURE DECORATEK (1979) INC. 1636-9514	107, rue Anselme-Lavigne, Dollard-des-Ormeaux	11 06 79
MARCHE BONSOIR INC. 1637-2682	1733, boulevard St-Charles, Lachenaie	26 06 79
MARTINEAU, VALLEE, REGIMBALD INC. 1637-3920	6655, côte des Neiges, bureau 300, Montréal	29 06 79
MASSTEL LIMITEE *MASSTEL LIMITED* 1637-3615	16, place Walworth, Dollard-des-Ormeaux	29 06 79
C. MATTE & FILS INC. 1637-3813	Québec	29 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
MULTI-EXCOM INC. 1637-4837	Saint-Félix-du-Cap-Rouge	06 07 79
MUSICOROULE INC. 1637-4654	Donnacona	05 07 79
ORAC INC. 1635-8962	1327, chemin Ste-Foy, Québec	15 05 79
PAVAGES D'AMOUR INC. 1637-2559	Montréal	26 06 79
PIECES D'AUTO ELECTRO INC. 1637-5909	3291, chemin Ste-Foy, Québec	12 07 79
PIECES D'AUTOS GOSSELIN INC. 1637-4134	Lac-Mégantic	03 07 79
PISCICULTURE ST-MICHEL INC. 1637-6303	Route 132, Saint-Michel	13 07 79
LES PLACEMENTS CLOUTIER ET FILS LTEE 1636-2105	Longueuil	14 05 79
POIRIER & DESJARDINS INC. 1636-8797	Amqui	09 07 79
POLY-MECANIQUE (1979) INC. 1635-9481	Jonquière	03 05 79
PROMOTIONS DU LYS INC. 1637-5131	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal	06 07 79
ALCIDE QUESSY & FILS INC. 1637-2716	Saint-Jean-des-Piles	26 06 79
REFRIGERATION MARCEL MENARD INC. 1637-2534	511, rue Tessier, La Tuque	26 06 79
RESTAURANT LES FRERES CHASSEURS INC. 1636-3947	156 est, Crémazie, Québec	22 05 79
RESTAURANT POON KAI INC. *POON KAI RESTAURANT INC.* 1637-6089	67 ouest, rue Lagauchetière, Montréal	12 07 79
RESTAURANT SOO CHOW INC. 1637-5768	2485, rue Casavant, Saint-Hyacinthe	11 07 79
LES RESTAURANTS ANDRE JOYAL INC. 1637-5362	293, boulevard Fiset, Sorel	10 07 79
ROGER ST-GEORGES INC. 1634-7171	273, rue Harvey, Le Gardeur	09 07 79
LES SALLES A MANGER B.G.D. INC. 1637-1510	Saint-Joseph-de-la-Rive	20 06 79
SALON NATIONAL DE L'HABITATION INC. 1637-6378	Boucherville	13 07 79
W. SARSTEDT CANADA INC. 1637-0033	3215, rue Halpern, Saint-Laurent	12 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
SCIERIE J.F. INC. 1637-4712	Rang Ste-Anne (Neubois) Saint-Narcisse-de-Beaurivage	06 07 79
SEMENCE NORBEC INC. 1637-0991	Sept-Iles	18 06 79
LES SERRES GAUTHIER INC. 1637-0728	Route Rurale numéro 2, Val-d'Or	15 06 79
LES SERVICES ADMINISTRATIFS A.G.I. INC. 1637-6055	3085, Berthiaume, Vimont	12 07 79
SERVICES R.P.A. INC. 1637-4530	Québec	05 07 79
SOCIETE D'AMENAGEMENT DES DEUX RIVES INC. 1637-5669	Sainte-Foy	12 07 79
LA SOCIETE DE COMMERCE GEE KWONG INC. *GEE KWONG TRADING INC.* 1637-6071	63 ouest, rue Lagauchetière, Montréal	12 07 79
LA SOCIETE DE GESTION JOMIAL INC. 1637-4811	58, du Crochet, Laval-des-Rapides	05 07 79
SOCIETE DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION METREQ INC. 1637-4068	7448, St-Denis, Montréal	03 07 79
STATIONNEMENT 9310-30 INC. 1637-4431	2015, Drummond, bureau 1010, Montréal	10 07 79
LES STUDIOS DE DECORATION M.M.M. INC. 1637-0116	7090 est, rue Beaubien, suite 201, Montréal	13 06 79
SYLVANEX LIMITEE 1637-4944	Mistassini	06 07 79
TAXI DIAMOND DE JONQUIERE INC. 1636-8276	191, rue St-Dominique, Jonquière	06 06 79
LES TRADUCTIONS D.M. INC. 1636-8946	2300, Guindon, Laval	08 06 79
TRANSPORT J.G. LAJEUNESSE INC. *J.G. LAJEUNESSE TRANSPORT INC.* 1637-0843	1916, rue Dufresne, Montréal	15 06 79
VENTILATION TRACY INC. 1637-3821	395, rue Principale, Saint-Roch-de-Richelieu	03 07 79

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ANIMATION 65 PLUS DE HULL 1637-7236	Hull	17 07 79
L'ANTRE-JEUNES 1637-7244	222, St-Georges, suite 200, Saint-Jérôme	17 07 79
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQUE LATINO-AMERICAINE 1637-1684	3718, avenue du Parc, Montréal	21 06 79
ASSOCIATION DE BASKET-BALL NORMANDIE 1637-4399	460, du Couvent, Saint-Tite	04 07 79
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE PORT-CARTIER 1637-6543	Port-Cartier	16 07 79
ASSOCIATION DE HOCKEY DE ROSEMERE (1979) *ROSEMERE HOCKEY ASSOCIATION (1979)* 1636-1180	Rosemère	08 05 79
ASSOCIATION DE LOISIRS DU PERSONNEL DE L'HOPITAL SAINT-FRANCOIS-D'ASSISE INC. 1637-5461	10, rue de l'Espinay, Québec	10 07 79
L'ASSOCIATION DES ARTISANS DE LA CRUE DU RICHELIEU 1637-3680	2665, chemin des Patriotes, Saint-Ours	29 06 79
ASSOCIATION DES ORCHESTRES DE JEUNES DU QUEBEC INC. *QUEBEC ASSOCIATION OF YOUTH ORCHESTRAS INC.* 1637-5016	Sherbrooke	06 07 79
ASSOCIATION DES ORGANISMES PROFESSIONNELS DES ARTS D'INTERPRETATION DE L'ESTRIE 1636-3780	Lennoxville	21 06 79
ASSOCIATION DES PECHEURS COTIERS DE CLORIDORME 1636-4804	Cloridorme	09 07 79
ASSOCIATION FESTA INC. 1637-3144	172, rue du Parc, Sainte-Anne-des-Plaines	19 07 79
ASSOCIATION POUR LES ENFANTS AMERINDIENS INC. *AMERINDIAN CHILDREN'S ASSOCIATION INC.* 1635-1645	Saint-Anicet	02 04 79
ASSOCIATION PRESSE-PAPIERS INC. 1636-5462	530, Niverville, Trois-Rivières	28 05 79
L'ATELIER-RENCONTRE DE LA GRANDE FAMILLE DE LAVAL 1636-2832	Laval	14 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LA BELLE GERMINE INC. 1637-3367	267, rue Turcotte, Vallée-Jonction	28 06 79
CENTRE CULTUREL DE L'AMICALE DES VETERANS DE TERREBONNE INC. 1636-4358	Terrebonne	23 05 79
CENTRE-ETAPE, ATELIER DE FORMATION POUR LES FEMMES INC. 1637-5420	20, rue St-Jean, suite 200, Québec	10 07 79
CIRCAM (1979) INC. 1635-4227	Montréal	10 04 79
CLUB DE L'AGE D'OR MONTAUBAN-LES-MINES INC. 1637-7863	(Montauban-les-Mines) Notre-Dame-de-Montauban	19 07 79
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE CHICOUTIMI 1636-9019	2075, place Belvédère, Chicoutimi	08 06 79
CLUB DES SENTIERS D'HIVER DE LA LIEVRE INC. 1637-7327	Roberval	17 07 79
CLUB RADIO 19 *RADIO CLUB 19* 1636-8821	3699, rue Lionel, Saint-Hubert	07 06 79
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DE JOURNAL OFFSET INC. ET DE LITHOREX INC. 1637-2161	254, Benjamin-Hudon, Montréal	22 06 79
CLUB SOCIAL MACCHABEES 1637-1395	Montréal	19 06 79
COMITE SPORTIF INTER-MIRABEL 1637-6279	14111, rue St-Jean, Sainte-Monique, Mirabel	13 07 79
COMMANDO DES PLANTEUX 1635-1231	Châteauguay	03 04 79
LA CONFRERIE DU TASTE-VIN DU QUEBEC INC. 1637-6642	La Mancelle, rang Prairie-Grillée, Saint-Apollinaire	16 07 79
CORPORATION DES LOISIRS D'ANGERS 1635-7469	Buckingham	25 04 79
LES DIABLES DES MERS 1636-4531	Longueuil	24 05 79
ECURIE AUTO-QUEBEC INC 1637-0942	6760, boulevard Milan, Brossard	18 06 79
FONDATION CENTRAIDE MONTREAL 1633-4716	Montréal	27 06 79
GARDERIE DES PETITES FLEURS 1634-3758	Montréal	12 06 79
GARDERIE DES ROSERAIES 1629-5156	6440, boulevard Galeries-d'Anjou, Anjou	08 06 79
GARDERIE DU CARREFOUR INC. 1633-3890	Montréal	08 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GROUPE CULTUREL CANA VERDE 1637-4860	3700, St-Dominique, Montréal	06 07 79
GROUPE UNIAMICAL DE POINTE-AUX-TREMBLES 1633-9582	13926 est, Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles	20 02 79
LES HABITATIONS TRINITE-DES-MONTS INC. 1637-4076	Trinité-des-Monts	03 07 79
LIGUE DE BALLE DU PLAISIR INC. 1637-7491	Salaberry-de-Valleyfield	18 07 79
LIGUE DE BALLE MOLLE FEMININE LAVALLOISE 1637-6816	650, des Patriotes, Sainte-Rose (Laval)	13 07 79
LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL SENIOR LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 1635-2643	Laval	05 04 79
MOUVEMENT D'INTERVENTION MONDIALE 1635-5398	78, 17e Avenue, Roxboro	06 07 79
PARENTS UNIQUES DE LAMATER INC. 1636-8680	Terrebonne	07 06 79
PARRAINAGE DES REFUGIES ST-NICOLAS-BERNIERES INC. 1637-7616	Saint-Nicolas	19 07 79
PENSAIDE 1637-4258	9107, rue Christophe-Colomb, Montréal	03 07 79
PRONAOS LE GOELAND DE TRACY, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1637-6840	2 800, boulevard des Erables, Tracy	13 07 79
PRONAOS LUMIERE DE L'EST, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1637-3417	475, rue Parc, Sherbrooke	28 06 79
PRONAOS ROSE DE L'EST DE HULL, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1637-7632	179, rue Deveault, parc Industriel, Hull	18 07 79
RESIDENCE QUATRE SOLEILS INC. 1636-2154	Laurentides	14 05 79
SAPIMA 1637-3797	121, Lévis, Joliette	29 06 79
SERVICE BENEVOLE HOSPITALIER DE L'HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA INC. 1635-4995	5, rue Quesnel, Arthabaska	17 04 79
SOCIETE CHIROPRATIQUE DE L'OUTAOUAIS QUEBECOIS 1637-0827	151, St-Antoine, Gatineau	15 06 79
SOCIETE CULTURELLE ET SPORTIVE ECUADOR 1637-6725	Montréal	16 07 79
LA SOCIETE NATIONALE DES QUEBECOIS DE LONGUEUIL 1636-7435	Longueuil	01 06 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
SOCIETE QUEBECOISE DE SCIENCE POLITIQUE INC. ... 1637-2369	Montréal	22 06 79
TOURNOI DES LIGUES SOCIALES DE HOCKEY DE VAL D'OR LTEE 1637-5636	Val-d'Or	11 07 79
LE TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY JUVENILE DE WINDSOR 1632-7470	Windsor	12 01 79
LA TROUPE LE PAS SE TEND INC. 1636-2188	12559, boulevard Lacordaire, Montréal-Nord .	14 05 79

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'ECOLES DE CONDUITE DU QUEBEC INC. 1319-2737	21 10 58	27 02 79	Changeant son nom–ancien nom: ASSOCIATION DES ECOLES DE CONDUITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC *DRIVING SCHOOL ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUEBEC.*
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DES SABLES (A.P.E.L.S.) INC. 1628-0448	04 07 78	11 07 79	1) Changeant le nom–ancien nom: ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DES SABLES (A.P.L.S.) INC.; 2) remplaçant les objets.
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PHOTOGRAPHES AMATEURS A.Q.P.A. 1360-0192	31 10 74	17 07 79	Etendant les objets.
BEURRERIE LAFRENIERE LTEE 1190-3499	27 03 57	17 04 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LA BOTTERIE LTEE 1103-4154	21 12 55	15 06 79	Modifiant le capital.
BOUTIQUE LE MOUVEMENT INC. 1369-7123	19 09 74	16 03 79	1) Etendant les objets; 2) remplaçant les dispositions des lettres patentes.
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE L'EST INC. 1233-5444	27 07 71	22 05 79	1) Changeant le nom–ancien nom: CENTRE CULTUREL & SPORTIF STE-JEANNE D'ARC INC.: 2) augmentant la valeur des biens immobiliers.
CENTRE D'ART REGIONAL DES VILLES FRONTALIERES INC. 1464-8182	16 02 76	14 05 79	Changeant le nom–ancien nom: CENTRE D'ART REGIONAL DE STANSTEAD INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
CENTRE DE DISTRIBUTION POUR LE FINI DE L'AUTO P.H.M. INC. 1633-3684	01 02 79	13 07 79	Changeant le nom–ancien nom: CENTRE DE DISTRIBUTION DE PIECES ET D'ACCESSOIRES D'AUTO P.H.M. INC.
CENTRE D'ELEVAGE AUBE INC. 1633-9038	19 02 79	20 06 79	Modifiant le capital.
COIFFURE GABRIELLA INC. 1195-6653	16 12 69	17 07 79	Changeant le nom–ancien nom: MENEMSHA INC.
COIFFURE PIERRE BACHELLERIE INC. 1509-1218	30 11 77	17 07 79	Changeant le nom–ancien nom: MENEMSHA RIVE-SUD INC.
COMITE DU CENTENAIRE DE ST-METHODE 1624-6845	07 09 78	14 06 79	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
LA COMPAGNIE D'EXTERMINATION MONTREAL INC. 1121-4152	20 04 65	26 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: MONTREAL PEST CONTROL INC.; 2) francisant les objets.
CONSTRUCTION LE MOUVEMENT INC. 1369-7123	19 09 74	17 03 79	Changeant le nom–ancien nom: BOUTIQUE LE MOUVEMENT INC.
LES CONSTRUCTIONS TECKSOL INC. 1336-8279	31 01 73	19 03 79	Modifiant le capital.
CORPORATION PREMIER ESSOR 1230-2261	23 11 70	07 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: WAY AHEAD CORPORATION (QUEBEC) INC.; 2) étendant les objets.
DENICO INC. 1141-7680	16 09 64	16 07 79	Modifiant le capital.
DIFFUSION GABRIELLA INC. 1502-1553	16 02 76	17 07 79	Changeant le nom–ancien nom: DIFFUSION MENEMSHA INC.
DRAPER & HAUSER INC. 1254-5208	21 12 71	16 07 79	Changeant le nom–ancien nom: DRAPER INSURANCE AGENCY INC.
ECOLE DE MUSIQUE BOISVERT LTEE 1470-5248	30 09 76	17 07 79	Changeant le nom–ancien nom: ECOLE DE MUSIQUE GALIPEAU BELOEIL LTEE.
ECOLE DE MUSIQUE LACHUTE LTEE 1473-4891	24 01 77	18 07 79	Changeant le nom–ancien nom: ECOLE DE MUSIQUE GALIPEAU (LACHUTE) LTEE.
LES EDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. 1252-5952	27 08 70	29 05 79	Changeant le nom–ancien nom: LES EDITIONS DEUX-MONTAGNES INC.
LES ENTREPRISES ROYAL LEMIEUX LTEE 1134-0767	03 07 61	17 04 79	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES ST-JUDE (1966) LTEE 1269-3743	12 12 66	11 06 79	Modifiant le capital.
LES FERMES BAGATELLE INC. 1288-3658	02 03 61	11 06 79	Modifiant le capital.
FONDATION DU CENTRE ACADEMIQUE FOURNIER 1624-6423	21 03 78	23 07 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
GARADEX REALTIES LTD. 1261-8823	06 08 68	13 07 79	Augmentant le capital.
GARAGE MUNGER, LIMITEE 1164-4085	13 05 30	31 05 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
GESTION C.D.R. INC. 1105-4855	31 10 63	16 07 79	Modifiant le capital.
GESTION TELCOBEC INC. 1462-4068	06 10 75	19 07 79	Modifiant le capital-actions.
LES HOTELS SKYLINE (MONTREAL) LIMITEE *SKYLINE HOTELS (MONTREAL) LIMITED* 1128-2449	20 06 59	12 07 79	Changeant le nom–ancien nom: SKYLINE HOTELS (MONTREAL) LIMITED.
LES IMMEUBLES KOENIG INC. 1326-8529	12 08 59	12 07 79	Modifiant le capital.
LES IMMEUBLES ROGER BARIBEAU INC. 1508-6192	15 11 77	16 07 79	Modifiant le capital.
LES INDUSTRIES PORKIRI LTEE 1355-5784	11 02 74	22 05 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
LES INVESTISSEMENTS J.E.D. LTEE 1508-6259	15 11 77	20 07 79	1) Modifiant le capital; 2) étendant les objets.
ALBERT JEAN LTEE 1117-8928	02 05 60	26 06 79	1) Changeant le nom–ancien nom: J.A. ALBERT JEAN & COMPAGNIE LIMITEE; 2) modifiant le capital; 3) remplaçant les dispositions des lettres patentes; 4) modifiant les privilèges et restrictions.
LITERIE G.M.C. INC. 1633-7966	15 02 79	04 07 79	Changeant le nom–ancien nom: REMBOURRAGE G.M.C. INC.
GERALD MAGNY INC. 1336-6778	29 03 73	15 05 79	Etendant les objets.
MATERIAUX DE CONSTRUCTION W.H. GENEST LTEE 1126-5816	05 04 57	13 07 79	Changeant le nom–ancien nom: W.H. GENEST LUMBER LTD.
MELANCON ET PICARD INC. 1355-8762	17 04 74	23 07 79	Changeant le nom–ancien nom: MELANCON, ASSURANCES GENERALES INC.
PELAVO INC. 1279-4160	02 01 70	12 07 79	Modifiant le capital.
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC. 1239-3413	26 11 69	13 07 79	Modifiant le capital.
PLACEMENTS MAURICE TANGUAY LTEE 1274-8471	16 11 71	06 07 79	Modifiant les privilèges et restrictions.
LES PLACEMENTS N & R INC. 1625-6141	19 04 78	20 07 79	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
RELIURE TRAVACTION INC. 1477-0333	27 04 77	13 07 79	Changeant le nom–ancien nom: RELIURES VIGNEAULT INC.
RESTAURANT LE BONNET BLANC INC..... 1304-6149	27 11 64	17 07 79	Changeant le nom–ancien nom: CROWN SMOKED MEAT RESTAURANT INC.
SEPUCOM INC. 1509-7959	29 12 77	26 06 79	Changeant le nom–ancien nom: VIDEO-LAC INC.
SOCIETE D'AMENAGEMENT M.E.P. LTEE ... 1336-9301	10 10 72	13 07 79	Etendant les objets.
SOCIETE DE GESTION M.R.L. INC. 1508-8438	15 12 77	12 06 79	Modifiant le capital.
SOCIETE DJIBOUTIENNE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT LTEE 1505-0529	21 09 76	23 07 79	1) Changeant le nom–ancien nom: SOCIETE D'ETUDES, DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS FRANCOIS 1ER LIMITEE; 2) étendant les objets.
SOCIETE TRETES INC. 1634-3345	06 03 79	26 06 79	Modifiant le capital.
SPORTS HATLO INC. 1501-7882	16 01 76	10 07 79	Modifiant le capital.
SPORTS NORBEC INC. 1510-7501	24 01 78	04 06 79	Modifiant le capital.
STATION SERVICE DES CAMINIONNEURS DU COMTE DE MATANE INC. 1478-4250	09 06 77	13 07 79	Modifiant le capital.
STENAJEAN INC. 1369-9947	10 10 74	13 06 79	Modifiant le capital.
SYSTEMES M.O. INC. 1468-0789	25 06 76	11 07 79	Modifiant le capital.
TEMISPAL LTEE 1508-5137	11 11 77	07 03 79	Modifiant le capital.
LES TISSAGES AU TERROIR, INC. 1339-1446	09 08 73	16 07 79	Modifiant le capital.
VALMORNO INC. 1359-0047	05 09 74	03 07 79	Modifiant le capital.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
ABOUSSAFY REALTIES INC. 1228-3008	08 09 56	13188, rue Maplewood, Pierrefonds
AEROCOUSTIC INC. 1356-4935	13 05 74	281, avenue Bernatchez, Vanier
BETIX INC. 1629-0100	14 08 78	2285, boulevard Industriel, Laval
CENTRE DE VOILE LA MAURICIE INC. 1349-0008	08 06 72	Saint-Théophile
LE CONSEIL NO. 5529 MONTCALM DES CHEVALIERS DE COLOMB DE NEUFCHATEL 1473-1376	08 02 65	13, rue Boucher, Loretteville
CONSTRUCTION HENRI SIMARD INC. 1475-7520	19 12 77	4795, boulevard Hauteville, Saint-Louis-de-Terrebonne
LA CORPORATION D'AMENAGEMENT JACKS 1139-0226	23 01 61	6865, chemin Norwalk, app. 601, Côte-Saint-Luc
LES ENTREPRISES DEUX MILLE CENT INC. 1329-8161	11 05 73	1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
ENTREPRISES J.M.G. INC. 1263-2139	09 12 65	3020, rue Chicoutimi, Laval
GENTILLY KNITTING MILLS INC. 1166-9819	30 06 54	175, rue Dessureault, Cap-de-la-Madeleine
GESTION J.G. & G. DALLAIRE INC. 1475-0194	07 03 77	72, rue l'Heureux, Québec
JEAN-PIERRE COIFFURE INC. 1112-7693	15 12 64	Chemin St-Paul, Lac-Brome
YVAN LABELLE (1978) INC. 1625-4021	12 04 78	27, rue de la Montagne, Saint-Hippolyte
YVON MARLEAU INC. 1336-9897	18 12 72	2924-A, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
MESSAGERIE ELITE INC. 1507-5476	07 10 77	123, terrasse Orléans, Beauport
MULTI PLANCHERS (1978) INC. 1510-5430	20 02 78	9220, boulevard Langelier, Saint-Léonard
LES PLACEMENTS LEDORMIER INC. 1271-9514	04 10 65	11535, rue Tanguay, Montréal
ALBERT RODRIGUE & FILS LTEE 1230-9753	23 05 62	5835, boulevard Léger, Montréal-Nord
LA SOCIETE LESSARD ET FILS INC. 1126-6459	13 05 64	3400, boulevard Losch, baie numéro 1, place Fortier, Saint-Hubert

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
STANDARD INVESTMENTS INCORPORATED 1329-1109	06 06 55	3499, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
VENTILATION JEAN-PIERRE INC. 1337-8781	14 08 73	4579, boulevard Bourque, Rock Forest

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSOCIATION PANACHAIENNE DE MONTREAL ET DE LA BANLIEU *PANACHAIAN ASSOCIATION OF MONTREAL AND SUBURBS* 1344-5499	12 07 79	Aucune.
BELGO LUX HANDBAGS INC. 1117-1121	20 07 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: LES SACS A MAIN BELGO LUX INC. *BELGO LUX HANDBAGS INC.*
CLUB DES LIONS QUEBEC-CENTRE INC. 1302-0003	23 07 79	Aucune.
THE LIONS CLUB OF COTE ST. LUC INC. 1249-5529	10 05 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: CLUB DES LIONS DE COTE-ST-LUC INC. *LIONS CLUB OF COTE ST. LUC INC.*
O.T.J. DE ST-HERMENEGILDE CTE STANSTEAD 1300-5202	18 07 79	Aucune.
PERRIWICK TRADING CO. LTD. 1110-0336	12 04 76	Le nom de la compagnie est changé en celui de: PERRIWICK LTEE *PERRIWICK LTD.*
LES PLACEMENTS J.P.G. LTEE 1131-7914	18 07 79	Aucune.

2156-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (1972, chapitre 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente.

Rôle M-38178
M-600779-3-D
LOCATION PIERRE LAFLEUR LTEE
PIERRE LAFLEUR LEASING LTD
4300 ouest, Jean-Talon
Suite 307
Montréal, Qué.
H4P 1V5
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour reviser la décision ML-01890, du 24 mai 1979.

Rôle M-42398
M-304453-102-D
MANCINI TRANSPORT ENRG.
(Mancini, Michel)
10485, rue Iberville, app. 2
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H2B 2T8

Le requérant dont la demande a été publiée à la *Gazette officielle du Québec*, no 24, page 6293, du 16 mai 1979, désire refaire publier cette demande dans les termes qui suivent:

Transport restreint - service local - contrat

Montréal-Métropolitain, transport de marchandises, pour le compte de Centre du Rembourreur, St-Léonard et Primiani Chesterfield Inc, Montréal-Nord.

Rôle M-43152
M-300921-101-D
(15601-V)
DURHAM TRANSPORT INC.
24, King St.
Colborne, Ontario
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1

Requête amendée:

La requérante a fait une demande à la Commission des transports du Québec laquelle a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 28 du 14 juillet 1979 à la page 6992.

La requérante demande au terme de la présente que ladite requête soit amendée pour qu'elle se lise dorénavant comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée Rivière-Beaudette) à destination de Montréal-Métropolitain, Québec, St-Romuald, Joliette, St-Jean, St-Félix-de-Valois, Sherbrooke, St-Jérôme, Aston Junction, Victoriaville, Trois-Rivières, pour le transport de jus en contenants solides (bouteilles ou cartons) pour le compte de F.B.I. Foods Ltd., et retour avec marchandise refusée, et les contenants vides, et de concentré de jus de fruit ou d'extrait de fruit.

Condition: Ce service est exploité en accord avec un permis émis par la Régie de l'Ontario le 16 août 1972.

Rôle M-43396
M-601173-102-D
LOCATION L.B.
(Lavallée, Robert, Bellemare, Claude)
723, rang St-Esprit
Berthierville, Qué.
J0K 1A0
Requérants

Location L.B. s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis de location à court terme de véhicule de plaisance à l'exclusion des automobiles mais comprenant notamment roulottes motorisées pour le public en général au 723, rang St-Esprit, Berthierville, Québec, J0K 1A0.

Rôle M-43400
M-506978-101-D
HARNOIS, GAETAN
741, rang St-Albert
Ste-Mélanie
(Joliette) Qué.
J0K 3A0
Requérant-cédant
M-505373-101-D
HARNOIS, THEODORE
741, rang St-Albert
Ste-Mélanie
(Joliette) Qué.
J0K 3A0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer par donation son permis no M-506978 001 à monsieur Théodore Harnois pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 06.

Rôle M-43496
M-600520-101-DT
LOCATION MERCIER INC.
137, montée de Liesse
Châteauguay, Qué.

Modification tarifaire:

La requérante Location Mercier Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de recevoir l'approbation sur la modification des tarifs, telle qu'elle le mentionne à son annexe «A» déposée avec la présente.

Elle invoque au surplus l'article 2.58.1 des règlements de la Commission des transports du Québec.

Annexe

Faisant partie de l'entente de location

Entre: Location Mercier Inc.
Locateur

et: Caravelle Foods, représenté par son président, M. Herb Tyler
Locataire

Description:

Marque	*Année*	*Numéro de série*	*Coût du véhicule*	*Immatriculation*
Kenworth	1977	896907	48 780 $	FZ-17661
Kenworth	1978	897058	49 280	FZ-17663
Strick	1977	207801	29 000	RZ-8916
Strick	1978	207813	29 000	RZ-8917
Trailmobile	1978	593290	28 000	RZ-8919

Garantie:

Le locataire garantit au locateur que chacun des véhicules décrits ci-dessus parcourra au minimum 360 milles par jour, cinq jours par semaine.

Taux:

Tracteur: 1 925 $ plus 60¢ le mille de roulement

Remorque et semi-remorque: 850 $ par mois plus 34¢ le mille de roulement

Terme:

Le terme de cette entente de location sera de 13 mois pour chacun des véhicules décrits ci-dessus à compter de la date de livraison des véhicules, soit le 26 septembre 1978.

Millage à la sortie:

Millage à l'entrée:

Secteur d'exploitation: Québec et Ontario

Taux pour location à long terme

Unités	*Terme*	*Taux au mois*	*Taux au millage*
Camionnette Econoline	12 à 36 mois	178,30	0,076 $
Camionnette 3/4 tonne	12 à 60 mois	247,00	0,069
Cinq (5) tonnes	12 à 60 mois	549,40	0,092
Tracteurs			
Gaz, essieu simple	12 à 60 mois	967,20	0,392
Diesel, essieu simple	12 à 60 mois	1 074,10	0,392
Gaz, essieu tandem	12 à 60 mois	1 423,10	0,487
Diesel essieu tandem	12 à 60 mois	1 566,74	0,487
Diesel, camion lit, essieu tandem	12 à 60 mois	1 925,00	0,60
Remorques			
40 pieds	12 à 60 mois	850,00	0,34
45 pieds	12 à 60 mois	875,00	0,34

Taux pour location à court terme

	Par jour	*Taux au millage*
Tracteur diesel, camion lit, essieu tandem	110 $	0,35 $
Trailer 40 pieds réfrigéré	50	
Tout équipement additionnel en sus		
Diesel et maintenance inclus		

Rôle M-43587
M-508366-2-D

TARDIF, ARMAND
481, 3e Avenue
Barraute
(Abitibi-Est) Qué.
J0Y 1A0
Requérant-cédant
M-504732-3-D

ROGER LANGLOIS ET FILS LTEE
C.P. 280
Senneterre
(Abitibi-Est) Qué.
J0Y 2M0
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roger Langlois et Fils Ltée, son permis M-508366 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Dolange G. Langlois	71 actions ordinaires
René Langlois	11 actions ordinaires
Denis Langlois	11 actions ordinaires
Marcel Langlois	11 actions ordinaires

Rôle M-43616
M-203961-101-D

GALARDO, CAMIL
5645, Bourbonnière
Montréal, Qué.
H1X 2N5
Requérant-cédant
M-209747-001-101-D

SATURNE PROFITON
4110, Larin, app. 2
Montréal-Nord
Qué.
H1H 2W2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203961-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43617
M-203108-101-D

PIGEON, ARSENE
12746 est, Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles
Qué.
H1A 1S1
Requérant-cédant
M-209734-001 à 012-101-D

85564 CANADA LTEE
405, de l'Inspecteur
Montréal, Qué.
H3C 2K8
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient les permis M-203108-001-003-005-009-012-013-016-017-018-019-021-026 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de les transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43618
M-200321-101-D

BEAULIEU, HERVE
584, 30e Avenue, app. 4
Pointe-aux-Trembles
Qué.
H1A 3N4
Requérant-cédant
M-205909-002-101-D

ROY, GUY
13687, Forsyth, app. 201
Pointe-aux-Trembles
Qué.
H1A 3X2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200321-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43619
M-209322-101-D

BASTIEN, REJEAN

137, boul. Duhamel
Pincourt (Vaudreuil)
Qué.
J7V 4C9
Requérant-cédant
M-209742-001-101-D

ROSE, MICHEL

45, 5e Avenue
Ile-Perrot (Vaudreuil)
Qué.
J7V 4X9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209322-001 pour la région Vaudreuil 06-7215 demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43620
M-203918-102-D

TREMBLAY, JOSEPH-HENRI

7405, Montpetit
St-Léonard, Qué.
H1S 2K5
Requérant-cédant
M-209738-001-101-D

LES ENTREPRISES POIRIER-GODIN ENR.

(En société)
6680, 31e Avenue
Laval-Ouest, Qué.
H7R 3N1
Requérants-cessionnaires

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203918-013 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer aux requérants-cessionnaires.

Rôle M-43631
M-203275-101-D

GUYOT, LOUIS

2619, Guay
Mascouche
(L'Assomption) Qué.
J0N 1C0
Requérant-cédant
M-209736-001-101-D

NADEAU, PIERRE

2205, De Lorca, app. 22
Vimont, Laval
Qué.
H7K 2P2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203275-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Le requérant-cédant demande que la décision devienne exécutoire à la date ou celle-ci sera rendue.

Rôle M-43632
M-203477-101-D

PELLETIER, ROMEO

6510, place Boutet, app. 2
Montréal, Qué.
H1N 2Z9
Requérant-cédant
M-209743-001-101-D

BARTLEY, JOSEPH-ANDRE

1850, Liébert, app. 2
Montréal, Qué.
H1L 5P5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203477-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43633
M-204270-101-D
GIROUARD, SEVERIN
3524A, rue Bélair
Montréal, Qué.
H2A 2A9
Requérant-cédant
M-209740-001-101-D
GESTION MARTINET LTEE
318, des Prairies, app. 103
Ville Laval, Qué.
H7N 2V3
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204270-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43634
M-209741-101-D
GIBEAULT, GILLES
854, R.R. no 2
Howick
(Châteauguay) Qué.
J0S 1G0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Howick 06 6922 VL et St-Urbain-Premier 06 6908 P sous le numéro de permis M-209741-001.

Rôle M-43636
M-205376-101-D
TAXI STE-EMELIE ENR.
(Carpentier, Gilles)
8711, De Teck
Montréal, Qué.
H1L 1J7
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de St-Damien 06 4928 P et Ste-Emélie-de-l'Energie 06 5834 P sous le numéro de permis M-205376-002.

Rôle M-43637
M-209685-101-D
THIVIERGE, MME NICOLE
60, St-Joseph
L'Epiphanie (L'Assomption)
Qué.
J0K 1J0
Requérante

La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de L'Epiphanie 06 6219 VT et L'Epiphanie 06 6218 P. sous le numéro de permis M-209685-001.

Rôle M-43638
M-30006-157-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo, New York 14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif
Supplément 2 au tarif 220-D
(Tarif de papier journal)
Item: 4303 (Addition)
13203 (Addition)
13268-A (Annulation; addition)
Supplément 5 au tarif 250-H
(Tarif de composantes d'automobile)
Item: 6570-A (Annulation)
6817 (Addition)
6823 (Addition)
7023 (Addition)
Supplément 47 au tarif 261-H
(Tarif de marchandises générales)
Item: 7110-D (Addition)
22005 (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que cette requête entre en vigueur le 6 août 1979 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43641
M-000146-101-D
GAUDREAU, DOROTHY
125, de Navarre, app. 106
St-Lambert, Qué.
J4S 1R5
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'effectuer le service suivant:

Classe de permis: Service d'autobus (1 autobus 20 passagers et 1 autobus 25 passagers)

Service: Transport d'enfants de moins de cinq ans par autobus et résidant dans St-Bruno, St-Hubert, Brossard, Longueuil, St-Lambert et Greenfield Park et fréquentant l'école suivante et retour: Pré-maternelle Merry Mastery of Music: 485, Birch, St-Lambert.

Ce service sera donné à partir du 17 septembre 1979 au 15 décembre 1979, et du 15 janvier 1980 au 31 mai 1980.

Rôle M-43642
M-000424-101-D
CHABOT-AMYOT, YOLANDE
1620, St-Gérald
Lemoyne, Qué.
J4P 2E4
Requérante-cédante
M-000455-102-D
COLLINGS, CAROL
1345, Prince-Philip
Brossard, Laprairie
(Qué.) J4W 2C1
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante, Chabot-Amyot, Yolande, 1620, St-Gérald, Lemoyne (Qué.) détentrice du permis M-000424:

Classe de permis: Service d'autobus

Service: Transport d'enfants de trois (3) à cinq (5) ans résidant dans Brossard, Greenfield Park, ville Lemoyne, et St-Lambert et fréquentant Merry Master of Music, situé au 485, Birch, St-Lambert, et retour.

Conditions et restrictions:

1. Ce service ne sera donné qu'aux enfants de trois à cinq ans résidant dans Brossard, Greenfield Park, ville Lemoyne et St-Lambert et fréquentant Merry Master of Music, situé au 485, Birch, St-Lambert et retour.

2. La détentrice devra maintenir en vigueur pour la protection des enfants transportés une assurance de responsabilité légale, conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale 5448 de la Régie des transports du 21 juin 1963.

3. La détentrice ne pourra se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale 17 de la Régie des transports concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Collings, Carol, 1345, Prince-Philip, Brossard (Qué.), conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Rôle M-43643
M-304843-101-D
GIROUX, ROBERT
1842, rue Pine Wood
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
Au Québec:
a/s Quinn Freight Lines, Inc
R.M. 468, Intermediate Terminal
10755, côte de Liesse
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
Voiturier-remorqueur
M-301194-102-D
QUINN FREIGHT LINES INC
Special Commodities Division
P.O. Box 85, Route 30
Adamsburg
P.N. 115611 (U.S.A.)
Au Québec:
RM 468 INTERMEDIATE TERMINAL
10755, côte de Liesse
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Inc, détentrice du permis M-301194, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon les clauses *a*) *b*) et *c*) du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43644
M-302574-101-D
(24060-V)
RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC.
24-50, Wright Avenue
Auburn
New York (U.S.A.)
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1A8

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer le transport de marchandises à contrat pour le compte de Red Star Express Lines of Quebec (1976) Ltd. selon les clauses *h* et *i* de son permis no M-300032 (278-V)

Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que les deux compagnies seront contrôlées par les mêmes parties.

Clauses impliquées: *h* et *i*

h) Transport général - longue distance - route -

h) Des douanes Canada-Américaines à Stanhope, à Sherbrooke et retour

i) Transport général - longue distance - route -

i) Des Douanes Canada-Américaines à Stanhope, ou Blackpool à Montréal et points suivants: Magog, Eastman, Waterloo, Granby, Saint-Césaire, Marieville, Chambly et retour.

Restrictions re/clauses *h*) et *i*)

1. Red Star ne pourra pas interchanger avec St-Johnsbury Trucking aux douanes à Lacolle, mais uniquement aux douanes à Stanhope.

2. Bromont et ville de Bromont sont exclus du rayon de cinq milles de Waterloo et Granby.

3. Les clauses *h*) et *i*) de ce permis n'ont pour objet que d'autoriser l'exploitation d'un service entre les localités du Québec et des Etats-Unis, conjointement avec St-Johnsbury Trucking Co. Inc., St-Johnsbury, Vermont et/ou Red Star Express Lines of Auburn Inc., pour le transport de marchandises provenant de/ou destinées aux points que St-Johnsbury Trucking et/ou Red Star Express Lines of Auburn Inc. sont autorisées à desservir directement ou indirectement dans les Etats-Unis, respectivement, en vertu des permis MC10873 et MC-59-135 émis en leur faveur par l'Interstate Commerce Commission.

4. Le service autorisé par les clauses *h*) et *i*) pourra être effectué par transbordement au poste des douanes canadiennes (ou dans le voisinage immédiat) ou encore par échange de remorques et/ou semi-remorques avec l'un ou l'autre desdits opérateurs pourvu que leurs véhicules soient enregistrés à la Commission et au Bureau des véhicules automobiles de la province de Québec et qu'ils portent les plaques CT de la Commission et les plaques d'enregistrement de la province.

Rôle M-43645
M-303874-102-D

BOYER, ROGER

345, rue St-Pierre
St-Constant
(Laprairie) Qué.
J0L 1X0
Voiturier-remorqueur
M-300883-102-D

DELSON TRANSPORT LTEE

C.P. 250
Rue Domtar
Delson
(Laprairie) Qué.
J0L 1G0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Delson Transport Ltée, détentrice du permis (15140-V) M-300883, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43646
M-301790-101-D
(21958-V)

LAIDLAW TRANSPORT LIMITED

65, Guise Street
Hamilton, Ontario
Au Québec:
200 ouest, St-Jacques
Suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1
Voiturier-remorqueur
M-301538-101-D
(20727-V)

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT RELIABLE (QUE) LTEE
RELIABLE TRANSPORT (QUEBEC) LTD

10325, avenue Ryan
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1A2
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: Reliable Transport (Québec) Ltd, détentrice du permis (20727-V) M-301538, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43647
M-209217-101-D
CREPEAU ALDERIC
1001, Leblond
Bellefeuille
Terrebonne, Qué.
J0R 1A0
Requérant-cédant
M-209240-002-101-D
LAROCQUE PIERRETTE
2515, 1re Rue
Ste-Sophie
Terrebonne, Qué.
J0R 1S0
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209217-001 pour l'agglomération A-15 St-Jérôme demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43648
M-209291-101-D
LEBOEUF, RAYMOND
11010, place Mackay, app. 2
Montréal-Nord
H1H 5G2
Requérant-cédant
M-209749-001-101-D
DURETTE, MLLE CHRISTIANE
11720, Tolhurst
Montréal, Qué.
H3L 3B2
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209291-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43649
M-201264-101-D
FRASCADORE, VINCENT
2450, George-V
Montréal, Qué.
H1L 3T9
Requérant-cédant
M-209744-001-101-D
SIMONYAN BERG
951, Melville
Chomedey, Laval
Qué.
H7W 4E6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201264-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43650
M-203766-101-D
PLOUFFE, JACQUES
6045, rue Alexandre
Brossard, Qué.
J4Z 1P7
Requérant-cédant
M-209746-001-101-D
PLOUFFE, MME DENISE
6045, rue Alexandre
Brossard, Qué.
J4Z 1P7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203766-002 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43651
M-209730-101-D
COUSINEAU, DONALD
40, Eglise
Bedford, Missisquoi, Qué.
J0J 1A0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Bedford 06-5424 VT et Bedford 06-5422 CT sous le numéro de permis M-209730-001.

Rôle M-43654
M-600881-101-D
RECON LEASING INC.
LOCATION RECON INC.
36B, Lakeshore Road
Beaconsfield, Qué.
H9W 4H3
Requérante

Location Recon Inc., détentrice du permis M-6000881 suite à la décision ML-1127, demande à changer son adresse d'affaires pour la location à long terme de 36 B, Lakeshore Road, Beaconsfield, Qué. à 2530, Roland-Therrion, Suite 103, Longueuil, Qué., téléphone: 677-2881.

Rôle M-43655
M-601177-101-D
PRESTIGE AUTOMOBILE LTD.
4032 ouest, Ste-Catherine
Montréal, Qué.
H3Z 1P2
Requérante

Permis de location de cyclomoteur (bicyclette assistée par moteur) à court terme aux trois (3) endroits suivants:

1) 4032 ouest, Ste-Catherine
   Montréal, Qué.
   H3Z 1P2
2) 7870 est, Sherbrooke
   Montréal, Qué.
   H1L 1A5
3) Hôtel l'Estérel
   Ville Estérel, Qué.

Rôle M-43656
M-601178-101-D
LEASEMART LIMITED
14, Bentworth Avenue
Toronto, Ontario
M6A 1P3
Requérante
Au Québec:
4980, rue Buchan
Suite 301
Montréal, Qué.
H4P 1S9

La requérante demande à être autorisée à faire la location à long terme de véhicules de plaisance, incluant familiale, pour le public en général à 4980, rue Buchan, Suite 301, Montréal, Qué.

Rôle M-43657
M-302087-101-DT
STERIVAN INC.
R.R. 1
North Hatley
Stanstead, Qué.
J0B 2C0
Requérante

Modification tarifaire:
Classe: Transport restreint - longue distance - rayon
Augmentation de tarif
Tarif: Tarif actuel
a) Dans Sherbrooke, y compris de Sherbrooke au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et retour: 0,0132 $ par livre de linge transporté avec charge minimum de 3,50 $ pour tout envoi de moins de 265,15 livres.
b) Extérieur de Sherbrooke: 0,52 $ par mille parcouru.
Spécimen, échantillons et autres matériaux stérilisés: 3,50 $ par paquet transporté.
Tarif: Tarif proposé
Sherbrooke: 0,142 $ par livre.
Extérieur 0,56 $ du mille parcouru
Pour tout envoi de moins de 265,15 livres: 3,78 $
Spécimen, échantillons et autres matériaux stérilisés: 3,78 $ par paquet transporté.

Rôle M-43658
M-000456-101-D
ACADEMIE MARIE-FRANCE LTEE
250, Westgate
Rosemère, Qué.
J7A 2E9
Requérante

Transport saisonnier - catégorie Economique
L'Académie Marie-France Ltée demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation d'effectuer le transport d'enfants de 3 à 5 ans, qui fréquenteront son institution, dans les secteurs suivants:
Rosemère, ville de Lorraine, Ste-Rose, Boisbriand et Ste-Thérèse.
Permis requis pour la saison 1979-80.

Rôle M-43659
M-000306-101-D
LA BOURGEONNIERE
(en société)
470-472, Victoria
Greenfield Park, Qué.
J4V 1M3
Requérants

Transport saisonnier - catégorie Economique pour 364 jours
Transport d'enfants âgés de 1 à 6 ans dans les municipalités suivantes: Brossard, La Prairie, Candiac, St-Hubert, ville Lemoyne, St-Lambert, Longueuil et Laflèche.
Ce transport desservira les établissements suivants:
La Bergerie Enrg.
2760, rue Barry
Brossard, Qué.
La Poussinière Enrg.
611, Massena
Greenfield Park (Qué.)
La Bourgeonnière
470, rue Victoria
Greenfield Park (Qué.)

Rôle M-43660
M-000189-101-D
TRANSPORT BAIE JAMES LTEE
BAIE JAMES TRANSPORT LTD.
22, rue Notaway
C.P. 188
Matagami, Qué.
J0Y 2A0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le renouvellement de son permis de transport saisonnier suivant:
Classe: Service d'autobus, transport saisonnier, catégorie Economique.
Service: Transport des travailleurs à l'emploi du ministère des Transports tous les jours, de Matagami à tous les chantiers situés dans un rayon de cinquante (50) milles.
Condition: Ce permis sera valide pour une période de trois cent soixante-quatre (364) jours du 12 septembre 1979 au 11 septembre 1980.

Rôle M-43661
M-301285-102-DT
BUTLER TRUCKING CO.
200, St-Jacques, S.900
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec à autoriser une augmentation de 7%, en conformité d'une décision de l'Interstate Commerce Commission, qui, arbitrairement, a décidé d'accorder une augmentation de 7% du coût du transport. Il s'agit, donc, d'une surcharge de 7% aux tarifs, non pas aux tarifs comme tels mais bien sur le résultat du calcul du tarif. Par exemple, si le montant total pour transporter une chose d'un point à l'autre était de 1 000 $, le total sera de 1 070 $, le tout en conformité de la décision de l'Interstate Commerce Commission en *ex parte* 311 79-2800, qui originairement avait accordé une augmentation de 5,6% en date du 18 juin et qui en date du 27 juin l'augmente à 7%.

Rôle M-43662
M-300971-101-DT
HOWELL TRANSPORT INC.
8231, Royden Road
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:
Majoration dans les taux de Montréal aux provinces de l'Ouest
a) Marchandise générale 8% sur une base P & D
b) Taux d'espèces — jusqu'à 19 999 livres, 9 1/2% sur une base P & D
Note: Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43663
M-300870-103-DT
ALLTRANS EXPRESS LIMITED
5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
M-300870 103 DT
ALLTRANS EXPRESS LIMITED
5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario

Modification tarifaire:
Suite à la révocation du mandat donné à C.T.T.B.A. en ce qui concerne le tarif spécial no 541, la requérante Alltrans Express Limited demande à la Commission des transports du Québec de fixer le tarif no 2 de sa division Comet-Expedited Road Service.
Note: Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43664
M-20006-101-DT
LA LIGUE DE TAXIS DE JOLIETTE INC
439, boul. Manseau
Joliette, Qué.

Modification tarifaire:
Les requérants exposent respectueusement à la Commission des transports du Québec, ce qui suit:
1. Ils sont constitués en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, sous le nom de : «La Ligue de Taxis de Joliette Inc», par lettres patentes émises en date du 1er août 1975, tel qu'en fait foi une copie produite au soutien des présentes sous la cote R-1;
2. Ils représentent tous les propriétaires de taxis de l'agglomération de Joliette dont la liste est produite au soutien des présentes sous la cote R-2;
3. Ils demandent, à la Commission des transports du Québec, une augmentation des taux et tarifs actuellement en vigueur dans l'agglomération de Joliette, comme ci-après:

Classe de permis: Taxi
Service: Ordinaire

	Taux et tarifs	*Taux et tarifs proposés*
Au départ de la chute:	0,70 $	1,00 $
Pour chaque kilomètre parcouru:	0,50 $ (km)	0,60 $ (km)
	0,80 $ (mille)	1,00 $ (mille)
Pour chaque minute d'attente:	0,15 $	0,20 $

4. Les requérants sont en mesure de démontrer à la Commission des transports du Québec que les taux existant ne permettent pas aux propriétaires de taxis de l'agglomération de Joliette, de retirer de l'exploitation de leur service des revenus suffisants et raisonnables étant donné notamment les augmentations considérables au chapitre du coût d'achat des véhicules-taxis, des frais de financement, des frais de réparations, d'entretien, du prix du carburant, de l'huile à moteur, de l'antigel, de l'assurance-automobile et généralement de l'augmentation du coût de la vie;

5. Les taux et tarifs pour les propriétaires de taxis de Joliette n'ont pas été augmenté depuis le 5 février 1976.

6. Le ou vers le 6 juin 1979, à une assemblée du conseil d'administration de la Ligue de Taxis de Joliette Inc. les taux et tarifs par vos requérants ont été adoptés à l'unanimité, le tout tel qu'il appert à une copie de ladite résolution produite au soutien des présentes sous la cote R-3;

7. Le ou vers le 6 juin 1979, à une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin, l'ensemble des membres de la Ligue de Taxis de Joliette Inc., ont ratifié les taux et tarifs proposés par le conseil d'administration de la Ligue de Taxis de Joliette Inc., tel qu'il appert à une copie de ladite résolution produite au soutien des présentes comme pièce R-4;

8. Les requérants ont déposé conformément au Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, un cautionnement de cinquante dollars (50 $).

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accorder la présente requête et fixer les taux et tarifs pour le transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-6 (Joliette) à:

1,00 $ au départ de la chute;
0,60 $ par kilomètre parcouru (1,00 $ par mille parcouru)
0,20 $ par minute d'attente.

Rôle M-43665
M-600319-101-DT

PAQUETTE AUTOMOBILE LTEE
PAQUETTE AUTOMOBILE LTD.
684, boulevard L'Ange-Gardien
L'Assomption, Qué.
J0K 1G0
Requérante

Modification tarifaire:

La requérante qui détient les permis suivants M-600319 (1211-DY) location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) et (950-DY) location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à l'exception de tout véhicule de type citerne, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à modifier ses tarifs comme suit:

Annexe «A»

Location à long terme — Automobile

1. Tarif mensuel:
12 mois — 4,20% à 6,30% coût total du véhicule
24 mois — 3,25% à 4,65% coût total du véhicule
30 mois — 3,35% à 4,75% coût total du véhicule
36 mois — 2,60% à 3,95% coût total du véhicule

2. Location à long terme — Camions

Tarif mensuel:
12 mois — 4,60% à 6,20% coût total du véhicule
24 mois — 3,65% à 5,55% coût total du véhicule
30 mois — 3,75% à 4,65% coût total du véhicule
36 mois — 3,00% à 3,85% coût total du véhicule

3. Notes explicatives et complémentaires

a) Le terme «coût total» signifie le prix d'acquisition pour le locataire du véhicule, ainsi que tous les accessoires additionels sur demande du locataire.

b) le pourcentage déterminé exclut l'assurance, l'entretien, et les plaques. Sur demande du locataire, l'assurance pour feu, vol, collision peut être ajoutée au bail, au prix courant du marché et selon l'expérience de conduite du conducteur du véhicule.

c) Sur demande du locataire, l'entretien de véhicule peut être inclus dans le bail selon les exigences du locataire au prix de 20 $ à 40 $ par mois pour le terme du bail, selon entente entre locateur et locataire

d) Sur demande du locataire, les plaques peuvent être incluses dans le bail selon les coûts établis par le ministère des Transports, de la Régie des transports et du plan d'assurance automobile de la province de Québec.

e) Parfois la durée du bail doit être écourtée ou allongée en raison du millage ou de la période de l'année ou selon de la demande du locataire ou du locateur. Le loyer sera donc ajusté en conséquence, afin de satisfaire les besoins du locataire. Le taux d'intérêt en vigueur au moment de la signature du contrat fait également varier le tarif mensuel.

Annexe «B»

Location à court terme — permis M-600319 (1211DY) passagers
permis M-600319 (950DY) camions

	Par jour	*Fin de semaine*	*Semaine*	*Mois*
Compact	23,95 $	58,00 $	145,00 $	435,00 $
	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	100 m/160 km	200 m/320 km	500 m/800 km	2 000 m/3 200 km
Intermédiaire	28 $	64 $	163 $	490 $
	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	100 m/160 km	200 m/320 km	500 m/800 km	2 000 m/3 200 km
Standard	30 $	70 $	175 $	510 $
	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	100 m/160 km	200 m/320 km	500 m/800 km	2 000 m/3 200 km
Camion/Ford Econoline	34 $	78 $	200 $	595 $
	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	100 m/160 km	200 m/320 km	500 m/800 km	2 000 m/3 200 km
Assurance déductible	2 $	5 $	12 $	50 $
Excédent en		Milles	Kilomètres	
Voitures		0,10 $	0,07 $	
Camions		0,15	0,10	

Coût d'une voiture d'accommodation:
12 $ par jour 50 m/80 km gratuits excédant 0,05 du mille ou kilomètre
Coût camion/Econoline d'accommodation:
15 $ par jour 50 m/80 km gratuits excédant 0,05 du mille ou kilomètre
Aux clients de Paquette Automobile Limitée durant la réparation de leur automobile ou camion ou en attendant la livraison d'un véhicule neuf ou usagé.

Rôle M-43666
M-207808-101-D
LEBLANC, JEAN-CLAUDE
5230, Parthenais, app. 2
Montréal, Qué.
H2H 2H3
Requérant-cédant
M-209753-001-101-D
PICHE, FERNAND
262, Allée Sauriol, app. 2
Montréal, Qué.
H3L 1Y1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207808-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43667
M-206905-3-D
BERTRAND, ROMAIN FERDINAND
Fort-Coulonge
Pontiac, Qué.
J0X 1V0
Requérant-cédant
M-208798-003-004-005-2-D
ROMAIN BERTRAND TAXI LTEE
Rue Baume
Fort-Coulonge
Pontiac, Qué.
J0X 1V0
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient les permis M-206905-002-003 et 004 pour la région de Fort-Coulonge 07-8029-V demande de les transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43669
M-207471-101-D
CHARLES, HERMANN
9549 A, Millen, app. 4
Montréal, Qué.
H2M 1X3
Requérant-cédant
M-209728-001-101-D
SOLIDE, HUGUE
6905 est, Sherbrooke, app. 3
Montréal, Qué.
H1N 1E3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207471-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43670
M-207714-101-D
TIPALDOS, NAPOLEON
7590, Terrasse St-Roch, app. 2
Montréal, Qué.
H3N 1Z5
Requérant-cédant
M-201948-004-101-D
GAULIN, MME LISE
1804 Boucherville
St-Bruno-de-Montarville, Qué.
J3V 4H4
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207714-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43671
M-206977-101-D
BRUN, MME ALINE V.
3250, Bélair
Montréal, Qué.
H2A 2A1
Requérante-cédante
M-206627-011-101-D
MATTE, MME ARMANDINE
4950, boul. Léger, app. 306
Montréal-Nord
Qué.
H1G 1J6
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206977-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43672
M-207995-102-D
GAUCHER, JEAN JACQUES
2596 est, Rachel, app. 1
Montréal, Qué.
H2H 1S4
Requérant-cédant
M-209755-001-101-D
BROCHU, GUY A.
228, Rolland-Crescent
Greenfield Park, Qué.
J4V 2Y2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207995-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43673
M-205749-101-D
TROUPAKIS, GEORGES
7777, Stuart
Montréal, Qué.
H3N 2R7
Requérant-cédant
M-209604-002-102-D
GRANT, GEORGE
8151, Stuart, app. 4
Montréal, Qué.
H3N 2S2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205749-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43674
M-205831-101-D
MAILLOUX, SUZANNE
7808, Casgrain
Montréal, Qué.
H2R 1Z1
Requérante-cédante
M-209727-001-101-D
PLESIUS, JEAN-MOLM
7470, Lajeunesse, app. 504
Montréal, Qué.
H2R 2H9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-205831-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43675
M-207995-101-D
GAUCHER, JEAN JACQUES
2596 est, Rachel, app. 1
Montréal, Qué.
H2H 1S4
Requérant-cédant
M-209748-001-101-D
GRATTON, MARCEL
3235 est, St-Zotique
Montréal, Qué.
H1Y 1E8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207995-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43677
M-203921-101-D
MINITSOS, DIMITRIOS
7022, Birnam
Montréal, Qué.
H3N 2S7
Requérant-cédant
M-209722-001-101-D
MINITSOS, MME MARIA
7022, Birnam
Montréal, Qué.
H3N 2S7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203921-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43678
M-203962-101-D

NOEL, AZARIA

8463, du Haut-d'Anjou
Ville d'Anjou, Qué.
H1J 1T8
Requérant-cédant
M-207809-002-101-D

GOULET, MLLE DENISE

832, Marichal
Longueuil, Qué.
J4L 2C5
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203962-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43679
M-206039-101-D

WAKFIE, SAMIR

12273, Valmont
Montréal, Qué.
H3M 2V7
Requérant-cédant
M-209725-001-101-D

DROLET, LUCILLE

73, rue Prince
St-Constant,
Laprairie, Qué.
J0L 1X0
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206039-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43680
M-208518-101-D

ASSIMAKOPOULOS, NIKOLAOS

8619, Champagneur, app. 8
Montréal, Qué.
H3N 2L1
Requérant-cédant
M-209751-001-101-D

KUPEYAN, SARKIS

2100, place Henri-Bourassa, app. 12
Montréal, Qué.
H4N 1A1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208518-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43681
M-208640-101-D

LEGARE, ANDRE

4, rue Mario
(Iberville) Qué.
J2X 4J2
Requérant-cédant
M-209750-001-101-D

HORNE, MME WINNIFRED

6363, Trans Island
Montréal, Qué.
H3W 3B7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208640-001 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43682
M-203174-101-D
BLUTSTEIN, SONIA
6239, Mountain Sights
Montréal, Qué.
H3W 2Z4
Requérante-cédante
M-209752-001-101-D
RAUCH, AARON
5573, Park Avenue
Montréal, Qué.
H2V 4H2
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203174-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-43684
M-600952-101-D
BELANGER CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
220 est, Principale
Hawkesbury, Ont.
Requérante
Au Québec:
109, boul. Laurin
Buckingham, Qué.

Dans une lettre en date du 27 juin 1979 et reçue le 29 juin 1979, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir sous le numéro M-600952.

Rôle M-43685
M-000182-101-D
WOLK, REINHOLD
4956, Hortie
Pierrefonds, Qué.
H8Y 1Z3
Requérant

Transport saisonnier - catégorie Economique
Transport d'enfants âgés de 1 à 6 ans, depuis leur résidence située dans ville St-Laurent et Snowdon, jusqu'au écoles qu'ils fréquentent, soit:
La Garderie et le Centre de jour métropolitain
5197, côte des Neiges
Montréal, Qué.
et
Snowdon Tottlers Cay Nursery
6416, Décarie
Montréal, Qué.
Ce service sera fourni à ville St-Laurent et Snowdon à l'intérieur du territoire délimité par les rues suivantes:
Ouest: Westminster
Nord: Boulevard Gouin
Est: Amherst
Sud: St-Jacques

Rôle M-43686
M-206105-101-D
LA SUCCESSION NASSIM HANNA AOUDE
a/s Mme Helal
1, Westmount Square, app. 786
Westmount, Qué.
H3Z 2R7
Requérante-cédante
M-206073-006-102-D
HAKEM, ABOUD
2290, Grand-Mère
Duvernay
(Laval) Qué.
H7E 1J3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante demande de transférer le permis M-206105-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent à la Commission que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-43687
M-206578-101-D
GOYETTE, CLAUDE
296, 1re Avenue
(Iberville) Qué.
J2X 2B4
Requérant-cédant
M-209701-001-101-D
HUYGHES, JACKY ET NICOLE
(en société)
1552, Grande-Ligne
St-Alexandre
(Iberville) Qué.
J0J 1S0
Requérants-cessionnaires

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206578-001 pour l'agglomération A-41 St-Jean demande de le transférer aux requérants-cessionnaires.

Rôle M-43688
M-200589-101-D
LABELLE, MME CORA
2380 est, Bélanger
Montréal, Qué.
H2G 1E2
Requérante-cédante
M-206627-012-102-D
MATTE, MME ARMANDINE
4950, boul. Léger, app. 306
Montréal-Nord, Qué.
H1G 1J6
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-200589-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-43689
M-207425-101-D
LEMAY, REJEAN
1039, rue Debien
Bellefeuille
(St-Jérôme) Qué.
J0R 1A0
Requérant

Dans une lettre en date du 3 juillet 1979 et reçue le 3 juillet 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir sous le numéro de permis M-207425-001.

Rôle M-43705
M-30004-447-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.
1434 ouest, rue St-Catherine, suite 404
Montréal, Qué.
H3G 1R4

Modification tarifaire:
La requérante Transport Brazeau Inc., détentrice du permis numéro 8077-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin qu'elle fixe le taux de transport de Bromont à la frontière Québec–Ontario des marchandises ci-après mentionnées et destinées à Toronto, et retour, les tarifs suivants, lesquels constituent une augmentation variant de 5% à 11% suivant la quantité minimum chargée:

Tarif actuel			*Tarif souhaité*		
Minimum	*Par mille chargée*	*Equivalence en CWT*	*Minimum*	*Par mille chargée*	*Equivalence en CWT*
24 000 lb	1,62 $	2,70 $	24 000 lb	1,80 $	3,00 $
30 000 lb	1,88	2,51	30 000 lb	2,03	2,71
40 000 lb	2,04	2,04	40 000 lb	2,14	2,14

Pour le transport de machines commerciales, entre autres, machines comptables, commerciales, duplicatrices ou photocopieurs, ordinateurs, machines pour l'informatique, dactylos ou fournitures ou pièces connexes.

Note: Arrêt en cours de route à Granby. Les charges alors faites pour ce faire seront celles apparaissant à la règle 200 du tarif no 10E.

Rôle M-43732
M-209774-101-D
BEAUDIN, GILLES
23, Broock
Aylmer (Gatineau) Qué.
J9H 2X8
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région d'Aylmer 07-7803 VC, sous le numéro de permis M-209774-001.

Rôle M-43733
M-304842-101-D
MASS-WOOD INCORPORATED
84, State Street
Boston, Massachusetts
02109
Au Québec:
2800, Papineau
Longueuil, Qué.
J4K 3M7
Voiturier-remorqueur
M-302595-103-D
IKO FORWARDERS
81, Orenda Road
Brampton, Ontario
Au Québec:
200 ouest, St-Jacques
suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Iko Forwarders Limited, détentrice du permis (24101-V) M-302595, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43734
M-304849-101-D
SANIPOL LTEE
1205, rue Sud
Cowansville
(Missisquoi) Qué.
J2K 2Y9

La requérante, Sanipol Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Cowansville et de tout point situé dans un rayon de 50 milles de ladite ville, à ville Mercier, pour le transport à l'aide de véhicules de type citerne, de déchets industriels ou manufacturiers exclus du champ d'application du Règlement sur le transport de déchets (A.C. 3707-78)

Rôle M-43735
M-301939-102-D
(22406-V)
NESEL FAST FREIGHT INCORPORATED
2430, Lawrence Ave. East
Scarborough
Ontario
Au Québec:
A/S Paquette, Paquette & Ass.
200 ouest, St-Jacques
Suite 900, Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H2Y 1M1

La requérante, dont le permis 22406-V, clause *b*) se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - véhicules spéciaux

Depuis la frontière Québec–Ontario (postes d'entrée: Hull, Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette, Judge, Cheminis) jusqu'à Montréal et aux localités situées dans un rayon de cent vingt-cinq (125) milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de meubles neufs emballés ou non emballés, de lampes, oreillers, de marchandises rembourrées, de literie, matelas, coussins, ainsi que de ressorts de meubles et pièces composantes de meubles, dans un fourgon de déménagement spécialement conçu de type de châssis coudé (drop-frame), pour le compte des manufacturiers (ou de leurs représentants) ou des distributeurs desdites marchandises, depuis des points situés dans la province d'Ontario, ou vers ces mêmes points, suivant autorisation;

voudrait que cette clause se lit à l'avenir, comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Hull, Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette, Judge, Cheminis) à Montréal et aux localités situées dans un rayon de deux cents (200) milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de meubles neufs emballés, ou non emballés, de lampes, oreillers, de marchandises rembourrées de literies, matelas, coussins, ainsi que de ressorts de meubles et pièces composantes de meubles, pour le compte des manufacturiers (ou de leurs représentants) ou des distributeurs desdites marchandises, des points situés dans la province d'Ontario, ou vers ces mêmes points, suivant autorisation.

Rôle M-43736
M-304821-104-D
LAPIERRE, ANDRE
1118, rue Dufort
Mascouche
(Terrebonne) Qué.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne

De tous les dépôts de la compagnie Aigle d'Or Canada Limitée à Montréal à toutes les localités situées sur le Montréal métropolitain (Ordonnance 4560) en plus des villes de Varennes et St-Mathias pour la livraison domiciliaire de l'huile à chauffage ainsi que de petites livraisons industrielles, avec des camions-citernes d'une capacité inférieure à 4 000 gallons et munis de compteur pour le compte de la compagnie «Aigle d'Or Canada Limitée».

Rôle M-43737
M-304814-101-D
LAUZON, YVON
260, rue Greene, app. B-26
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4C 2H8
Place d'affaires:
896, montée de Liesse
Ville St-Laurent
(Ile-de-Montréal) Qué.
H4T 1N8

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à Lauzon et aux points intermédiaires suivants: St-Hyacinthe, St-Thomas-d'Aquin, Drummondville, Bernières, Lévis, Québec et aux points hors route suivants: Valcartier, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, et retour, pour le transport, avec une camionnette, de courrier et de colis d'une pesanteur maximum de 150 lb, pour le compte de Loomis Courier Service Ltd.

Rôle M-43739
M-300039-102-D
(367-V)
GUY LESAGE TRANSPORT INC.
960, boul. Lavoie
Longueuil
(Chambly) Qué.
J4K 3A5

La requérante, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir les autorisations suivantes:

1. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Montréal à tous les points situés dans un rayon de 50 milles de ladite ville pour le transport de marchandises pour le compte de MacDermid Chemicals Inc.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à la frontière Québec/Ontario (ports de sortie: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), pour le transport de marchandises pour le compte de MacDermid Chemicals Inc.

Destination: Ottawa et Brockville (Ontario).

Rôle M-43741
M-300242-102-D
(1976-V)
LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.
390, Principale
St-Jean-Baptiste
(Rouville) Qué.
J0L 2B0

La requérante, détentrice du permis M-300242 (1976-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De St-Hilaire à tout point situé dans un rayon de 160 milles, pour le transport de jus de fruits en contenants, pour le compte de Les Aliments FBI Ltée, et retour avec contenants vides ainsi que marchandises refusées ou avariées.

Droits additionnels:

1. En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante est autorisée à utiliser des véhicules de type isotherme.

2. En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante est autorisée à tirer les semi-remorques en possession légale de l'expéditrice Les Aliments FBI Ltée.

Rôle M-43744
M-303370-101-D
DEMERS, PIERRE
1260, boul. Labelle
Lot 28
Blainville (Terrebonne)
J7C 2N4

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - remorquage

De Blainville et/ou à l'intérieur d'un rayon de 50 milles des limites de la municipalité de Blainville à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles dudit point d'origine et retour, pour le remorquage de remorques de voyages pour le public en général.

Rôle M-43746
M-300859-102-D
(14838-V)
PHILIPPE ROY TRANSPORT INC.
132, rue Angus
East Angus
(Compton) Qué.
J0B 1R0

La requérante demande à la Commission des transports l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Sherbrooke à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles de ladite localité à l'exception de la ville de Thetford Mines et retour, pour le transport par camions munis de treuils, de briques, pierres usinées, plaquettes à patio, blocs de ciment, ciment à maçonnerie, pierres décoratives et tous matériaux de construction composés de briques, ciment ou pierre, et des palettes servant à la manipulation desdits matériaux pour le compte de «Le Bloc Vibré Inc.»

Rôle M-43747
M-304821-105-D
LAPIERRE, ANDRE
1118, rue Dufort
Mascouche
(Terrebonne) Qué.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - citerne - contrat

De Montréal et de Québec, à tous les points situés dans la province de Québec, pour le transport de calcium liquide et d'émulsion, par camion-citerne, pour le compte de Mulco Inc. pourvu que la détentrice en fasse l'épandage.

Rôle M-43753
M-304850-102-D

JEAN BISSON ENR.

(Bisson, Jean)
184 est, boul. St-Elzéar
app. 102
Vimont
(Ville de Laval) Qué.
H7N 1C8
Voiturier-remorqueur
M-300224-104-D
(1772-V)

TRANSPORT ROBERT (1973) LTEE

130, 1re Avenue
Rougemont
(Rouville) Qué.
J0L 1M0
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante-conjointe: Transport Robert (1973) Ltée, détentrice du permis M-300224 (1772-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43754
M-302306-102-D
(23408-V)

R. CLOUGH TRANSPORT LIMITED

P.O. Box 428
Pickerkng, Ontario
Au Québec:
1810, Préfontaine
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H1W 2P1

La requérante, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à offrir les services suivants:

Transport général - longue distance - route restreinte

De Montréal, de Québec et de tous les points situés dans un rayon de 200 km desdites villes à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie) et retour pour le transport de marchandises destinées à Terre-Neuve ou en provenant (à l'exception du Labrador).

Transport général - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull) à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie) et retour pour le transport de marchandises originant ou à destination des points des provinces de Terre-Neuve et de l'Ontario.

Condition:

Ce permis sera exploité concurremment avec les permis complémentaires émis par les autorités concernées.

Rôle M-43755
M-301790-102-D

LAIDLAW TRANSPORT LIMITED

65, Guise Street
Hamilton, Ontario
Au Québec:
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1
Voiturier-remorqueur
M-300328-101-D

RELIABLE TRANSPORT LIMITED

10325, avenue Ryan
Dorval (Qué)
H9P 1A2
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante-conjointe: Reliable Transport Limited, détentrice du permis (3955-V) M-300328, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43756
M-300213-101-D

TRANSPORT F. LUSSIER INC.

76, chemin Marieville
Rougemont
(Rouville) Qué.
J0L 1M0

La requérante, détentrice du permis portant le numéro M-300213 (1683-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisée à effectuer le service suivant:

Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat

De Rougemont à tous les endroits situés dans un rayon de 120 milles de ladite municipalité pour le transport de marchandises pour le compte de A. Lassonde & Fils Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Droits additionnels:

1. En donnant le service ci-haut mentionné, la détentrice pourra utiliser des véhicules de type isotherme.

2. En donnant le service ci-haut mentionné, la détentrice pourra utiliser des véhicules de type citerne, propriété ou en possession légale de l'expéditrice, affectés au transport de jus de pomme ou sous-produits en vrac.

Rôle M-43757
M-300054-101-D
(502-V)

MC NEIL'S TRANSPORT LIMITED
P.O. Box 9
Trépassey, Nouveau-Brunswick
Au Québec:
2020, University
Suite 1738
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H3A 2A5

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat:

1. De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à Montréal et retour, par véhicules à température contrôlée, pour le transport de poisson frais ou congelés, en provenance de la province de Terre-Neuve pour le compte de Fishery Products Ltd. de Terre-Neuve;

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat:

2. De Montréal à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à destination de tous les points dans la province de Terre-Neuve, par véhicules à température contrôlée, pour le transport de fruits et de légumes frais pour le compte de Select Agro Produce Ltd.;

Droit additionnel: À l'occasion du service ci-haut autorisé, la détentrice pourra faire la cueillette dans un rayon de 50 milles de Montréal;

Transport restreint - longue distance - route restreinte - corridor:

3. De la frontière Québec - Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de tous les points situés dans la province d'Ontario et retour, à travers la province de Québec, pour le transport de poisson frais ou congelé;

Transport restreint - longue distance - route restreinte - corridor:

4. De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à la frontière Québec - Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à destination de tous les points dans la province de Québec, pour le transport de fruits et légumes frais.

Rôle M-43758
M-301525-101-D
(20667-V)

JEFFERY'S CARTAGE LIMITED
P.O. Box 600
Vineland, Ontario
Au Québec:
a/s Flynn, Rivard & Ass.
2020, Université, app. 1738
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H3A 2A5

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée), en transit à travers la province de Québec, via la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie), à destination de tous les points en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Bonar & Bemis Ltd., depuis ses installations à Burlington en Ontario.

Restriction: Ce permis sera opéré en conjonction avec le certificat X-1335 émis par le Ministry of Transportation and Communications de l'Ontario et les certificats à être émis par les juridictions compétentes aux Maritimes.

Rôle M-43759
M-300822-102-D

MANIWAKI MONTREAL TRANSPORT LTEE
302, des Oblats,
C.P. 778
Maniwaki (Gatineau)

La requérante, détentrice du permis portant le numéro M-300822 (14344-V), qui par la décision portant le numéro M/CR/04658 s'est vue autoriser à donner le service suivant:

Transport général - longue distance - route restreinte

De Montréal à Clovia et retour.

s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que ledit service se lise dorénavant comme suit:

Transport général - longue - route restreinte

À Clova de Montréal et retour.

Droit additionnel: En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante est autorisée à utiliser des véhicules de type isotherme.

Rôle M-43760
M-300870-102-D (14921-V)

ALLTRANS EXPRESS LTD
5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
2215, St-François
Dorval
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1K3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport général - longue distance - route resteinte

À l'aéroport international Mirabel de Montréal et retour pour le transport de marchandises pour le public en général.

Rôle M-43762
M-30003 360-DT

BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, rue Berri, app. 460
Montréal (Qué.)
H2L 4C7

Modification tarifaire:

Demande urgente de modification de taux

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Tarif spécial no 10

Etablir une publication sur tarif spécial no 10 pour des appareils ménagers de L'Assomption et St-Paul-l'Ermite à Montréal métropolitain.

Tarif 15-D

Item 208 - page 91-F

Retire le point d'origine Québec ainsi que la référence 3. Ajouter des taux et la destination Havre-St-Pierre.

Item 208 - page 91-G 1/2

Annuler la référence 3. Ajouter des taux pour les destinations suivantes: Port-Cartier - Sept-Iles - et Havre-St-Pierre en provenance de Québec.

Item 205

Ajouter des taux à la section D entre Havre-St-Pierre et Montréal et Québec pour 5 000 - 10 000 - 15 000 lb.

Règlement no 456 - Anglais et français

Etablir un règlement pour les expéditions en transbordement à Québec.

Item 229 3/4

Ajouter Québec comme destination aux deux sections de cet item.

Tarif 30-A

Item 5500 - cédules 5215 à 5245 inclusivement

Ajouter à cet article de denrées alimentaires des taux pour 50 000 et 60 000 lb à toutes les cédules s'y rattachant.

Item 5527 - cédules 5145 et 5205

Nouvel item et nouvelle cédule.

Tarif 60-A

Item 168

Amender le taux ainsi que le minimum de pieds par voyage.

Item 145

Nouvel item.

Item 145-A

Nouvel item.

Tarif 70-B

Item 220

Ajouter une section à destination de Sorel avec taux.

Tarif 75-A

Item 2776 - cédule 1655

Nouvel item, nouvelle cédule.

Item 2310 — cédule 1660

Nouvel item et nouvelle cédule.

Item 200 - cédule 105

Ajouter des taux pour 30 000 lb, 40 000 lb et 50 000 lb.

Item 2510 - cédule 1665

Ajouter une section pour Wickham, South Durham, Roxton Falls, avec taux appropriés à cette cédule.

Item 3310 - cédule 1670

Établir une section séparée de Cowansville à Montréal avec taux publiés à cette nouvelle cédule.

Item 4520 — cédule 1675

Nouvel item et nouvelle cédule.

Tarif 80-A

Item 1141

Amender le taux publié pour 20 000 P.T.L. à la 2e section de cet item.

Item 3123

Ajouter planches platrées à la description de cet item. Annuler le taux pour 50 000 lb. Augmenter le taux pour 60 000 lb. Annuler la notation P.T.L. aux poids 60 000 lb et 70 000 lb.

Item 2790

Amender les taux pour 35 000 - 40 000 lb aux deux premières sections de cet item.

Ajouter des taux pour 45 000 et 50 000 lb aux deux premières sections de cet item.

Item 3860

Ajouter à la section Victoriaville, Aston Jonction. Ajouter des taux pour 5 000 lb et 10 000 lb.

Tarif 100-C

Règlement 280 - Anglais et français

Ajouter à ce règlement que les frais seront facturés au consignataire.

Tarif 101-E

Item 1475 - cédule 2385

Nouvel item et nouvelle cédule.

Item 3150 - cédule 2390
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 2020
Annuler la référence A
Item 3440 - cédule 225
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 995 - cédule 4475
Nouvel item et nouvelle cédule.
Item 1090 - cédules 2065 et 2075

Ajouter une référence # à cet item, à l'effet que les taux publiés à la cédule 2075 seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 1979. À ces deux cédules, amender les taux publiés pour L.T.L. - 500 lb - 1 000 lb - 2 000 lb - 5 000 lb.

Action Indépendante no 4

Ajouter à cette action indépendante émise pour le transport du bois mou la destination Tring Jonction à tous les points d'origine énumérés sujets aux mêmes taux que ceux publiés pour Montréal. Modifier à la note (D) le pourcentage à 30% pour les expéditions de bois brut. Ajouter une section de St-Alphonse-de-Caplan à Armagh avec taux.

Action Indépendante no 25

Etablir et déposer une action indépendante no 25 pour du couvre-plancher de Farnham à Montréal et pour les matériaux utilisés dans la fabrication du couvre-plancher de Montréal à Farnham.

Action Indépendante no 5

Ajouter un taux à destination de Baie-Comeau et Hauterive à cette Action Indépendante émise pour des menus articles et fournitures pour magasin en provenance de Montréal.

Contrat à taux convenus no 11

Ce contrat existe entre Steinberg Limitée, division Québec, et Clarke Transport Routier Ltée. Ce contrat est renouvelé (contrat ci-attaché).

Contrat à taux convenus no 21

Amender les taux à ce contrat entre Champlain Sept-Iles Express et Compagnie Pétrolière Impériale Ltd. de Montréal à Sept-Iles, Labrador City et Shefferville.

Suppléments Interim

A. Proulx Transport Inc. no 2108
Clause G

Amender les taux de cette clause contrat de la Coopérative Agricole Régionale (contrat ci-attaché).

Clause I

Renouvellement de cette clause contrat de l'imprimerie de Papineauville Enrg. (contrat ci-attaché)

Guilbault Transport Inc. no 1824
Clause Y

Amender les taux de cette clause.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43763
M-300930-101-DT
COTTRELL FORWARDING CO. LTD.
250 ouest, Beaubien
Montréal, Qué.
H2V 1C4
Requérante

Demande de majoration de taux des produits de 9,5% sur les expéditions de 1 à 19 999 livres et de 8% sur les expéditions de 20 000 livres et plus.

Sur les taux de marchandise générale publiés dans le tarif Cottrell 1-D, la majoration est de l'ordre de 8%. La demande est conforme à l'article 2.58.1 de la Loi des transports: la majoration devra entrer en vigueur dans le plus bref délai.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-43765
M-000091-101-D
ROYAUME DES BAMBINS ENRG.
(Cécile Légaré)
1739, Boisvert
Vimont, Laval
Qué. H7M 2L1
Requérante

Service d'autobus - transport saisonnier - catégorie Economique

Transport d'enfants de trois à sept ans de leur résidence respective située dans les limites de la cité de Laval et se rendant à l'école maternelle suivante et retour:
Royaume des Bambins Enrg.
1739, Boisvert
Vimont, Laval
(Qué.) H7M 2L1

Ce service sera donné à partir de la date d'entrée en vigueur de cette décision et jusqu'au 30 juin 1980.

Rôle M-43766
M-000092-101-D
STEGER, JACK
5131, Prince of Wales
Montréal, Qué.
H4V 2N2
Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Classe de permis: Service d'autobus 15 passagers, catégorie Economique

Service: Transport d'enfants de trois à sept ans de leur résidence située dans Montréal et se rendant aux écoles suivantes, et retour:

N.D.G. Nursery School Inc.
4335, avenue Hampton, Montréal (Qué.)

Children's House Montessori
4020, Grand-Boulevard, Notre-Dame-de-Grâce
Montréal (Qué.)

Ce service sera donné pour la période scolaire soit de septembre 1979 à juin 1980.

Rôle M-43767
M-000347-101-D
LESELLIER, MICHELE
4780, Vézina, app. 29
Montréal, Qué.
H3W 1B8
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

Transport saisonnier - catégorie Economique

Service no 1

Transport d'enfants de 6 à 14 ans, de leur résidence au Centre d'études espagnoles de Montréal, et retour, pour l'année scolaire 1979-80.

Service no 2

Transport d'enfants de 6 mois à 6 ans de leur résidence à la Garderie le «Pitchounet» Inc. située au 4810, Van Horne et retour, pour l'année 1979-80.

Ces services seront donnés du lundi au vendredi.

Le quadrilatère sera borné comme suit:

Nord: boulevard Morin
Sud: Notre-Dame
Est: Lacordaire
Ouest: Cavendish

Rôle M-43768
M-000082-101-HP
LES TOURS MAISONNEUVE INC.
5000, avenue des Mélèzes
Montréal, Qué.
H1T 2H9
Requérante

Demande de modification d'horaire

Pour son tour de la ville d'une durée de deux heures:

Horaire existant:	Horaire proposé:
9h30	9h
9h40	10h
9h45	11h
12h30	12h
14h15	13h
14h30	14h
14h40	15h
15h30	16h

Hôtel Ramada
Hôtel Maritime: 10 min. avant l'heure
Hôtel Hyatt: à chaque heure
Hôtel Méridien: 5 min. après l'heure
Holliday Inn place Dupuis: 10 min. après l'heure
Hôtel Richelieu: 15 min. après l'heure
Hôtel Loews: 20 min. après l'heure
Hôtel Sherbourg & Constelletion 25 min. après l'heure
Hôtel Château Versailles: 30 min. après l'heure

Rôle M-43777
M-303197-103-D
INDIAN RIVER TRANSPORT CO. INC.
P. O. Box AG Dundee
Florida 33838
U.S.A.
Au Québec:
800, place Victoria
Tour de la Bourse, suite 4119
Montréal, Qué.
H4Z 1A2

La requérante, Indian River Transport Co. Inc., s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à offrir les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - transport spécialisé -

De la frontière Québec/Etats-Unis (ports d'entrée Lacolle et Phillipsburg) à Rougemont, Qué., pour le transport de liqueur au rhum et coco par véhicule-citerne originant des Bahamas via le port de Palm Beach, Riviera Beach, Floride, en corridor à travers les Etats-Unis, et destiné à Les Distilleries Dumont Ltée, Rougemont, Qué., pour le compte de Tod-Hunter Mitchell Co. Ltd.

Note: ce permis ne nécessite pas de permis complémentaire aux Etats-Unis puisqu'il s'agit d'un mouvement en douane et par conséquent non réglementé par l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-43778
M-304820-101-D
LES ENTREPRISES MARIUS THERRIEN INC
12229, boul. Langelier
Montréal-Nord
(Ile-de-Montréal) Qué.
H1G 3M4

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - service local -

Montréal-Métropolitain, pour le transport d'arrangements floraux pour le compte de Fleuriste Elaine Enrg., Bélanger Fleuriste, Boutique C. Paris Fleuriste, Au Jardin de Pierrot Fleuriste Enr., Ami, Amie Fleuriste, Je t'aime, Michelle Gareau Fleuriste Inc., Fleuriste Joli Bouquet Enr., Créations Florales Enrg., Yvonne Fleuriste enrg., Fleuriste avec Amour enrg.

Rôle M-43779
M-302748-101-D (25435-V)
METRO FLAME INC.
4545, boul. Lavoie
St-Vincent-de-Paul
(Laval) Qué.
H7C 1A1

La requérante, Métro Flame Inc., qui détient le permis no 25435-V, dont les clauses *a*), *b*) et *c*) se lisent comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne -

a) De Montréal-Est à Joliette et points intermédiaires, via routes 2 et 48, pour le transport, par camions-citernes, d'huile, de gazoline et de produits pétrolifères.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne -

b) De Montréal-Est à Berthierville et points intermédiaires, via route 2, pour le transport, par camion-citerne, d'huile, de gazoline et de produits pétrolifères.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne -

c) De Montréal-Est à ville des Laurentides et points intermédiaires via routes 2, 48, 33 et 41, pour le transport par camions-citernes, d'huile, de gazoline et de produits pétrolifères.

s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à modifier lesdites clauses de façon à ce qu'elles se lisent dorénavant comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé -

a) De Montréal-Est à Joliette et points intermédiaires, pour le transport, par véhicules-citernes, d'huile, de gazoline et de produits pétrolifères.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé -

b) De Montréal-Est à Berthierville et points intermédiaires, pour le transport, par véhicules-citernes, d'huile, de gazoline et de produits pétrolifères.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé

c) De Montréal-Est à ville des Laurentides et points intermédiaires, pour le transport par véhicules-citernes, d'huile, de gazoline, et de produits pétrolifères.

Note: la présente demande a pour but d'enlever les numéros de route qui de toute façon, ont tous été changés.

Rôle M-43780
M-304408-102-D (25944-V)
TRANSPORT CLAUDE BEAUDOIN ENRG
177, rue Boucher, app. 6
Joliette
(Joliette) Qué.
J6E 2H2
Voiturier-remorqueur
M-301153-101-D (17645-V)
LES TRANSPORTEURS DE LIQUIDE METRO LTEE
4545, boul. Lavoie
St-Vincent-de-Paul
(Laval) Qué.
H7C 1A1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Les Transporteurs de Liquide Metro Ltée, détentrice du permis M-301153 (17645-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43792
M-304469-102-D (25955-V)
TRANSPORT PIERRE DURAND ENR.
21, rue Longpré
Joliette
(Joliette) Qué.
J6E 4V1
Voiturier-remorqueur
M-301153-102-D (17645-V)
LES TRANSPORTEURS DE LIQUIDES METRO LTEE
4545, boul. Lavoie
St-Vincent-de-Paul
(Laval) Qué.
H7C 1A1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Les Transporteurs de Liquide Métro Ltée, détentrice du permis M-301153 (17645-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-43793
M-300568-101-D (9646-V)

LA CIE DE TRANSPORT DE BERTHIERVILLE INC.

960, ave. du Collège
Berthierville
(Berthier) Qué.
J0K 1A0

La requérante qui détient les clauses se lisant comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - équipement spécial

1. De Berthierville à tous les points de la province de Québec à l'exception des Iles-de-la-Madeleine, Québec et toutes les localités situées dans les comtés de Rimouski, Bellechasse, Matane, Matapédia, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, pour le transport de poteaux métalliques d'une longueur de 65 pieds ou plus, munis et/ou accompagnés de leur potence et transportés sur des véhicules télescopiques agencés de chèvres à l'avant et à l'arrière, selon le besoin, pour la protection de la potence et permettant le transport des poteaux de 100 pieds, et retour avec marchandises avariées, pour le compte de Les Produits Berfab Ltée.

2. Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - équipement sépcial

2. De Berthierville à la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) destination: tous les points de l'Ontario; pour le transport de poteaux métalliques d'une longueur de 65 pieds et plus, munis et/ou accompagnés de leur potence, et transportés sur des véhicules téléscopiques agencés de chèvres à l'avant et à l'arrière, selon le besoin, pour la protection de la potence et permettant le transport des poteaux de 100 pieds, et retour avec marchandises avariées, pour le compte de Les Produits Berfab Ltée.

Droit additionnel

La requérante aura le droit d'utiliser des remorques à timon.

demande que la clause additionnelle suivante soit ajoutée:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Berthierville à tous les points de la province de Québec, et retour, pour le transport de produits métalliques fabriqués et des matières premières utilisées par Les Produits Berfab Ltée.

Droit additionnel

La requérante aura le droit d'utiliser des fardiers ainsi que les fardiers et remorques possédés ou sous le contrôle légal de l'expéditrice.

Rôle M-43794
M-300798-101-D

LES LIGNES EXPRESS WARNETT LTEE / WARNETT EXPRESS LINES LTD

40, rue St-Donat
Ste-Agathe-des-Monts
(Terrebonne) Qué.
J8L 1P8

La requérante, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter sur les services suivants:

j) Transport général - service local -

Ste-Agathe et tous les points situés sur distance ne dépassant pas 5 milles dudit endroit.

k) Transport général - longue distance - rayon -

De Ste-Agathe et tous les points situés dans un rayon de 30 milles dudit endroit, et retour.

1) Transport général - longue distance - route restreinte -

De Ste-Agathe à Montréal, et retour.

le droit additionnel suivant: À l'occasion des services ci-haut mentionnés, elle demande le droit d'utiliser des véhicules à température contrôlée (isotherme).

Rôle M-43795
M-304848-101-D

TRANSPORT LEOPOLD BENARD INC. / LEOPOLD BENARD TRANSPORT INC.

79, de Vaudreuil
Boucherville
(Chambly) Qué.
J4B 1K7

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter les services suivants:

Transport restreint - local -

Montréal à toutes les localités situées à l'intérieur de ladite cité.

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Grantham-Ouest à St-Jérôme, Châteauguay et Lachine

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De St-Hubert à St-Jérôme.

Dans les trois cas, pour le transport de résidus de métaux destinés à être recyclés dans des contenants devant se déplacer uniquement sur des véhicules «Roll on Roll off» pour le public en général et retour avec marchandises refusées.

Rôle M-43799
M-502892-101-D

LES ENTREPRISES QUEVILLON INC.,

Lebel-sur-Quevillon
(Abitibi-Est) Qué.
J0Y 1X0
Requérante-cédante
M-509033-101-D

RODRIGUE, LAURENT

150, place Rivet
Lebel-sur-Quevillon
(Abitibi-Est) Qué.
JOY 1X0
Requérant-cessionnaire

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Laurent Rodrigue le permis M-502892 004, qu'elle détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-43800
M-501660-101-D
GINGRAS, EUGENE
1681, rue Dunant
Sherbrooke
(Sherbrooke) Qué.
J1H 4A3
Requérant-cédant
M-509084-101-D
BEAULE, ROLAND
R.R. no 1
Ascot Corner
(Sherbrooke) Qué.
J0B 1A0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roland Beaule le permis M-501660 001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 05.

Rôle M-43801
M-503788-101-D
FAVREAU, MARCEL
440, rue David
St-Amable
(Verchères) Qué.
J0L 1N0
Requérant-cédant
M-509085-101-D
FAVREAU & FILS ENRG.
(En société)
440, rue David
St-Amable
(Verchères) Qué.
J0L 1N0
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-503788 001, à Favreau & Fils Enrg. pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 06.

Rôle M-43802
M-500821-101-D
ADAM, MARCEL
1103, rue Principale
St-Dominique (Bagot)
Qué. J0H 1L0

Le requérant est détenteur du permis no M-500821 003.

Dans une lettre reçue le 9 juillet 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle M-43803
M-504006-101-D
PAPINEAU, JEAN-PAUL
662, rue Duvernay
Granby
(Shefford) Qué.
J2G 2G3

Requête en révision pour cause suivant l'article no 19

À l'un des honorables Juges et/ou à messieurs les Commissaires, le requérant expose respectueusement ce qui suit:

1. Attendu que le requérant était détenteur d'un permis de camionnage en vrac sous le numéro M-504006-001;

2. Attendu qu'il avait formulé une demande de transfert de son système de transport en faveur de monsieur Roger Auclair, le tout tel qu'il appert au dossier portant le numéro de cause M-40618, dossier M-504006-DS-2;

3. Attendu que cettedite demande avait été opposée par l'Association des Camionneurs Artisans de la Région 05 Inc.;

4. Attendu que en cours d'instance, l'Association des Camionneurs Artisans de la Région 05 Inc. avait retiré son opposition;

5. Attendu que lorsqu'il a formulé cette demande de transfert, le requérant s'était présenté à la Commission des transports du Québec et les préposés lui avaient fait savoir qu'il n'avait pas besoin de procureur pour sa cause étant donné les motifs allégués au transfert;

6. Attendu qu'une audition publique fut tenue le 15 mai 1979 en regard de cette demande de transfert qu'une décision défavorable fut rendue le 24 mai 1979, portant le numéro MCV-16151, par laquelle la Commission révoquait le permis du requérant pour cause de non exploitation;

7. Attendu que la requérante désire demander la révision de ladite décision pour les motifs de droit et de fait suivants:

8. Que n'eut été les représentations qui lui furent faites par la Commission des transports du Québec, le requérant se serait prévalu des services d'un procureur lors de l'audition;

9. Que ce dernier aurait alors pû citer à la Commission sa jurisprudence passée par laquelle la Commission des transports du Québec dans plusieurs cas a accordé pour des causes similaires le transfert de permis;

10. Que le requérant ignore et ignorait à l'époque cette jurisprudence dont il aurait pû se prévaloir lorsque sa cause s'est présentée;

11. Qu'effectivement, le requérant a été inadéquatement informé et mal renseigné de la procédure qu'il avait à suivre et qu'en conséquence, tel qu'en fait foi la décision, il en est découlé un préjudice grave et certain;

12. Que le requérant a depuis dix-neuf (19) ans effectué le transport de matières en vrac et était dans sa région connu sous ce titre;

13. Que depuis 1971, le transport en vrac était d'ailleurs sa seule source de revenu;

14. Que jusqu'à la fin de février 1979, le requérant a toujours eu un véhicule dompeur enregistré auprès de la Commission des transports du Québec;

15. Que même en 1979, il avait fait en sorte de renouveler son permis de camionnage en vrac;

16. Qu'effectivement en 1976, il tomba gravement malade et fut condamné au repos forcé par le médecin, subissant alors une opération pour le coeur (pontage);

17. Que de 1976 à 1978, il a toujours gardé espérance de pouvoir reprendre son travail;

18. Qu'il est actuellement âgé de cinquante-six (56) ans;

19. Que vers le mois de février 1979, il apprenait de son médecin qu'il lui était impossible de reprendre le travail auquel il s'était voué toutes les années passées et avec lequel il avait assuré sa subsistance;

20. Que c'est à ce moment que le requérant décida de vendre son véhicule et vers la mi-mars, il décidait au surplus de céder son système de transport au mis-en-cause, monsieur Roger Auclair;

21. Que ledit Roger Auclair est toujours intéressé a acquérir ledit système de transport;

22. Que n'eut été l'intervention de l'Association des Camionneurs Artisans de la Région 05 Inc., ledit transfert aurait pu être accordé sans audition publique;

23. Que le requérant, après avoir consacré une partie importante de sa vie au transport de matières en vrac, devrait être en droit de pouvoir céder ce véhicule, étant dans l'impossibilité de continuer à cause de son état de santé gravement atteint et suite aux recommandations de son médecin;

24. Que sans l'octroi de la présente requête en révision, le requérant subi un préjudice grave et certain, voir même irréparable;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Recevoir la présente requête;

Ordonner la révision de la décision MCV-16151 rendue le 24 mai 1979, cause M-40618, dossier M-504006-DS-2;

Réinstaller le permis du requérant;

Autoriser le transfert dudit système de transport en faveur de monsieur Roger Auclair ou subsidiairement, n'ordonner que la réinstallation du permis du requérant;

Le tout, à toutes autres conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle M-43804
M-502084-101-D
PARADIS, ROLLAND
1020, boul. Paquette
Mont-Laurier (Labelle)
Qué. J9L 1M1

Le requérant est détenteur du permis no M-502084-001.

Dans une lettre reçue le 9 juillet 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle M-43805
M-503229-6-D
HEBERT, GILLES
152, St-Georges
Henryville (Iberville)
Qué. J0J 1E0

Le requérant est détenteur des permis nos M-503229 001 002 003 004 005.

Dans une lettre en date du 27 mars 1979 et reçue le 4 avril 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que ses permis autorisent à fournir.

Rôle Q-21010
Q-600,478-101-D
LOCATION ALBERT & FILS LTEE
230, rang St-Pierre, route Rurale 3
La Baie (Chicoutimi)
Qué.
G7B 3N8

Nouvelle demande de permis de location:

La requérante, Location Albert & Fils Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: - location à court terme (moins d'un (1) an) et location à long terme (plus d'un (1) an) de véhicules de promenade et de camions de poids léger, pour le public en général.

Rôle Q-21012
Q-202,573-101-D
BOISSONNEAULT, JULIA
84 A, rue des Ormes
Québec, Qué.
G1L 1M6
Requérante-cédante
Q-203,218-101-D
GODIN, DENIS
5151, rue des Ramiers
Charlesbourg, Qué.
G1G 1L2
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Boissonneault, Julia demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Godin, Denis le permis Q-202,573-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Charlesbourg Orsainville A-25.

Rôle Q-21026
M-304 761-105-D
LAPLANTE, ROGER
388, rue Jean-Claude
Bois-des-Fillion
(Terrebonne) Qué.
J6Z 1B5
Voiturier-remorqueur
Q-21028
M-304 872-102-D
LECOMPTE, SERGE
203, rue Gentilly
Laval
(Ile-Jésus) Qué.
H7K 1S8
Voiturier-remorqueur
Q-21030
M-304 873-103-D
FRESCO, CAMILLO
7955, Joseph-de-Montenon
Montréal, Qué.
H1E 3M2
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 487-107-D 109-D 111-D
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
(13963-V)
3600, boul. Hamel
Québec, Qué.
G2E 2G7
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:
Les requérants remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à les autoriser à tirer avec leur tracteur dûment enregistré les remorques de Speedway Express Ltd. suivant les clauses A, B, D, E, F, G, H, I et J du permis de cette dernière portant le numéro 13963-V, et ladite Speedway Express Ltd. demande le permis correspondant.

Rôle Q-21040
Q-501,840-101-D
TERRASSEMENT PROVINCIAL ENR.
(Tanguay, Lorraine)
306, avenue Plante
Vanier, Qué.
G1M 1S5
Requérante-cédante
Q-506,957-101-D
TERRASSEMENT PROVINCIAL TANGUAY INC.
306, avenue Plante
Vanier, Qué.
G1M 1S5
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:
La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer les permis Q-501,840-001 et 002, qu'elle détient pour transporter les matières en vrac dans la région no 03, à Terrassement Provincial Tangauy Inc.

Liste des actionnaires de la requérante-cessionnaire:

Mme Lorraine Brochu-Tanguay	5 660 actions ordinaires
M. Ulric Tanguay	1 action ordinaire
M. Denis Racine	1 action ordinaire

Rôle Q-21041
Q-600,356 101-DT
LOCATION DES ILES INC.
Case postale 2141
Havre-de-Gaspé
(Gaspé) Qué.
G0C 1S0
Adresse de correspondance
Havre-aux-Maisons
(Iles-de-la-Madeleine) Qué.
G0B 1K0

La requérante Location des Iles Inc. demande à la Commission des transports l'autorisation d'augmenter son tarif pour la location de voitures aux Iles-de-la-Madeleine.

Le tarif actuel est de 25 $ par jour sans frais de millage et nous aimerions le hausser à 30 $ par jour sans frais de millage.

Rôle Q-21044
Q-501,780-101-D
GUENETTE, GILLES
390, 12e Rue
Montminy
(Montmagny) Qué.
G0R 3Y0
Requérant-cédant
Q-506,964-101-D
LEMIEUX & PROULX INC.
47 est, St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Montmagny) Qué.
G5V 1J6
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer le permis de camionnage en vrac Q-501,780-001 qu'il détient pour transporter les matières en vrac décrites à l'article 3 du Règlement sur le camionnage en vrac, à la compagnie Lemieux & Proulx Inc. ayant son siège social à Montmagny.

Rôle Q-21045
Q-502,307-101-D
G. VALLIERES LTEE
381, St-Laurent
Lévis
(Lévis) Qué.
G6V 3W6

Transfert d'actions:

Avis est donné que la requérante détentrice des permis de camionnage en vrac Q-502,307-001 et 002, région no 3, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de statuer sur le maintien des permis, à la suite du changement d'actionnaires à l'intérieur de la compagnie.

Ancienne distribution d'actions		Nouvelle distribution d'actions	
Vallières, Gratien	50%	Vallières, Gratien	98%
M. Gagné	49%	Gauthier, Alexandre	1%
Gauthier, Alexandre	1%	Vallières, Eddy	1%

Rôle Q-21046
Q-501,188-101-D
NADEAU, JEAN-GUY
140, rue Versailles
Victoriaville
(Arthabaska) Qué.
G6P 1A6
Requérant-cédant
Q-506,960-101-D
GOSSELIN, MARC
13, rue Fortier
Victoriaville
(Arthabaska) Qué.
G6P 3A8
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501,188-001 pour la région 04, à M. Marc Gosselin.

Rôle Q-21048
Q-600,481-102-D
ENTREPRISES B.C. (MONTREAL) LIMITEE
1790, chemin de la Canardière
Québec, Qué.
G1J 2E3

Demande de droit additionnel:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de location à court et long termes pour véhicules de promenade restreint exclusivement aux écoles de conduite.

Rôle Q-21054
Q-201,163-111-D
TAXIS JAUNES LTEE
1191, avenue Cartier
Québec, Qué.
Qué.
G1R 2S9
Requérante-cédante
Q-203,213-101-D
EUGENE IMBEAULT
(Imbeault, Eugène)
1349, avenue de la Ronde
Québec, Qué.
G1J 4C1
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Taxis Jaunes Ltée demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Eugène Imbeault (Imbeault, Eugène) son permis taxi Q-201,163-039 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire et le véhicule-taxi pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 et selon les articles 20, 33, 39 de la Loi des transports.

Rôle Q-21055
Q-500,064-101-D
GAGNE, GUY
Rue des Pins
St-Alexandre
(Kamouraska) Qué.
G0L 2G0
Place d'affaires:
Rue Principale
St-Alexandre
(Kamouraska) Qué.
G0L 2G0
Requérant-cédant
Q-502,799-101-D
LARRIVEE, CONRAD
375 est, Notre-Dame
Trois-Pistoles
(Rivière-du-Loup) Qué.
G0L 4K0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500,064-001, en faveur de Conrad Larrivée, pour le transport de matières en vrac, dans la région no 03.

Rôle Q-21056
Q-200,840-101-D
MARQUIS, HECTOR
244, St-Georges
Matane (Matane)
Qué.
G4W 2B4
Requérant-cédant
Q-203,220-101-D
DEGAGNE, JEAN-YVES
963, route 195
Matane (Matane)
Qué.
G4W 3M7
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Marquis, Hector demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis Q-200,840-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire à Degagné, Jean-Yves ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9.

Rôle Q-21057
Q-300,075-102-D (760-V)
NIL GIRARD TRANSPORT LTEE
1777, boul. Talbot
Chicoutimi
(Chicoutimi) Qué.
G7H 5A9

Demande de modification de la clause *l*
La requérante détient de la Commission des transports du Québec le permis numéro 760-V, dont copie certifiée authentique est produite au soutien des présentes sous la cote R-1 pour valoir comme si ici au long récitée;
Au permis de la requérante, la clause *l* se lit comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De L'Ascension-de-Notre-Seigneur et de tous les points situés dans les districts électoraux-provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Dubuc à Montréal et dans un rayon de 100 milles de cette ville, et à Québec et dans un rayon de 75 milles de cette ville, pour le transport de bois préparé.»
La requérante désire modifier ladite clause *l* par ce qui suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte

De L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Roberval, St-Félicien, Notre-Dame-de-la-Doré, Dolbeau, millage 54 de la route Chibougamau et de tous les points situés dans les districts électoraux-provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Dubuc à Montréal et dans un rayon de 150 milles de cette ville, et à Québec dans un rayon de 100 milles de cette ville, pour le transport de bois préparé.»

Rôle Q-21058
Q-301,913-101-D
CODERRE, ROGER
276, Notre-Dame
St-Germain-de-Grantham
(Drummond) Qué.
J0C 1J0
Requérant-tireur
Q-300,750-101-D (19889-V)
ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE
276, Notre-Dame, C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond) Qué.
J0C 1K0
Requérante-tirée

Nouvelle demande permis remorquage:
M. Roger Coderre, voiturier-remorqueur, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par St-Germain Transport Ltée dans l'exploitation de son permis, voiturier-roulier, suivant toutes les clauses du permis de St-Germain Transport Ltée portant numéro 19889-V, laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.

Rôle Q-21059
Q-300,712-101-D (19126-V)
LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC.
2450, rue Chicouté
Hauterive
(Saguenay) Qué.
G5C 2Y6

Modification clause *b*.
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire modifier la clause *b* de son permis qui se lit présentement comme suit:
Transport de ménages et d'ameublements:
Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé, muni des accessoires nécessaires et utilisés exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte
De Hauterive et Baie-Comeau à Québec avec droit de livraison dans un rayon de 200 milles de Québec pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires nécessaires et utilisés exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.
Pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
Transport de ménages et d'ameublements:
Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé, muni des accessoires nécessaires et utilisés exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte
De Hauterive et Baie-Comeau à Québec avec droit de livraison et de cueillette dans un rayon de 200 milles de Québec, et retour, pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires nécessaires et utilisés exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.

Rôle Q-21060
Q-300,168-103-D (3653-V)
THETFORD TRANSPORT LIMITEE
1829, boul. Smith Nord, C.P. 305
Thetford Mines
(Mégantic) Qué.
G6C 5T2

Demande de droit additionnel:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec le droit additionnel suivant:
En donnant les services autorisés par les clauses *a), b), c) cc)* et *dd)* de son permis numéro 3653-V, la détentrice aura le droit de se servir de fardiers.

Rôle Q-21061
Q-300,168-101-D (3653-V)
THETFORD TRANSPORT LIMITEE
1829, boul. Smith Nord, C.P. 305
Thetford Mines
(Mégantic) Qué.
G6C 5T2

Demande de permis permanent:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Robertsonville aux sites de forage situés dans un rayon de 500 milles dudit endroit pour le transport d'équipement et/ou matériel servant aux opérations de forage pour le compte de Les Forages Kennebec Ltée et retour avec le même équipement et/ou matériel.
Droits additionnels:
1. En donnant le service précité, le détenteur aura le droit de se servir de fardier.
2. En donnant le service précité, le détenteur aura le droit de se servir de semi-remorques ainsi que de fardiers, propriété de Les Forages Kennebec Ltée.

Rôle Q-21062
Q-300,168-102-D (3653-V)
THETFORD TRANSPORT LIMITEE
1829, boul. Smith Nord, C.P. 305
Thetford Mines
(Mégantic) Qué.
G6G 5T2

Demande de permis permanent:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Thetford Mines à tout point situé dans un rayon de 500 milles de ladite ville pour le transport de modules et de pièces en béton précontraint pour le compte de L. Gosselin & Fils Ltée et retour avec marchandise refusée et/ou endommagée;
Droit additionnel:
En donnant le service précité, la détentrice aura le droit d'utiliser les remorques et/ou semi-remorques appartenant à l'expéditrice.

Rôle Q-21063
Q-506,734-101-D
DIAMOND, LUC
241, rang St-Joseph
Charette
(St-Maurice) Qué.
G0X 1E0
Requérant-cédant
Q-506,969-101-D
BOISVERT, LUC
470, rang Bellechasse
St-Sévère
(St-Maurice) Qué.
G0X 3B0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à Luc Boisvert le permis Q-506,734-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04.

Rôle Q-21064
Q-301,136-109-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC.
CARTIER MOVERS INC.
153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
G4R 3J9
Requérant-tireur
Q-300,127-108-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
Q-300,202-192-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
Q-300,406-108-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,605-107-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,584-106-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
Québec
Qué.
M-300,129-107-D (1079-V)
GENESSE TRANSPORT INC.
Magog
(Stanstead) Qué.
Requérants-tirés

Demande de permis de tireur et selon 13-B:
La requérante Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis portant le numéro 23523-V s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées de Magny Transport Inc. détentrice du permis numéro 4724-V, de Genesse Transport Inc. détentrice du permis numéro 1079-V, de Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis numéro 11367-V, Hamel Transport Ltée détentrice du permis numéro 2278-V, de Cartier Transport Inc. détentrice du permis numéro 16903-V, Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis 719-V, suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.
La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Genesse Transport Inc., Magny Transport Inc., Murray Bay Transport Co. Ltd., Hamel Transport Ltée, Cartier Transport Inc., Déménagements Côté 1977 Ltée.

Rôle Q-21069
Q-301,584-107-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
2400, boul. Hamel
Québec, Qué.
G1P 2J1
Requérant-tireur
Q-300,127-107-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
Q-300,202-191-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
Q-300,406-107-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,605-106-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,136-108-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC. CARTIER MOVERS INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
M-300,129-108-D (1079-V)
GENESSE TRANSPORT INC.
Magog (Stanstead) Qué.

Demande de permis de tireur et selon 13-B:

La requérante, Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis numéro 719-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûments enregistrés les remorques vides ou chargées de Magny Transport Inc. détentrice du permis numéro 4724-V, de Genesse Transport Inc. détentrice du permis numéro 1079-V, de Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis 11367-V, de Hamel Transport Limitée détentrice du permis numéro 2278-V, de Cartier Transport Inc. détentrice du permis numéro 16903-V, de Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis numéro 23523-V, suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.

La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Magny Transport Inc., Genesse Transport Co. Ltd., Hamel Transport Limitée, Cartier Transport Inc., Déménagement Cartier Inc., Murray Bay Transport Co. Ltd.

Rôle Q-21070
M-300,129-103-D (1079-V)
GENESSE TRANSPORT INC.
225, Dollard, C.P. 6000
Magog
(Stanstead) Qué.
J1X 4P8
Requérant-tireur
Q-300,202-187-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
Q-300,406-103-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,127-103-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
Q-300,605-102-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.

Demande de permis de tireur et selon 13-B:

La requérante détentrice du permis numéro 1079-V désire être autorisée à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées de Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis numéro 11367-V, de Hamel Transport Limitée détentrice du permis numéro 2278-V, de Cartier Transport Inc. détentrice du permis numéro 16903-V, de Magny Transport Inc. détentrice du permis numéro 4724-V, de Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis 23523-V et de Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis 719-V, suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.

La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de L'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Murray Bay Transport Co. Ltd., Hamel Transport Limitée, Cartier Transport Inc., Magny Transport Inc., Déménagement Cartier Inc. et Déménagements Côté 1977 Ltée.

Q-301,136-104-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC.
CARTIER MOVERS INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,584-102-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
Québec, Qué.
Requérants-tirés

Rôle Q-21071
Q-300,127-106-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
1041, rue St-Christophe
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
Requérant-tireur
Q-300,202-190-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
Q-300,406-106-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,605-105-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,136-107-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC.
CARTIER MOVERS INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,584-105-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
Québec, Qué.
M-300,129-106-D (1079-V)
GENESSE TRANSPORT INC.
Magog
(Stanstead) Qué.
Requérants-tirés

Demande de permis de tireur et selon 13-B:

La requérante Hamel Transport Ltée détentrice du permis 2278-V s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées de Magny Transport Inc. détentrice du permis numéro 4724-V, de Genesse Transport Inc. détentrice du permis numéro 1079-V, Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis numéro 11367-V, Cartier Transport Inc. détentrice du permis numéro 16903-V, Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis numéro 23523-V et de Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis 719-V suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.

La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Magny Transport Inc., Genesse Transport Inc., Murray Bay Transport Co. Ltd., Cartier Transport Inc., Déménagement Cartier Inc. et Déménagements Côté 1977 Ltée.

Rôle Q-21072
Q-300,202-188-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
1111, route 111
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
J9T 1N2
Requérant-tireur
Q-300,406-104-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,127-104-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.

Demande de permis de tireur et selon 13B:

La requérante Magny Transport Inc. détentrice du permis portant le numéro 4724-V s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées de Genesse Transport Inc. détentrice du permis numéro 1079-V, Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis numéro 11367-V, Hamel Transport Limitée détentrice du permis numéro 2278-V, Cartier Transport Inc., détentrice du permis numéro 16903-V, Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis no 23523-V et de Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis 719-V, suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.

La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de L'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Genesse Transport Inc., Murray Bay Transport Co. Ltd., Hamel Transport Ltée, Cartier Transport Inc., Déménagement Cartier Inc. et Déménagements Côté 1977 Ltée.

Q-300,605-103-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,136-105-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC.
CARTIER MOVERS INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,584-103-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
Québec, Qué.
M-300,129-104-D (1079-V)
Magog
(Stanstead) Qué.
Requérants-tirés

Rôle Q-21073
Q-300,605-104-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
G4R 3J9
Requérant-tireur
Q-300,202-189-D (4724-V)
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
Amos-Est
(Abitibi) Qué.
Q-300,406-105-D (11367-V)
MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
Q-300,127-105-D (2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
Q-301,136-106-D (23523-V)
DEMENAGEMENT CARTIER INC.
CARTIER MOVERS INC.
Sept-Iles
(Saguenay) Qué.
Q-301,584-104-D
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE
Québec, Qué.
M-300,129-105-D (1079-V)
Magog
(Stanstead) Qué.
Requérants-tirés

Demande de permis tireur et selon 13-B:

La requérante Cartier Transport Inc. détentrice du permis numéro 16903-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs dûments enregistrés les remorques vides ou chargées de Magny Transport Inc. détentrice du permis numéro 4724-V, de Genesse Transport Inc. détentrice du permis 1079-V, de Murray Bay Transport Co. Ltd. détentrice du permis numéro 11367-V, de Hamel Transport Ltée détentrice du permis numéro 2278-V, de Déménagement Cartier Inc. détentrice du permis numéro 23523-V et de Déménagements Côté 1977 Ltée détentrice du permis 719-V, suivant toutes les clauses des permis de ces dernières, lesquelles demandent le permis correspondant.

La requérante désire également être autorisée, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser les remorques non immatriculées en son nom mais en la possession légale de Magny Transport Inc., Genesse Transport Inc., Murray Bay Transport Co. Ltd., Hamel Transport Ltée, Déménagement Cartier Inc. et Déménagements Côté 1977 Ltée.

Rôle Q-21077
Q-301,601-103-D
MARCHAND, PAUL
67, rue Bernier
Victoriaville
(Arthabaska) Qué.
G6P 2P3

Demande de modification de permis:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à ajouter à son permis portant le numéro 23757-V, le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon

De Arthabaska et de Warwick à tous les points situés à une distance ne dépassant pas 85 milles des limites desdites villes, pour le transport en sacs d'engrais, grains et moulées, et ingrédients entrant dans la fabrication des engrais et moulées, et retour.

Droit additionnel:

En donnant le service ci-haut mentionné, le détenteur aura le droit de remorquer des semi-remorques de type épandeur, propriété et/ou en possession légale des expéditrices.

Rôle Q-21078
Q-301,526-101-D
GARAGE MOREAU LTEE
334, rue Principale, C.P. 129
Dégelis
(Témiscouata) Qué.
G0L 1H0

Demande de permis permanent:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire ajouter à son permis la clause suivante:
Transport restreint - longue distance - territoire
De la frontière du Nouveau-Brunswick-Québec port d'entrée St-Jacques, Lac-Baker, Claire, Edmundston à tous les points situés dans les districts électoraux de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska, Rimouski et retour pour le public en général, et vice versa, pour le transport par fardier de machinerie lourde marque John Deere et de ses attachements.
Conditions:
Le service précité sera opéré conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de la Motor Carrier Board du Nouveau-Brunswick et dont copie sera déposée à la Commission.

Rôle Q-21079
Q-203,219-101-D
MERCIER, CLAUDE
1472, avenue St-Louis
Plessisville (Mégantic)
Qué.
G6L 2M8

Nouvelle demande de permis:
Le requérant, Claude Mercier, demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour les municipalités suivantes: Plessisville 04-2748 P, Plessisville 04-2749 VT.

Rôle Q-21080
Q-300,255-101-D (6814-V)
TRANSPORT COURTOIS INC.
155 ouest, 51e Rue
Charlesbourg
Qué.
G1H 5C1

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:
De Charlesbourg à Trois-Rivières et Shawinigan pour le transport de pâtisserie fraîche et retour avec contenants vides pour le compte de Steinberg Inc., ce service sera donné avec un camion spécialement agencé à cette fin.

Rôle Q-21066
Q-301 916-102-D
LAVOIE, LAURENT
329 est, rue Price
Alma
(Lac-St-Jean-Est) Qué.
G8B 3Z2
Voiturier-remorqueur
et
Q-21068
Q-301 917-102-D
POTVIN, OLIVIER
329 est, rue Price
Alma
(Lac-St-Jean-Est) Qué.
G8B 3Z2
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 949-102-D et 104-D (22367-V)
LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.
444, rue Principale
C.P. 158
St-Prime
(Lac-St-Jean-Ouest) Qué.
G0W 2W0
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:
Les requérants-remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à les autoriser à tirer avec leur tracteur dûment enregistré les remorques de Transport du Nord (1971) Inc. suivant toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro Q-300 949 et Transport du Nord (1971) Inc. demande le permis correspondant.

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU REGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DECHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de la requête* *Nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
Q-21042	Q-710,587-101-D **DUGUAY, JACQUES-DENIS** C.P. 86 Pabos (Gaspé-Est) Qué. G0C 2H0	Déchets solides	01
Q-21043	Q-710,588-101-D **MATTE, ROCH** 2289, de la Ronde Québec, Qué. G1J 4E7	Déchets solides	03

2157-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV-1617	79-06-27	Cause: M-42327 M-000071-102-DS VOYAGEUR INC. Requérante-cédante Q-000202-102-DS AUTOBUS MENARD INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	7, 8, 9 mai 79	Transfert de permis Accordée
MPV-1635-TF	79-07-10	Cause: M-42057-S M-000013-30-HPT SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTD.	Le Devoir	26, 27, 28 avril 79	Modification de tarifs Accordée
MPV-1639-S	79-07-16	Cause: M-43580 M-000176-101-DS AUTOBUS GUY BELLERIVE ENRG.	Le Devoir	21, 22, 23 mai 79	Demande de permis saisonnier Accordée La durée de ce permis sera de 364 jours à compter de la date de la présente.
MPV-1640-S	79-07-16	Cause: M-42027 M-000391-2-D DESCOTEAUX, LEOPOLD	G.O.Q. no 23 p. 6023	79-06-09	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide pour une période d'un an moins un jour à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision.
MPV-1645-T	79-07-17	Cause: M-39363 M-000443-1-D BOISVERT, ANDRE	G.O.Q. no 14 p. 4018	79-04-07	

Demande de permis touristique

La Commission:

1. Fait droit à ladite demande telle qu'amendée;
2. Autorise André Boisvert, 4851, Henri-Julien, Montréal, Qué., à donner le service touristique suivant par taxi (type berline 1 à 5 personnes):

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Tour de Ville: Carré-Dominion - La Cathédrale Marie-Reine du Monde - La place Ville-Marie - La place Desjardins - Le Vieux Montréal - Arrêt de 20 minutes à l'Eglise Notre-Dame - Port de Montréal - Site Olympique - Jardin Botanique - Le Mont-Royal - Municipalité Outremont - Oratoire St-Joseph - Point de vue de Westmount - Centre-Ville. Durée du tour: 2 h 15 Tarif: 15 $ de l'heure Voie maritime: Carré-Dominion - Arrêt au Fort Ste-Hélène, 30 minutes, visite des écluses de St-Lambert et de Ste-Catherine - Réserve Indienne de Caughnawaga - visite de la Mission de St-François-Xavier, arrêt de 30 minutes. Durée du tour: 3 heures Tarif: 15 $ de l'heure. Condition: Ce permis doit être opéré selon les dispositions du Règlement no 18 de la Commission et de ses amendements. 3. Décrète la remise des cautionnements tant au requérant qu'à l'opposante (reçus nos 129842 et 133262).			
MT-643	79-07-24	Cause: M-43807-SI M-000040-101-SI S. & L. TRANSPORT INC. Demande de permis temporaire Accordée Ce permis sera valide du 28 juillet 1979 à 00.01 heure jusqu'au 11 août 1979 inclusivement.			
QPV-1315-TF-C	79-07-23	Cause: Q-20527 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-00002-101-HPT L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC Mise en cause Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12. La Commission: Corrige la décision portant le numéro QPV-01315-TF en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro «Q-000,002-101-HPT» par le numéro «Q-00002-101-HPT» comme numéro de dossier de la partie intervenante (L'Association des Propriétaires d'Autobus du Québec).			
QPV-1333-T-C	79-07-23	Cause: Q-19527 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-000,556-1-D ANDRE TREMBLAY Mis en cause Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12. La Commission: Corrige la décision portant le numéro QPV-1333-T en y remplaçant à la page 3, le numéro «Q-19257» par le numéro «Q-19527» comme numéro de cause de l'affaire concernée.			
QPV-1363-TF	79-07-20	Cause: Q-20874 Q-00009-101-HPT VILLE DE TROIS-RIVIERES			Modification de tarifs Accordée Cette décision est valide à compter du 20 juillet 1979.
QPV-1366-S	79-07-25	Cause: Q-20938 Q-000416-101-DS GERMAIN VALLEE Permis de transport saisonnier Accordée Les services 1 et 2 seront valides jusqu'au 30 juin 1980. Le service 3 sera valide jusqu'au 1er septembre 1979.	Journal de Québec	28, 29 et 30 juin 79	
QPV-1367-S	79-07-26	Cause: Q-20628 Q-000495-101-D FERNAND LARRIVEE INC.	G.O.Q. no 25 p. 6481	79-06-23	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis sera valide à compter du 1er septembre 1979 au 30 juin 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPV-1368-S	79-07-26	Cause: Q-20627 Q-000495-102-D FERNAND LARRIVEE INC	G.O.Q. no 25 p. 6481	79-06-23	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis sera valide à compter du 21 septembre 1979 au 20 septembre 1980.
QPV-1369-S	79-07-26	Cause: Q-20629 Q-000474-101-D AUTOBUS COSSETTE INC.	G.O.Q. no 25 p. 6482	79-06-23	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis sera valide à compter du 1er septembre 1979 au 30 juin 1980.
QPV-1370-S	79-07-26	Cause: Q-20505 Q-000530-102-D AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC	G.O.Q. no 23 p. 6069	79-06-09	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 1er juin 1980.
QPV-1372-S	79-07-31	Cause: Q-20695 Q-000,321-101-D HUET, PLACIDE	G.O.Q. no 26 p. 6656	79-06-30	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 1er juillet 1980.
QPV-1373-S	79-07-31	Cause: Q-20693 Q-000336-101-D (3542-A) J.G. CADORETTE INC.	G.O.Q. no 26 p. 6655	79-06-30	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1980.
QPV-1374-S	79-07-31	Cause: Q-20691 Q-000,534-101-D (3218-A) TRANSPORT CAHILL INC.	G.O.Q. no 26 p. 6655	79-06-30	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1980.
QPV-1375-S	79-07-31	Cause: Q-20694 Q-000336-102-D (3542-A) J.G. CADORETTE INC.	G.O.Q. no 26 p. 6656	79-06-30	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1980.
QPV-1376-S	79-08-01	Cause: Q-20692 Q-000095-101-D HUARD AUTOBUS ENR. (Denis Huard opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 26 p. 6655	79-06-30	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide de septembre 1979 au 30 juin 1980
QPV-1477-S	79-08-01	Cause: Q-21105 Q-000485-101-DS POIRIER, REJEAN	Le Devoir	79-07-12, 13 et 14	Permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 juin 1980.

ECOLIER

MPE-1360	79-07-23	Cause: M-40639-183 CM-10000-10-P (M-100014) CQ-10000-9-P LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-100014 LA C.S.R. HENRI-BOURASSA M-100343 TRANSPORT D'ECOLIERS MARCEL HUBERDEAU ENR. Intimées	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

Approuve la prolongation pour l'année scolaire 1979-1980, suivant les normes de taux et tarifs déterminées par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre

La C.S.R. Henri-Bourassa M-100014
500, boulevard Paquette
Mont-Laurier (Labelle)
Qué. J9L 1L1
et

Transport d'Ecoliers Marcel Huberdeau Enr. M-100343
Val-Barrette
(Labelle) Qué.
J0W 1Y0

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPE-1783-C	79-07-24	Cause: Q-18687 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-100281-2-EC AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. et COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC THE GREATER QUEBEC SCHOOL BOARD CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE DE QUEBEC SEMINAIRE ST-FRANCOIS et MINISTRE DES TRANSPORTS LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QPE-1783 en y changeant et en y remplaçant, d'une part en changeant partout où c'est nécessaire les numéros «MPE-1288-TF» et «QPE-1773-TF» par «MPE-1288» et «QPE-1773» comme numéros de décisions déjà rendues par la Commission. Et d'autre par en ajoutant sur la page frontispice le nom de «Le Procureur Général de la Province de Québec» comme nom d'une partie intervenante à l'affaire concernée.

TAXI

MPT-14097	79-06-11	Cause: M-40430 M-207830-3-D FABER ROGER Requérant-cédant M-209498-001 AHMARANI ANTOINE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 4624	79-04-28	Transfert de permis Accordée A-41
MPT-14117	79-06-15	Cause: M-40245 M-202235-2-D VASSILIOS THEODOSOPOULOS Requérant-cédant M-209477-001 GIUSEPPE CONFUORTI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 4857	79-05-05	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14125	79-06-20	Cause: M-40954 M-200255-2-D GILBERT, PAUL-ARTHUR Requérant-cédant M-209531-001 GERMAIN, LIONEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5361	79-05-19	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14127	79-06-20	Cause: M-40952 M-207142-2-D DUPONT, GAETANE Requérante-cédante M-209530-001 HOULE, RAYMOND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5361	79-05-19	Transfert de permis Accordée A-26

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14141	79-06-21	Cause: M-40635 M-205228-2-D RAYMOND GAUTHIER Requérant-cédant M-209503-001 DENIS LEBOEUF Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5079	79-05-12	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14143	79-06-21	Cause: M-40633 M-202285-27-D LA CIE LEDUC LTEE Requérante-cédante M-209342-001 PAUL PRIMEAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5079	79-05-12	Transfert de permis Accordée A-44
MPT-14183	79-07-04	Cause: M-41876 M-205913-4-D ZAMBITO, LIBORIO Requérant-cédant M-206680-005 ROUSSILLE, PAUL-EMILE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5754	79-05-26	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14193	79-07-06	Cause: M-41912 M-204130-6-D LECLAIR, GILLES Requérant-cédant M-207267-002 DA SILVA, JOSE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5887	79-06-02	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14198	79-07-06	Cause: M-41897 M-207749-4-D BERNARD, GERARD Requérant-cédant M-208402-002 ROTHMAN, ALLAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5886	79-06-02	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14200	79-07-06	Cause: M-41895 M-208090-2-D RUFOLO, ARTURO Requérant-cédant M-209569-001 REDA, FRANCESCO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5885	79-06-02	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14203	79-07-06	Cause: M-41892 M-202201-2-D LAFLECHE, PAUL-EMILE Requérant-cédant M-202824-002 LOMBARDO, FRANK Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5885	79-06-02	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14209	79-07-11	Cause: M-42018 M-203766-4-D JACQUES PLOUFFE Requérant-cédant M-209564-001 JACQUES DESBIENS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6021	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14211	79-07-11	Cause: 42022 M-200711-2-D RICHARD GERVAIS Requérant-cédant M-209588-001 RAYMOND LANCTOT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6022	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14214	79-07-11	Cause: M-42126 M-200182-101-D ARTHUR LOURO Requérant-cédant M-209581-001 RAOUL CHARTRAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6042	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14215	79-07-11	Cause: M-42125 M-207583-4-D RONALD NERON Requérant-cédant M-209577-001 JACQUES J. BOURGON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6042	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-54
MPT-14217	79-07-11	Cause: M-42023 M-204333-2-D GUY ROCHELEAU Requérant-cédant M-209539-001 GABRIEL PLOUFFE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6022	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-15
MPT-14221	79-07-11	Cause: M-42208 M-203108-30-D ARSENE PIGEON Requérant-cédant M-209587-001 YVES MAJEAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6052	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14222	79-07-11	Cause: M-42207 M-202741-2-D MAURICE MONGEON Requérant-cédant M-209573-001 ANDRE GILLES PARENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6051	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14224	79-07-11	Cause: M-42205 M-202261-5-D MME HUGUETTE LEPINE Requérante-cédante M-209580-001 MME FLORENCE COUTURE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6051	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14225	79-07-11	Cause: M-42204 M-204749-45-D GALMA LTD Requérante-cédante M-209783-004 MURIELLE BEAUDET Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6051	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14232	79-07-11	Cause: M-42020 M-205536-2-D PAOLO MARABELLA Requérant-cédant M-206680-004 PAUL-EMILE ROUSSILLE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6022	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-14236	79-07-12	Cause: M-42195 M-207452-2-D POULIN, PAUL Requérant-cédant M-209555-001 LAURENT VAILLANCOURT ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6048	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-41

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-14241	79-07-12	Cause: M-42132 M-207399-101-D ROBERTS, BARRY RANDEL Requérant-cédant M-209598-001 LEVESQUE, DENIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6044	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14242	79-07-12	Cause: M-42131 M-206225-101-D BOUTIN, JEAN-GUY Requérant-cédant M-209599-001 MURAT, LUDOVIC JOSEPH Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6043	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14245	79-07-16	Cause: M-40505 M-208336-2-D FRANCOEUR, LUCETTE Requérante-cédante M-209516-001 AUDET, JOSEPH HENRI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 4869	79-05-05	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14254	79-07-16	Cause: M-42387 M-200902-101-D KASSIS, LABIB Requérant-cédant M-202811-015 ROUSSEL, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6293	79-06-16	Transfert de permis Accordée A-11
QPT-4736-C	79-07-20	Cause: Q-19484 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-202,466-3-P GERARD FLEURY Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: Corrige la décision portant le numéro QPT-4736 en y remplaçant à la page frontispice le numéro «Q-201,466-3-P» par le numéro «Q-202,466-3-P» comme numéro de dossier de la partie mise en cause (Gérard Fleury) et en y remplaçant au dispositif, à la page 2, le numéro «Q-2020466-002» par le numéro «Q-202,466-002» comme numéro de permis de la partie mise en cause (Gérard Fleury).

QPT-4787	79-07-04	Cause: Q-20463 Q-202,622-101-D GILLES BRISSON TAXI ENRG. (Brisson, Gilles) Requérant-cédant Q-202,955-101-D LAMOTHE, RENE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5891	79-06-02	Transfert de permis de taxi et d'aéroportuaire A-49 Accordée
QPT-4788	79-07-10	Cause: Q-20544 Q-202618-101-D PAUL-AIME RICHARD TAXI ENR. (Paul-Aimé Richard, opérant sous le nom de) Requérant-cédant Q-202516-101-D JEAN-CLAUDE DUMARESQ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6076	79-06-09	Transfert de permis A-31 Accordée
QPT-4795	79-07-11	Cause: Q-20485 Q-202676-2-D ROGER RICHARD Requérant-cédant Q-203166-1-D MICHEL ROBITAILLE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 5893	79-06-02	Transfert de permis A-36 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPT-4801	79-07-17	Cause: Q-20573 Q-200,637-101-D MORIN, ROBERT Requérant-cédant Q-203,180-101-D JEAN-PAUL CHOUINARD ENR. (Chouinard, Jean Paul) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6299	79-06-16	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4804 QPV-1360	79-07-17	Cause: Q-20572 Q-200686-101-D HERVE ST-LAURENT Requérant-cédant Q-203172-101-D GUY CHENEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6298	79-06-16	Transfert de permis de taxi et de service aéroportuaire A-49 Accordée
QPT-4805-TF-C	79-08-01	Cause: M-37037 CM-20000-163-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. no 1	79-01-06	En vertu de l'article 2.59.12, la Commission corrige les erreurs d'écriture au chapitre IV et à l'annexe A de la décision QPT-4805-TF.
QPT-4808	79-06-26	Cause: Q-20642 Q-201163-104-D TAXIS JAUNES LTEE (Yellow Taxis Ltd) Requérante-cédante Q-203187-101-D MICHEL BOULET Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6483	79-06-23	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est valide à compter du 26 juillet 1979
QPT-4810	79-07-26	Cause: Q-20604 Q-203013-101-D ST-LOUIS, DENIS	G.O.Q. no 25 p. 6478	79-06-23	Demande de permis Accordée
QPT-4811	79-07-26	Cause: Q-19173 Q-200355-4-D THOMASSIN, YVAN Requérant-cédant Q-203128-1-D NADEAU, PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 11 p. 3371	79-03-17	Transfert de permis A-30 1. Rejette la requête 2. Annule à toutes fins que de droit le permis Q-200355-002, faisant l'objet de la présente requête.
QPT-4812	79-07-25	Cause: Q-19582 Q-201931-3-D LUCIEN RIOUX TAXI (Rioux, Lucien. . .)	G.O.Q. no 18 p. 4882	79-05-05	Suppression totale de services 03-1318-SD Accordée
QPT-4814	79-07-31	Cause: Q-20697 Q-203088-101-D LACHAINE, GIL	G.O.Q. no 26 p. 6656	79-06-30	Suppression de permis 04-3330-VT Accordée

CAMIONNAGE REGULIER

MCR-5178-TF	79-05-24	Cause: M-39916 M-300971-17-DT HOWELL FORWARDING QUEBEC LTD.	G.O.Q. no 16 p. 4412	79-04-21	Modification de tarifs Accordée
MCR-5207	79-06-07	Cause: M-40586 M-300304-3-D (3178-V) LOISELLE, DAME CLAIRE DURANCEAU LOISELLE, HUBERT LOISELLE, RAYMOND Requérants-cédants LES PLACEMENTS MOVABEC INC. Requérante-cessionnaire LOISELLE TRANSPORT INC. Mise en cause	G.O.Q. no 18 p. 4878	79-05-05	Changement de contrôle Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-5276	79-07-03	Cause: M-40237 M-300013-5-DS TRANSPORT DIRECT LTEE Requérante-cédante M-300738-12-DS DIRECT MOTOR EXPRESS (QUEBEC) LTD. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3 mars 79	Transfert de permis Accordée
MCR-5290-TF	79-07-13	Cause: M-42225 M-301106-13-DT IMPERIAL ROADWAYS LTD	G.O.Q. no 23 p. 6056	79-06-09	Modification de tarifs Accordée
MCR-5296	79-07-13	Cause: M-39357 M-304487-2-D TRANSFERT J. CONRAD BEDARD ENRG.	G.O.Q. no 14 p. 4017	79-04-07	Demande de permis Accordée
MCR-5310-TF	79-07-24	Cause: M-38619 30003-333-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 12 p. 3517	79-03-24	Modification de tarifs Accordée
MDI-2170	79-04-23	Cause: M-38555 M-303199-4-D (3922-V) H. LAPALME TRANSPORT LTEE A & F BAILLARGEON EXPRESS INC. LES TRANSPORTS SCULNICK INC. Requérantes CONTINENTAL AIR FREIGHT LTD Intimée	G.O.Q. no 11 p. 3364	79-03-17	Décision incidente Requête pour être relevées du défaut de produire une opposition en retard rejetée, vu que la décision a déjà été rendue.
MME-56	79-07-25	Cause: M-43475 M-304586-101-ME TRANSPORT S.D. INC.			

Demande de permis expérimental

La Commission:

1. Accueille la demande de permis expérimental *instanter*;

2. Autorise la requérante, à donner, aux conditions du Règlement 23 et en particulier de l'article 23.6, le service suivant:

De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville et entre autres, à la zone aéroportuaire de Mirabel, et retour.

Ce permis expérimental est valide pour dix (10) mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision.

3. Tarif tel que fixé par la décision MCR-3670-TF.

QCR-2738-C	79-07-23	Cause: Q-18585 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301403-4-DS HENRI DOUCET ENR. Q-301773-1-DS DUHAIME TRANSPORT ENRG. (Duhaime, Claude) Mises en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
QCR-2859-C	79-07-23	Cause: Q-18698 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301194-15-D PAUL-ANDRE BOULIANNE et LES CHANTIERS BONNEAU LTEE FERNAND RAYMOND HARVEY TRANSPORT LTEE BOUTIN EXPRESS INC. Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la décision portant le numéro QCR-2859 en y ajoutant, sur la page frontispice le nom de «Boutin Express Inc.» comme nom d'une des parties opposantes.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCR-2869	79-05-30	Cause: Q-18893 Q-301,547-2-DS MARGUERITE TREMBLAY-BOUCHARD Requérante-cédante Q-301,798-1-DS EXCAVATION L & M GAGNON LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	17, 18 et 19 janvier 79	Transfert de permis Accordée
QCR-2893-TF	79-07-19	Cause: Q-20566 Q-301087-101-DT (23254-V) TRANSPORT FRANK DELANEY LTEE	G.O.Q. no 24 p. 6297	79-06-16	

Modification de tarifs
Accordée
Cette décision est exécutoire à compter du 19 juillet 1979.

Frank Delaney Transport Ltée.

Application des taux: cette carte de tarifs contient les catégories de taux qui sont applicables à toutes les lignes desservies par le transporteur licencié à cet effet et aussi pour les lignes qui sont assumées par d'autres transporteurs qui assurent la liaison grâce à des accords réciproques.

Tarif no 2

1. Halifax-Truro, N.-E. aux Iles-de-la-Madeleine, Qué.

Min.	*L.T.L.*	*2 500 lb*	*5 000 lb*	*10 000 lb*	*20 000 lb*	*30 000 lb*	*40 000 lb*
11,75	4,11	3,94	3,41	3,17	2,93	2,76	2,47

2. New Glasgow-Pictou, N.-E. et environs aux Iles-de-la-Madeleine, Qué. déduire 15% du taux no 1.
3. La marchandise en vrac (en agrégat) sera mesurée à 10 livres de pied cube et on chargera 5,05 $ par 100 livres, peu importe la quantité.
4. Le bois de construction et articles similaires seront chargés comme suit:

moins de 10 000 pieds	50,52 $ les 1 000 pieds
de 10 000 à 20 000 pieds	44,65 $ les 1 000 pieds
20 000 minimum, chargé gratuitement par l'expéditeur à l'aide d'un bélier mécanique	31,73 $ les 1000 pieds

*5. Les sacs de ciment sur palettes, bélier mécanique gratuit, 32,37 $ la tonne métrique avec un minimum de 20 tonnes.
6. Le ciment en vrac: le coût de transport sera évalué par le transporteur.
*7. Les sacs de sel sur palettes, bélier mécanique gratuit, 32,27 $ la tonne métrique avec un minimum de 20 tonnes.
8. Le hareng fumé 0,33 $ cent la boîte de 18 livres, chargement fourni par le client.
*9. Les blocs de béton, les briques, les tuiles: 32,37 $ la tonne métrique, chargement fourni par le client, avec un minimum de 20 tonnes.
10. Service de C.O.D., voir page 4.
N.B. Les item marqués d'un * ont été changés en tonne métrique.

QCR-2894	79-07-26	Cause: Q-20562 Q-301882-101-D JEAN-GUY FRADETTE	G.O.Q. no 24 p. 6297 et G.O.Q. no 25 p. 6478	79-06-16 79-06-23	Demande de permis Accordée
QCR-2895	79-07-23	Cause: Q-18851 Q-300284-5-D JACQUES LACHANCE	G.O.Q. no 6 p. 1951	79-02-10	Demande de permis Accordée
QCR-2896	79-07-23	Cause: Q-18884 Q-300088-8-D MARC-A. TREMBLAY (faisant affaires sous la raison sociale: Marc-A. Tremblay Transport Enr)	G.O.Q. no 6 p. 1958	79-02-10	Modification de permis Accordée telle qu'amendée à l'audience.
QI-30041	79-06-04	Cause: QI-30041 Q-300083 TRANSPORT DE LA CAPITALE INC TRANSPORT D'ANJOU INC.			Permis identique *instanter* Accordée

CAMIONNAGE SPECIALISE

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-4220-TF	79-07-10	Cause: M-42251 M-302956-4-DT STAN'S CARTAGE MOVING & STORAGE LTD	G.O.Q. no 23 p. 6061	79-06-09	Modification de tarifs Accordée
MCS-4379-C MCR-5247-C	79-07-19	Cause: M-40799 M-300328-5-DS (3955-V) RELIABLE TRANSPORT LIMITED			

Correction de décision

La Commission:

1. Change au paragraphe *b* de la page 3 du dispositif de la décision nos MCS-4379 et MCR-5247 le mot «Laidlaw Transport Limited» pour «Laidlaw Transportation Limited»;

2. Cette décision entrera en vigueur immédiatement, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2.

MCS-4406	79-06-29	Cause: M-42514 M-301932-101-DS GATINEAU DEMENAGEMENT & TRANSPORT ENRG. Requérante-cédante M-304793-101-DS DEMENAGEMENT GATINEAU INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 mai 79	Transfert de permis Accordée
MCS-4425	79-07-16	Cause: M-42071 M-304727-2-D JEAN MASSE Voiturier-remorqueur M-300009-29-D ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 23 p. 6024	79-06-09	Demande de permis Accordée
MS-5243	79-07-12	Cause: M-43521-S M-304830-102-S LES ENTREPRISES A. L'ECUYER INC. Voiturier-remorqueur M-300224-102-S TRANSPORT ROBERT (1973) LTEE Voiturier-roulier	Journal de Montréal	23, 24, 25 juin 1979	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide à compter de la date des présentes jusqu'au 10 juillet 1980 ou décision finale selon la première éventualité.
MT-615	79-06-18	Cause: M-42949-SI M-304733-101-SI HASTINGS TRANSPORTATION INC.			Demande de permis temporaire Accordée Ce permis sera valide pour un voyage qui devra être effectué les 21 ou 22 juin 1979.
MT-633	79-07-12	Cause: M-43533-SI M-304694-101-SI ACADIAN CROWN INC.			Demande de permis temporaire Rejetée
MT-635	79-07-13	Cause: M-43582-SI M-300238-117-SI LEO ALLAIRE GERARD BISSONNETTE CLOUTIER & FISET LEVEKO INC. VERCHERES TRANSPORT INC. Voituriers-remorqueurs PROVOST CARTAGE INC. Voiturier-roulier			Demande de permis temporaire Rejetée
MT-636	79-07-13	Cause: M-43583-SI M-300471-101-SI PRESIDENT TRANSPORT INC.			Demande de permis temporaire Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCS-1893-C	79-07-20	Cause: Q-19020 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301,794-1-D ROBERT MAILHOT Q-301,607-4-D TRANSPORT GHAMPION INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: corrige la décision portant le numéro QCS-1893 en y remplaçant à la page 3, le numéro «Q-301,793-1-D» par le numéro «Q-301,794-1-D» comme numéro de dossier ou de permis du requérant-tireur (Robert Mailhot)

QCS-1895-C	79-07-20	Cause: Q-19019 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301,793-1-D REJEAN DORION Q-301,607-3-D TRANSPORT CHAMPION INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission: corrige la décision portant le numéro QCS-1895 en y remplaçant à la page frontispice, le numéro «Q-301,795-1-D» par le numéro «Q-301,793-1-D» comme numéro de dossier ou de permis du requérant-tireur (Réjean Dorion)

QCS-1969	79-06-11	Cause: Q-19628 Q-301,848-1-D TRANSPORT VOYER INC. Voiturier-remorqueur Q-300,686-2-D VOYER, JEAN-CHARLES Courtier en transport	G.O.Q. no 18 p. 4892	79-05-05	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-1984	79-06-19	Cause: Q-20346 Q-301839-3-D TRANSPORT EDMOND TURGEON ENR. (Edmond Turgeon, opérant sous le nom de) Voiturier-remorqueur Q-300003-137-D (15-V) TRANSPORT D'ANJOU INC.	G.O.Q. no 20 p. 5376	79-05-19	Permis de transport par remorquage Accordée Annule le permis spécial émis le 18 avril 1979 par la décision QS-2717
QCS-1987-TF	79-06-20	Cause: Q-20366 Q-300781-4-DT GODBOUT, NOEL	G.O.Q. no 20 p. 5379	79-05-19	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 20 juin 1979

Contrat de transport

Master Feeds, division Les Moulins Maple Leaf Ltée, partie de première part, l'expéditeur.

Noël Godbout, partie de seconde part, le transporteur.

La partie de première part engage, à compter de 1979 jusqu'au 31 mars 1982 la partie de seconde part pour faire le transport décrit ci-dessous aux taux et tarifs mentionnés au présent contrat.

Nature du transport: Ste-Foy aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick, pour le transport de moulée en vrac et en sacs pour le compte de Master Feeds.

Taux et tarifs: Ste-Foy à:

Campbellton	25,65 $	tonne métrique minimum
Rogersville	31,60 $	tonne métrique minimum
Hampton	34,40 $	tonne métrique minimum
Grand-Sault	22,50 $	tonne métrique minimum
Centreville	24,00 $	tonne métrique minimum

Conditions: Le transporteur utilise des semi-remorques munies d'un mécanisme de soufflerie pour le vrac.

Le présent contrat est sujet à l'approbation de la Commission des transports du Québec, par décision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Contrat de transport

Ralston Purina of Canada Inc., C.P. 2200, St-Romuald, Qué., partie de première part, l'expéditeur.

Noël Godbout, partie de seconde part, le transporteur.

La partie de première part engage, à compter de 1979 jusqu'au 31 mars 1982 la partie de seconde part pour faire le transport décrit ci-dessous aux tarifs mentionnés au présent contrat.

Nature du transport: De St-Romuald aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick pour le transport de moulée en vrac et en sacs pour le compte de Ralston Purina Canada Inc.

Taux et tarifs: Taux minimaux ci-dessous.

Conditions: Le transporteur utilise des semi-remorques munies d'un mécanisme de soufflerie pour le vrac.

Le présent contrat est sujet à l'approbation de la Commission des transports du Québec, par décision.

Liste de taux effectifs pour le transport de moulée en vrac et en sac.

De St-Romuald à:

1. Edmundston, N.-B.	19,85 $ tonne métrique	11. St-Simon, N.-B.	30,55 $ tonne métrique
2. St-Jacques, N.-B.	19,85 $ tonne métrique	12. Pokemouche, N.-B.	30,35 $ tonne métrique
3. Siegas, N.-B.	20,85 $ tonne métrique	13. Summerside, P.E.I.	34,55 $ tonne métrique
4. St-Hilaire, N.-B.	19,85 $ tonne métrique	14. Hunter River, P.E.I.	36,90 $ tonne métrique
5. Grand-Sault, N.-B.	22,35 $ tonne métrique	15. Charletown, P.E.I.	35,45 $ tonne métrique
6. St-Quentin, N.-B.	22,35 $ tonne métrique	16. Truro, N.-S.	35,55 $ tonne métrique
7. Campbellton, N.-B.	25,65 $ tonne métrique	17. Kentville, N.-B.	40,80 $ tonne métrique
8. Jacket River, N.-B.	25,65 $ tonne métrique	18. Amherst, N.-B.	30,15 $ tonne métrique
9. Bathurst, N.-B.	27,85 $ tonne métrique	19. Moncton, N.-B.	29,15 $ tonne métrique
10. Caraquet, N.-B.	30,05 $ tonne métrique	20. Sussex, N.-B.	27,40 $ tonne métrique
		21. Apohaqui, N.-B.	27,65 $ tonne métrique

Pour chaque destination du numéro 13 au numéro 21 il y aura une surcharge de 40 $ pour tout arrêt supplémentaire effectué (stop off).

QCS-2029-TF	79-06-23	Cause: Q-19715 Q-301,691-7-DT TRANSPORT D.S.F. LTEE	G.O.Q. no 19 p. 5102	79-05-12	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 23 juillet 1979 et temporaire et expérimentale jusqu'au 31 mars 1980.
QDI-1060 & QCS-2031	79-07-30	Cause: Q-19017 Q-301,666-2-D MAISONS MOBILES MARCEL GRAVEL INC. Voiturier-remorqueur Q-301,607-2-D TRANSPORT CHAMPION INC. Courtier en transport	G.O.Q. no 9 p. 2994	79-03-03	Permis de transport par remorquage Désistement
QS-2028	79-07-23	Cause: Q-20561 Q-301883-102-D PASCAL RODIGUE Voiturier-remorqueur Q-300927-102-D CHO-BO INC. Q-300174-102-D BEAUCE EXPRESS INC. Courtiers en transport	G.O.Q. no 24 p. 6297	79-06-16	Permis de transport par remorquage Accordée
QS-2723-C	79-07-23	Cause: Q-19687-S LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301855-1-S TRANSPORT D'ANJOU LTD et TRANSPORT D'ANJOU INC. Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QS-2723 en y ajoutant, au deuxième paragraphe du dispositif, à la page 2, le mot «vides» immédiatement après le mot «remorques».

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QS-2786	79-07-20	Cause: Q-21008-S Q-301912-101-S CHARLES-HENRI MICHAUD Voiturier-remorqueur M-300001-107-S INTER-CITE TRANSPORT LIMITEE Courtier en transport	Le Devoir	79-07-05 06 et 07	Permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide du 20 juillet 1979 au 18 avril 1980
QT-706	79-06-21	Cause: Q-20780-SI Q-301,897-101-SI B-LINE EXPRESS			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 21 juin au 29 juin 1979 inclusivement.

PRODUITS NOMMES

MPN-8967	79-07-23	Cause: M-43781 M-401416-PN-2 KIM-JO DEE INC.			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8968	79-07-24	Cause: M-43782 M-400249-PN-5 MINNICH, DAVID S.			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8969	79-07-24	Cause: M-43783 M-402049-PN-1 DILLEHAY, WILLIAM L.			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8970	79-07-24	Cause: M-43784 M-402046-PN-1 MILLER FARMS			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8971	79-07-23	Cause: M-43785 M-402099-PN-1 BROWN, CAMERON K.			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8972	79-07-24	Cause: M-43786 M-400636-PN-3 AUBREY J. COX TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8973	79-07-24	Cause: M-43787 M-402101-PN-1 GOODWAY TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8974	79-07-24	Cause: M-43788 M-402102-PN-1 G.A. FUNDERBURK CO., INC.			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8975	79-07-24	Cause: M-43789 M-402100-PN-1 FRED'S ENTERPRISE COMPANY			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8976	79-07-25	Cause: M-43790 M-401460-PN-2 C-WAY, INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8977	79-07-25	Cause: M-43811 M-401124-PN-50 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8978	79-07-25	Cause: M-43812 M-401124-PN-51 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-8979	79-07-25	Cause: M-43813 M-401124-PN-52 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8980	79-07-25	Cause: M-43814 M-402065-PN-1 BOYCE W. THOMPSON, INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8981	79-07-25	Cause: M-43815 M-401124-PN-53 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8982	79-07-25	Cause: M-43816 M-401124-PN-54 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8983	79-07-25	Cause: M-43817 M-401124-PN-55 A.T.F. TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8984	79-07-25	Cause: M-43818 M-402104-PN-1 CHRANE, JAMES			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8985	79-07-26	Cause: M-43819 M-402086-PN-1 FULWOOD FARMS			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8986	79-07-26	Cause: M-43820 M-402086-PN-2 FULWOOD FARMS			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8987	79-07-26	Cause: M-43851 M-402092-PN-1 HAMILTON EQUIPMENT INC.			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8988	79-07-26	Cause: M-43852 M-402092-PN-2 HAMILTON EQUIPMENT INC.			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8989	79-07-26	Cause: M-43853 M-402092-PN-3 HAMILTON EQUIPMENT INC.			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8990	79-07-26	Cause: M-43854 M-402092-PN-4 HAMILTON EQUIPMENT INC.			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8991	79-07-26	Cause: M-43855 M-400592-PN-120 DIAMOND STATE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8992	79-07-26	Cause: M-43856 M-400592-PN-121 DIAMOND STATE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8993	79-07-26	Cause: M-43857 M-400592-PN-122 DIAMOND STATE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8994	79-07-26	Cause: M-43858 M-402106-PN-1 MULL, ROY A.			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-8995	79-07-26	Cause: M-43859 M-400409-PN-2 STONE, COURTNEY BARRETT			Demande de permis Accordée Du 26 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8996	79-07-27	Cause: M-43860 M-401437-PN-16 SOUTHLAND DIST.			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8997	79-07-27	Cause: M-43891 M-401437-PN-17 SOUTHLAND DIST.			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8998	79-07-27	Cause: M-43892 M-401437-PN-18 SOUTHLAND DIST.			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-8999	79-07-27	Cause: M-43893 M-401437-PN-19 SOUTHLAND DIST.			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-9000	79-07-27	Cause: M-43894 M-402095-PN-1 KELLY, ROBERT M.			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-9001	79-07-27	Cause: M-43895 M-401634-PN-78 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-9002	79-07-27	Cause: M-43896 M-401634-PN-79 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980
MPN-9003	79-07-27	Cause: M-43897 M-401881-PN-29 SEAFOOD DISTRIBUTORS S. SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 27 juillet 1979 au 31 mars 1980

LOCATION

ML-1941	79-07-10	Cause: M-42101 M-600535-4-D LOCATION DE CAMIONS X-TRA (QUEBEC) LTEE	G.O.Q. no 23 p. 6030	79-06-09	Changement d'adresse Accordée
ML-1948	79-07-12	Cause: M-36710 M-600011-C-1 MARTIN RENTALS LTEE	G.O.Q. no 50 p. 15236	78-12-16	Révision de décision Rejetée
ML-1968	79-07-17	Cause: M-39950 M-600705-4-DS CLOUTIER, NORMAND PION, MARIE CLOUTIER, MARGUERITE Requérants-cédants BOIRE, AND BOIRE, ALBERT BOIRE, COLETTE LACASSE Requérants-cessionnaires LOCATION NORMAND CLOUTIER INC. Mise en cause	Le Devoir	15, 16, 17 mars 79	Changement de contrôle Rejetée
ML-1969	79-07-17	Cause: M-37996 M-600705-2-D LOCATION NORMAND CLOUTIER INC.	G.O.Q. no 8 p. 2400	79-02-24	Nouvelle place d'affaires Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
ML-1970	79-07-18	Cause: M-34769 M-600505-4-D LOCATION CIRCUIT INC.	G.O.Q. no 39 p. 11782	78-09-30	

Changement d'adresse
La Commission:
1) rejette la requête;
2) recommande le lancement d'un avis *proprio motu* aux fins d'annuler le permis 566-DYV qui n'est plus exploité à l'adresse pour laquelle il a été émis, ou aux fins de rendre toute autre décision appropriée.

MS-5236	79-07-10	Cause: M-43399-S M-601173-101-S LOCATION L.B.	Métro-Matin	19, 20, 21 juin 79	Demande de permis spécial Accordée Ce permis devient en vigueur à compter de la date des présentes jusqu'au 8 juillet 1980 ou décision finale selon la première éventualité.
MS-5239	79-07-10	Cause: M-43469-S M-600939-103-S AUTOSERVICAR INC.	La Presse	20, 21, 22 juin 79	Demande de permis spécial Accordée Décrète que le présent permis entre en vigueur à compter de la date des présentes et le demeurera jusqu'à décision finale ou jusqu'au 8 juillet 1980 selon la première éventualité.
QL-827-C	79-07-23	Cause: Q-16896 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-600410-1-D DUKAL ENR. et LOCATION D'AUTOS ROBERVAL LTEE POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 02 INC. PROVOST CARTAGE INC. Mises en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la décision portant le numéro QL-827 en y ajoutant sur la page frontispice, le nom de «Provost Cartage Inc.» comme nom d'une des parties opposantes
QL-836-C	79-07-24	Cause: Q-19202 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-600105-10-D LOCATION D'AUTOS REMPART (1975) INC.			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission corrige la décision portant le numéro QL-836 en y remplaçant, sur la page frontispice, «100, avenue d'Youville, Québec, Qué. G1R 3P7» comme siège social et «188, rue St-Jean, Québec, Qué., G1R 1N7» comme place d'affaires par «5, place Québec, Québec, Qué., G1R 4X5» comme place d'affaires et «188, rue St-Jean, Québec, Qué. G1R 1N7» comme siège social.

QL-863-TF	79-07-17	Cause: Q-20597 Q-600015-101-DT MATANE DRIVE YOURSELF ENR. (Truchon, Lucien)	G.O.Q. no 24 p. 6301	79-06-16	Modification de tarifs Accordée
QL-864-TF	70-07-18	Cause: Q-20530 Q-600265-2-DT AUTOMOBILES LAUZIER LTEE	G.O.Q. no 23 p. 6073	79-06-09	Modification de tarifs Accordée
QL-869	79-07-31	Cause: Q-20674 Q-600373-101-D PLANTE & FRERES ENR. (Maurice Plante et Claude Plante opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 25 p. 6486	79-06-23	Droit additionnel Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QL-870	79-08-01	Cause: Q-20888 Q-600214-101-DS TRANSOL LOCATION INC.	Journal de Québec	14, 15, 16 juin 79	Nouvelle distribution d'actions Accordée telle qu'amendée
QS-2740-C	79-07-23	Cause: Q-20379-S LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-600353-3-S LOCATION D'AUTOS DE CHICOUTIMI INC. et L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC et COMPACT RENT A CAR LTD. Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QS-2740 en y ajoutant, sur la page frontispice, le nom de «Compact Rent a Car Ltd» comme nom d'une des parties opposantes.

QS-2797	79-07-27	Cause: Q-21047-S Q-600481-101-S ENTREPRISES B.C. (MONTREAL) LTEE	Journal de Québec	17, 18, 19 juil. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 27 juillet 1979 au 29 avril 1980.
QS-2798	79-07-27	Cause: Q-21091-S Q-600353-101-S LOCATION D'AUTOS DE CHICOUTIMI INC. (AUTO LEASING CHICOUTIMI INC.)	Le Quotidien	11, 12, 13 juil. 1979	Permis spécial Rejetée
QI-60002	79-07-27	Cause: QI-60002 Q-600193 J.P.L. TRANSPORT INC.			Permis identique *instanter* Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

MCV-16173	79-05-30	Cause: M-41715 M-506768-2-DS BERNIER, YVON Requérant-cédant M-503882-002 JEANSON, REAL Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	5, 6, 7 avril 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16178	79-05-30	Cause: M-41726 M-505398-7-DS JEAN-MARC TRUDEL INC. Requérante-cédante M-508799-001 et 002 LES CONSTRUCTIONS NORMAND ET MICHEL TRUDEL LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 février 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16201	79-06-04	Cause: M-38902 M-508313-2-DS BEAUDOIN, BRUNO Requérant-cédant M-508831-001 CLAUDE COULOMBE Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	19, 20, 21 février 79	Transfert de permis Accordée R-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16223	79-06-06	Cause: M-41699 M-504951-8-DS EXCAVATION NORMAND BEAUREGARD INC. Requérante-cédante M-508922-001 ANDRE GAGNON Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16225	79-06-06	Cause: M-41694 M-502779-3-DS JACQUES TISSEUR Requérant-cédant M-508919-001 CLAUDE CAILHIER Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16247	79-06-11	Cause: M-42005 M-508434-101-DS PLANTE, SERGE Requérant-cédant M-508973-001 MARCHAND, ROGER Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	1, 2, 3 mai 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16248	79-06-11	Cause: M-42004 M-507942-101-DS MILETTE, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-508972-001 SYLVESTRE, REJEAN Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	1, 2, 3 mai 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16261	79-06-19	Cause: M-42186 M-506353-2-DS NADEAU, CHAMPLAIN Requérant-cédant M-508941-001 CHAMPIGNY, GUY Requérant-cessionnaire	La Tribune	9, 10, 11 avril 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16271	79-06-22	Cause: M-41932 M-507359-2-DS EMILE GAGNE Requérant-cédant M-506898-001 GERARD CHARRON Requérant-cessionnaire	Le Droit	4, 5, 6 avril 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16279	79-06-28	Cause: M-41677 M-507256-6-D ENTREPRISES ROSSELEAU INC. Requérante-cédante M-502943-014 L.S. GUILLEMETTE & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5369	79-05-19	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16292	79-07-03	Cause: M-41828 M-506777-2-D GENESSE, JEAN-JACQUES Requérant-cédant M-502943-009 L.S. GUILLEMETTE & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5751	79-05-21	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16293	79-07-03	Cause: M-41827 M-505213-2-D HARDY, PIERRE Requérant-cédant M-502943-011 L.S. GUILLEMETTE & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5751	79-05-26	Transfert de permis Accordée R-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-16294	79-07-03	Cause: M-41824 M-505750-2-D FAIRFIELD, DANIEL Requérant-cédant M-502943-010 L.S. GUILLEMETTE & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5750	79-05-26	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16295	79-07-03	Cause: M-41823 M-504891-4-D GUAY METAL ENR. Requérante-cédante M-502943-012 L.S. GUILLEMETTE & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 21 p. 5750	79-05-26	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16299	79-07-03	Cause: M-42767 M-508765-101-DS BELIVEAU, DENIS Requérant-cédant M-509018-101 DUBE, REJEAN Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	30, 31 mai 1 juin 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16300	79-07-03	Cause: M-42766 M-508399-101-DS EXCAVATION O. DRAPEAU INC. Requérante-cédante M-509024-101 MIREAULT, GUY Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	30, 31 mai 1 juin 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16302	79-07-03	Cause: M-42763 M-503220-101-DS COTE, YVON Requérant-cédant M-509013-101 ANDRE CERE & FILS ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Droit	24, 25, 26 mai 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16313	79-07-04	Cause: M-42610 M-503476-101-DS GAUVREAU, GILLES Requérant-cédant M-500867-101-DS YOUNG, CHARLIE Requérant-cessionnaire	Le Droit	15, 16, 17 mai 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16315	79-07-05	Cause: M-42426 M-500304-101-DS ANDRE ROY Requérant-cédant M-508984-001 LA COMPAGNIE D'EXCAVATION CARROLL & TINKLER INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 avril 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16332	79-07-16	Cause: M-42691 M-501092-101-DS VILLENEUVE, GILLES Requérant-cédant M-509007- DAGANAIS, BERNARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 mai 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16333	79-07-17	Cause: M-42390 M-507619-3-DS LES ENTREPRISES CARRIERE & RENAUD INC. Requérante-cédante M-508885-001 LUCIEN CARRIERE Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	19, 20, 21 mars 79	Transfert de permis Accordée R-6

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
ML-1939-TF	79-07-05	Cause: M-40147 M-600621-4-DT JANTON TRANSPORTATION LTD.	G.O.Q. no 16 p. 4425	79-04-21	Modification de tarifs Accordée
ML-1940-TF	79-07-05	Cause: M-40148 M-600701-4-DT WEST SHORE TRUCK LEASE LTD.	G.O.Q. no 16 p. 4425	79-04-21	Modification de traifs Accordée
MCV-16341	79-07-18	Cause: M-42872 M-501502-12-DS ALBANY BERGERON & FILS INC. Requérante-cédante M-508903-001 JEAN-CLAUDE GAMACHE TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	26, 27, 28 mars 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16347	79-07-18	Cause: M-43139 M-500390-101-DS INKEL, MARCEL Requérant-cédant M-501150-001 PROVOST, ARMAND Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	6, 7, 8 juin 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16348	79-07-19	Cause: M-43731 M-509086-101-VE LACROIX PIERRE			Demande de permis Accordée
MCV-16349	79-07-19	Cause: M-43706 M-509078-101-VE LANDERS JOSEPH			Demande de permis Accordée
MCV-16350	79-07-19	Cause: M-43707 M-509079-101-VE A.G. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée
MCV-16351	79-07-19	Cause: M-43708 M-509080-101-VE LEVESQUE ROBERT			Demande de permis Accordée
MCV-16352	79-07-19	Cause: M-43709 M-509081-101-VE CHEFF LAURENT			Demande de permis Accordée
MCV-16353	79-07-19	Cause: M-43711 M-509077-101-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-16354	79-07-19	Cause: M-43712 M-509077-102-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-16355	79-07-19	Cause: M-43713 M-509077-103-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-16356	79-07-19	Cause: M-43714 M-509077-104-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-16357	79-07-19	Cause: M-43715 M-509077-105-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-16358	79-07-19	Cause: M-43716 M-509077-106-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demand e de permis Accordée
MCV-16359	79-07-19	Cause: M-43717 M-509077-107-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-16360	79-07-19	Cause: M-43718 M-509077-108-VE WILLIAM DAY CONSTRUCTION LIMITED			Demande de permis Accordée
MI-50053	79-07-26	Cause: MI-50053 M-504639 VEILLETTE & DRAPEAU INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50054	79-07-26	Cause: MI-50054 M-506803-001 PERREAULT, MARCEL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
QCV-12087-C	79-07-24	Cause: Q-19561 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-502473-6-DS ARTHUR BOUCHARD Q-501713-3-DS BERTHIER GAGNON Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-12087 en y remplaçant le numéro «Q-506808-1-DS» par le numéro «Q-501713-3-DS» comme numéro de dossier et ou de permis de la partie requérante-cessionnaire (Berthier Gagnon).

QCV-12109-C	79-07-20	Cause: Q-19706 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-502,173-2-DS REAL LAMONTAGNE Q-506,356-6-DS LEO DUSSAULT TRANSPORT LTEE Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-12109 en y remplaçant à la page 1, le numéro «Q-506346-6-DS» par le numéro «Q-506,356-6-DS» comme numéro de dossier de la partie requérante-cessionnaire (Léo Dussault Transport Ltée)

QCV-12133-C	79-07-23	Cause: Q-20316 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-501102-6-DS CAMILLE ROUSSEAU Q-501852-3-DS LES CONSTRUCTION EDGUY INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-12133 en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro «Q-501102-5-DS» par le numéro «Q-501102-6-DS» comme numéro de dossier de la partie requérante-cédante (Camille Rousseau)

QCV-12173	79-06-11	Cause: Q-20315 Q-506289-3-DS GERARD LAPLANTE (décédé) Requérant-cédant Q-506826-1-DS MME GERARD LAPLANTE ENR. (Mme Gérard Laplante (Rita) opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	4, 5 et 6 avril 79	Transfert de permis (2) R.3 Accordée en partie Ces permis sont valides à compter du 11 juin 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-12182-C	79-07-23	Cause: Q-20499 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-503,702-101-DS A. HEBERT & FILS INC. Q-506,877-101-DS LES TRANSPORTS EN VRAC HONFLEUR INC. et L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-12182 en y ajoutant sur la page frontispice, le nom de «L'Association des camionneurs artisans de la région 03 Inc.» comme nom de la partie intervenante dans l'affaire concernée.

QCV-12208	79-06-27	Cause: Q-20662 Q-504,017-101-DS CHARLAND, RAYMOND Requérant-cédant Q-506,892-101-DS GERVAIS, PAUL Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	79-05-18, 19 et 20	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 27 juin 1979.
QCV-12228	79-07-09	Cause: Q-20775 Q-505492-101-DS MARIE-JEANNE DESHARNAIS Requérante-cédante Q-506930-101-DS JEAN-LOUIS DESFOSSES Requérant-cessionnaire	Le Soleil	14, 15, 16 juin 79	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est valide à compter du 9 juillet 1979.
QCV-12236	79-07-13	Cause: Q-20806 Q-504564-101-DS CLAUDE BASTIEN Requérant-cédant Q-506934-101-DS TRANSPORT J.M.G. INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	79-06-11, 12 et 13	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 13 juillet 1979.
QCV-12238	79-07-13	Cause: Q-20808 Q-506872-102-DS ROGER TREMBLAY Requérant-cédant Q-506935-101-DS DONALD DESVERGNES Requérant-cessionnaire	Le Devoir	14, 15, 16 juin 79	Transfert de permis R-2 Accordée
QCV-12239	79-07-13	Cause: Q-20830 Q-506262-101-DS JEAN-LOUIS CHANDONNET Requérant-cédant Q-506938-101-DS RAYMOND E. DEMERS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	14, 15 et 16 juin 1979	Transfert de permis R. 3 Accordée
QCV-12240	79-07-13	Cause: Q-20834 Q-502945-101-DS ROSAIRE LAMONTAGNE & FILS LTEE Requérante-cédante Q-501287-101-DS CYRILLE TURGEON Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	16, 18 et 19 juin 79	Transfert de permis R. 2 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12241	79-07-16	Cause: Q-20747 Q-506283-101-DS LUC TREMBLAY Requérant-cédant Q-506917-101-DS L.S. RACINE ENR. (Léon-Simard Racine opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	5, 6, 7 juin 79	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12250	79-07-20	Cause: Q-20847 Q-500057-101-DS GEORGES ROYER Requérant-cédant Q-506941-101-DS RENE LEPAGE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	79-06-18, 19 et 20	Transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 20 juillet 1979
QCV-12251	79-07-20	Cause: Q-20858 Q-501,976-101-DS ROBITAILLE, RAYMOND Requérant-cédant Q-506,942-101-DS VALLIERES, MARC LOUIS Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	79-06-18, 19 et 20	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12253	79-07-23	Cause: Q-20846 Q-500345-101-DS JACQUES HOUDE Requérant-cédant Q-506943-101-DS ROGER LAMPRON Requérant-cessionnaire	Métro-Matin	18-19-20 juin 79	Transfert de permis R-4 Accordée
QCV-12264	79-08-01	Cause: Q-20954 Q-504181-101-DS SYLVIO TREMBLAY Requérant-cédant Q-506936-101-DS JEAN-CLAUDE LAROUCHE Requérant-cessionnaire			Transfert de permis R-2 Désistement
QCV-12267	79-08-01	Cause: Q-20934 Q-505407-101-DS TRANSPORT LESAGE LTEE LESAGE TRANSPORT LTD	Journal de Québec	21-22-23 juin 79	Maintien de permis suite à un changement de contrôle Accordée
QT-731	79-07-23	Cause: Q-21020-SI Q-504983-101-SI LAURIAN BELANGER			

Permis temporaire *instanter*
Accordée
Ce permis est valide à compter du 24 juillet au 7 août 1979 inclusivement.

QT-732	79-07-23	Cause: Q-20122-SI Q-501180-101-SI LIONEL MARQUIS			

Permis temporaire *instanter*
Accordée
Ce permis est valide du 24 juillet au 7 août 1979 inclusivement.

QT-734	79-07-23	Cause: Q-21018-SI Q-505368-102-SI LEO GAGNON			

Permis temporaire *instanter*
Accordée
Ce permis est valide du 24 juillet au 7 août 1979 inclusivement.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QT-735	79-07-23	Cause: Q-21019-SI Q-501391-101-SI FOURNIER, ROGER			
		Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 24 juillet au 7 août 1979 inclusivement.			
QT-741	79-07-26	Cause: Q-21038-SI Q-505703-101-SI TRANSPORT L.J.P. INC.			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-742	79-07-26	Cause: Q-21037-SI Q-501461-101-SI LEONARD PELLETIER			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QI-50036	79-06-20	Cause: QI-50036 Q-506115 CHARLES JENNESS			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50044	79-06-29	Cause: QI-50044 Q-505210-D-1 ROLAND A. FLAHERTY			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50045	79-07-26	Cause: QI-50045 Q-505106-001 CYR, DAMIEN			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50046	79-07-26	Cause: QI-50046 Q-505181-001 SIMARD, DENIS-PIERRE			Permis identique *instanter* Accordée
QI-50047	79-07-26	Cause: QI-50047 Q-503328-005 LEOPOLD BOUCHARD			Permis identique *instanter* Accordée

2157-o

Errata

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 30 du 28 juillet 1979, à la page 7338, lors de la publication de la décision QPV-1356-S, on aurait dû lire permis de transport saisonnier au lieu de permis de transport par remorquage.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 30, du 28 juillet 1979, à la page 7346, lors de la publication de la décision QPT-4805-TF, on aurait dû lire comme partie intervenante «La Ligue de Taxi de Québec Inc.» et les agglomérations suivantes: A-21 Côte Nord, A-44 Valleyfield.

2157-o

Associations coopératives — Loi des

CLUB COOPERATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial de l'association coopérative «CLUB COOPERATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON», adopté le 17 mai 1979, diminuant le montant de la part sociale de 100 $ à 5 $.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.
V.P. GUERCI.

2218-o

MAGASIN CO-OP DE ST-OMER

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial de l'association coopérative «MAGASIN CO-OP DE ST-LOUIS», adopté le 19 juin 1979, changeant son nom en celui de MAGASIN CO-OP DE ST-OMER.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
V.P. GUERCI.

2219-o

Avis divers

Alimentation Bon Air Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 18 juillet 1979 les lettres patentes émises le 29 juin 1979.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1637-3714

Association du hockey mineur de Pointe-aux-Trembles

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 18 juillet 1979 les lettres patentes émises le 29 juin 1979.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1637-3607

Bar Orient-Express Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 17 de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 5 juillet 1979, à la corporation «Club Social des Arts martiaux de Montréal Inc. - Martial Arts Social Club of Montreal Inc.», incorporée en vertu de la 3e partie de la Loi des compagnies, Statuts refondus, 1964, chapitre 271, à l'effet que cette corporation cesse d'être régie par la 3e partie de la Loi des compagnies et devient sujette aux dispositions de la 1re partie de la Loi des compagnies sous le nom de «Bar Orient-Express Inc.», avec un capital total de 40 000 $ divisé en 1 000 actions ordinaires de 1 $ chacune et en 39 000 actions privilégiées de 1 $ chacune.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1509-1184

Camp St-François de Black Lake

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses (1971, chapitre 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 11e jour de mai 1979, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, madame Gertrude Fortier, 11445, 2e Avenue, Saint-Georges, madame Jeanne Bélanger, 300, rue Saint-Désiré, Black Lake, madame Yvonne Maheux, 204, 90e Rue, Saint-Georges, toutes religieuses.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 500 000 $.

Le siège social de la corporation est à 300, rue Saint-Désiré, Black Lake, district judiciaire de Mégantic.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1636-1586

Congrégation Sépharade or Hahayim

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses (1971, chapitre 75), il a accordé

des lettres patentes, en date du 26e jour de mars 1979, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. Simon Busbib, professeur, 5705, Westminster, Côte-Saint-Luc, M. Judah Castiel, professeur, 5715, Blossom, Côte-Saint-Luc, M. Jules Elalouf, agent d'immeubles, 5604, Parkhaven, Côte-Saint-Luc, M. Henry Znaty, directeur de société, 5615, Hartwell, Côte-Saint-Luc.

Le montant auquel sont limités les revenus annuels provenant des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de 5 000 000 $.

Le siège social de la corporation est à Côte-Saint-Luc, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1634-9946

Succession Gaston Gauthier

Avis est, par les présentes, donné que dame Edeane Lahaie-Gauthier a accepté au nom de son fils mineur, Yves Gauthier, la succession de son époux décédé, Gaston Gauthier, par acte passé devant Me Jean-Jacques Parenteau, notaire, 1262, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, le douze juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf, sous le numéro 5381 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Shawinigan, le seize juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf, sous le numéro 83839.

En foi de quoi je signe à Shawinigan-Sud, le trente et unième jour de juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Le procureur,
2226-o JEAN-JACQUES PARENTEAU, *notaire*.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi du

Accordés

Joseph Charles Roland Patrick Bouthillier

Par le certificat numéro 79-306 du 21 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Charles Roland Patrick Veilleux né le 20 décembre 1960, en celui de Joseph Charles Roland Patrick Bouthillier.

Sainte-Foy, le 24 juillet 1979.

Le sous-registraire du Québec,
2198-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gérard Germain Ruest

Par le certificat numéro 79-303, du 21 juin 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Germain Philibert, né le 25 janvier 1924, en celui de Joseph Gérard Germain Ruest.

Sainte-Foy, le 24 juillet 1979.

Le sous-registraire du Québec,
2198-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Marie Simonne Renée Aube

Avis est donné que mademoiselle Marie Simonne Renée Aube, ménagère, domiciliée et résidant au 2075, rue Cartier, app. 6, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Renée Roy.

Montréal, le 13 juin 1979.

Le procureur de la requérante,
2145-31-2-o JEAN-FRANÇOIS PÉPIN, *avocat.*

Abdullah Bilbul

Avis est donné que Abdullah Bilbul, étudiant, résidant et domicilié au 6840, avenue Kildare, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui d'Alfred Bilbul.

Montréal, le 26 juin 1979.

Le procureur du requérant,
2074-31-2-o DANIEL MORRIS, C.R.

Marie Rose Yvette Mignonne Caron

Avis est, par les présentes, donné que Marie Rose Yvette Mignonne Caron, secrétaire d'administration, épouse d'Aldey Pelletier, résidant et domiciliée au 6410, Louis-Dupire, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice du Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Rose Yvette Hélène Caron.

Montréal, le 8 juin 1979.

Les procureurs de la requérante,
2062-31-2-o GERMAIN CHARBONNEAU ET ASSOCIÉS.

Albert Chagnon

Avis est donné, par les présentes, que Albert Chagnon préposé aux bénéficiaires, domicilié et résidant au 10965, Gervais, app. 4, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Albert Gauthier.

Montréal, le 30 mai 1979.

Les procureurs du requérant,
TRUDEL, NADEAU, LÉTOURNEAU,
2051-31-2-o LESAGE & CLEARY.

Shiu Joon Chin

Avis est, par les présentes, donné que Shiu Joon Chin cuisinier, domicilié au 5917, des Ecores, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Veader Chan. Ce changement bénéfiera aussi à son épouse Yien Chin, son fils Gitson Chan et son fils Philip Chiu On Chin, tous résidant dans la province de Québec.

Montréal, le 5 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
2184-32-2-o SCHLESINGER & SCHLESINGER.

Joseph Thomas Marcel Cloutier

Prenez avis que Joseph Thomas Marcel Cloutier domicilié au 1914, Lepailleur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Thomas Marcel Lavoie.

Montréal, le 24 juillet 1979.

Le procureur du requérant,
2199-32-2-o LUCIEN CATAPHARD, *notaire.*

Rosaire Corriveau

Prenez avis que M. Rosaire Corriveau, domicilié et résidant à Fontainebleau, district de Saint-François, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosaire Sevigny.

Sherbrooke, le 29 juin 1979.

Le procureur du requérant,
2098-31-2-o HÉLÈNE C. GERVAIS, *avocate.*

Lise Côté

Prenez avis que Lise Côté, dessinatrice, 1105 Dijon, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lyne Côté.

Sainte-Foy, le 1er août 1979.

La requérante,
2215-32-2-o LYNE CÔTÉ.

Sylvie Deneault

Avis est, par les présentes, donné que Sylvie Deneault, présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 1230, rue Villeray, en la ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Lachapelle.

Montréal, le 20 juin 1979.

Le procureur de la requérante,
2227-32-2-o ME BENOÎT GENDRON.

William Elia Shaoul

Prenez avis que monsieur William Elia Shaoul, domicilié et demeurant dans le district de Montréal, au 1125, Marlboro, appartement 2, à ville Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille Elia Shaoul pour celui de Shaoul, et qu'il en soit de même pour les membres de sa famille soit: Doris Shaoul, épouse; Orly Shaoul, fille; Eddy Shaoul, fils.

Montréal, le 23 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
2140-31-2-o SHUGAR & SEGAL.

Gabriel Fisher

Prenez avis que Gabriel Fisher, résidant au 275, rue Guy, Longueuil, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gabriel Madison.

Montréal, le 13 juin 1979.

Le procureur du requérant,
2075-31-2-o SERGE L. COULOMBE.

Mohssen Hadjimollahadji

Avis est, par les présentes, donné que Mohssen Hadjimollahadji, homme d'affaires, domicilié au 365, boulevard de Guire, dans la ville de Saint-Laurent, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mohssen Shahram.

Montréal, le 9 juillet 1979.

Le procureur du requérant,
2063-31-2-o DARIUS J. STOJAK.

Marie Béatrice Alcida Lefebvre

Avis est donné que Marie Béatrice Alcida Lefebvre ménagère, domiciliée au 24, Rosaire, Repentigny, province de Québec, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Marie Béatrice Alcida Françoise Lefebvre Lanthier.

Repentigny, le 19 juillet 1979.

Les procureurs de la requérante,
2196-32-11-o FOREST & RENAUD, *avocats*.

Paule Laura Marceau

Avis est, par les présentes, donné que Paule Laura Marceau, sans emploi, épouse commune en biens de Roland Hamilton, domiciliée et résidant au 4521, de la rue Boyer, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paule Laurette Marceau.

Montréal, le 26 juillet 1979.

Les procureurs de la requérante,
2216-32-2-o MES POIRIER, ST-PIERRE & CARRIÈRE.

Patrice André Maudet

Avis est, par les présentes, donné que Patrice André Maudet, aide-cuisinier, résidant et domicilié au 8037, rue des Erables dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Patrice Roch.

Montréal, le 23 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
2095-31-2-o MES BRUNEAU, MORIN & VALADE.

Alain McLaughlim *alias* Anouk McLaughlim

Avis est donné que Alain McLaughlim *alias* Anouk McLaughlim, âgé de 31 ans, chômeur, fils légitime de Gérard McLaughlim et de Antoinette Charbonneau, domicilié et résidant au 6759, de la rue Waverley, appartement 2, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anouk McLaughlim.

Montréal, le 17 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
2245-32-2-o LAMOUREUX & ROUSSEAU.

Yves Méthot

Avis est donné que monsieur Yves Méthot, résidant et domicilié à Sept-Iles, C.P. 1173, district de Mingan, s'adressera au ministre de la Justice du Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Christopher Méthot.

Sept-Iles, le 20 juillet 1979.

Le procureur du requérant,
2064-31-2-o JEAN COUTURE, *avocat*.

Joseph Rodolphe Jacques Morin

Avis est donné que Joseph Rodolphe Jacques Morin, chauffeur de taxi, domicilié et résidant au 4541, Hutchison, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat, afin que son nom soit désormais Rodolphe Beaudoin.

Montréal, le 25 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
2181-32-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Russel Poulin

Avis est, par les présentes, donné que Russel Poulin, étudiant, demeurant présentement à Sherbrooke au numéro 366, rue Saint-Michel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Russel Poulin Pearson.

Sherbrooke, le 19 juillet 1979.

Le procureur du requérant,
2065-31-2-o ANDRÉ VAILLANCOURT, *notaire*.

Marie Francine Ginette Simard

Prenez avis que Marie Francine Ginette Simard, domiciliée au 441 est, Lagauchetière, appartement 18, Montréal, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Francine Ginette Anouk Simard.

Québec, le 31 juillet 1979.

Le procureur de la requérante,
2217-32-2-o ME LOUIS-GEORGES GIRARD.

Howard Lewis Tarasofsky

Avis est, par les présentes, donné que Howard Lewis Tarasofsky, étudiant, domicilié à 6504, rue Fern, dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Howard Lewis Taras.

Montréal, le 17 juillet 1979.

Le procureur du requérant,
2228-32-2-o MARC IAN LEITER.

Jean-Guy Thomas

Prenez avis que Jean-Guy Thomas, résidant et domicilié au numéro 1491, de la rue Gladstone, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Delphis Thomas.

Montréal, le 14 juin 1979.

Les procureurs du requérant,
2076-31-2-o MES GRENIER, MURRAY & GAUTHIER.

Caroline Vachon

Avis est, par les présentes, donné que madame Caroline Vachon, ménagère, domiciliée et résidant au no 40, 9e Avenue, Deux-Montagnes, app. 3, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Allard.

Saint-Eustache, le 14 juin 1979.

Les procureurs de la requérante,
2146-31-2-o SOUMIS ET BERTRAND.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

BOUTIQUE FROUFROU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie BOUTIQUE FROUFROU INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, par lettres patentes datées du 10 juin 1968, et ayant son siège social dans ville Mont-Royal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 11 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,
2208-o SHAPIRO, LANGLOIS & FLAM.

CARTIER CRAVATS INC.
LES CRAVATES CARTIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie CARTIER CRAVATS INC. — LES CRAVATES CARTIER INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, par lettres patentes datées du 19 novembre 1965, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 11 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,
2209-o SHAPIRO, LANGLOIS & FLAM.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE CONTINENTAL LTEE

Prenez avis que LA COMPAGNIE DE TELEPHONE CONTINENTAL LTEE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Venise, Qué., district de Missisquoi, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Québec, le 5 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2185-o JOLI-COEUR & MOISAN.

RICHARD DANIEL ET ASSOCIES, DESIGNERS

Prenez avis que la compagnie RICHARD DANIEL ET ASSOCIES, DESIGNERS, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions finan-

cières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 12 juin 1979.

Le procureur de la compagnie,
2189-o YVES CHABOT, *avocat.*

DEMERS ET DION INC.

Prenez avis que la compagnie DEMERS ET DION INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 19 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
DEMERS, CORRIVEAU, CROFT,
2186-o AUGER ET MARTIN, *notaires.*

DORANDA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DORANDA INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 10 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2229-o DRUKER & FREED.

EM-JAY KNITTING MILLS LTD.

Prenez avis que la compagnie EM-JAY KNITTING MILLS LTD. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 juillet 1979.

Le procureur de la compagnie,
2257-o SAMUEL E. BERGER, Q.C., *avocat.*

LES ENTREPOTS A-1 INC.

Prenez avis que la compagnie LES ENTREPOTS A-1 INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 24 avril 1979.

Les procureurs de la compagnie,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
2221-o DROLET & ASSOCIÉS.

LES ENTREPRISES COSTA DEL SOL GRANBY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES COSTA DEL SOL GRANBY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Granby, le 20 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
ARSENAULT, ROBICHAUD,
2230-o GUERTIN & LAPIERRE.

LES IMMEUBLES DU LAC ETCHEMIN LIMITEE

Prenez avis que LES IMMEUBLES DU LAC ETCHEMIN LIMITEE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social au Lac-Etchemin, district de Beauce, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 6 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2187-o JOLI-COEUR & MOISAN.

KIROMED INC.

Prenez avis que la compagnie «KIROMED INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 20 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2246-o BOUCHARD, VIAU, DUHAMEL & CIE.

LIBERTY IMPORT-EXPORT CO. LTD.

Avis est donné que LIBERTY IMPORT-EXPORT CO. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSOHN, ROSENTZVEIG,
2182-o SHACTER, *avocats.*

LINGERIE LE GARVE INC.

Prenez avis que LINGERIE LE GARVE INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 5 avril 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2188-o JOLI-COEUR & MOISAN.

NORTH AMERICAN INVESTMENT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que NORTH AMERICAN INVESTMENT CORPORATION, compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 30 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2247-o STEWART, MCKENNA, GAUTHIER.

LES PLACEMENTS DES QUINZE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LES PLACEMENTS DES QUINZE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Terrebonne, le 29 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
FAUCHER, BELLEAU, TURCOTTE,
2231-o LALIBERTÉ, DUBUC ET CORBEIL.

SERVICENTRES BOUCHERVILLE (1977) INC.

Prenez avis que SERVICENTRES BOUCHERVILLE (1977) INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 23 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
2183-o DROLET ET ASSOCIÉS.

TÉLÉPHONE DORCHESTER INC.

Prenez avis que TÉLÉPHONE DORCHESTER INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social au Lac-Etchemin, district de Beauce, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 6 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2190-o JOLI-COEUR & MOISAN.

LE TELEPHONE RURAL DE BEAUCEVILLE LIMITEE

Prenez avis que LE TÉLÉPHONE RURAL DE BEAUCEVILLE LIMITÉE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Beauceville, district de Beauce, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 5 juillet 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2191-o JOLI-COEUR & MOISAN.

Compagnies étrangères — Loi des

Changement d'agent(s)

THE J.B. WILLIAMS COMPANY, INC.

Avis est donné que par nouvelle procuration en date du 8 mars 1978, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Howard Freed, 157, boulevard Roger-Pilon, Dollard-des-Ormeaux, a été nommé, en remplacement de The J.B. Williams (Canada), Co., agent principal dans la province, de «THE J.B. WILLIAMS COMPANY INC.», compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est établi à 515 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
2200-o 1282-1278

Permis

WESTERN CAROLINA COMPANY, INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «WESTERN CAROLINA COMPANY, INC.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est C T Corporation System (Canada), Ltd. 220 est, Grande-Allée, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1636-6791

Compagnies minières — Loi des

COMPAGNIE MINIERE ARTHUR LACHANCE LTEE

(*Libre de responsabilité personnelle*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies minières, il a accordé des lettres patentes, en date du 14e jour de juin 1979, constituant en corporation: M. Arthur Lachance, 810 est, Henri-Bourassa, Montréal, prospecteur, M. Pierre Lachance, 10345, Saint-Urbain, Montréal, superviseur en informatique et M. Vincent Fraser, 7910, rue Bodinier, Anjou, superviseur en prêts, pour les objets suivants:

Faire des explorations ou recherches pour découvrir des mines et minerais, sous le nom de «COMPAGNIE MINIERE ARTHUR LACHANCE LTEE (Libre de responsabilité personnelle)», avec un capital-actions divisé en 1 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt cents (0,20 $) chacune.

Le siège social de la compagnie est à 810 est, Henri-Bourassa, app. 204, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1637-0421

Curatelle publique — Loi de la

Succession André Carufel

Succession de Carufel, André, en son vivant de 245, rue Desgranges, Saint-Hyacinthe, décédé le 23 juin 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

2211-o

Succession Roger Comeau

Succession de Comeau, Roger, en son vivant de 740, rue Churchill, app. 305, Saint-Lambert, décédé le 30 mars 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

2212-o

Succession Daniel Labrie

Succession de Labrie, Daniel, en son vivant de 176, Cowie, Granby, Qué., décédé le 19 août 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est le curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette

envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

2213-o

Succession Antonio Pelchat

Succession de Pelchat, Antonio, en son vivant de 33, Petit-Champlain, Québec, décédé le 29 septembre 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6

2214-o

Demande(s) à la Législature

L'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec

Avis est, par les présentes, donné que «L'Association provinciale des instituteurs protestants de Québec» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir l'adoption d'une loi pour modifier sa Loi constitutive (Loi Victoria, chapitre 70 modifiée par 9 Georges VI, chapitre 106 et 7-8 Elizabeth II, chapitre 193) aux fins suivantes:

1. Définir «membre actif» comme une association de salariés du secteur de l'éducation au Québec admise dans l'association;

2. Prévoir un conseil d'administration composé des représentants, des membres actifs, du comité exécutif et de toutes autres personnes désignées aux règlements;

3. Prévoir un conseil provincial composé du conseil d'administration et des délégués des membres actifs et autres personnes désignées conformément aux règlements;

4. Mettre à jour les objets de l'association en vue de reconnaître son rôle à la fois professionnel et syndical;

5. Etablir la liste des membres actifs actuels et prévoir l'admission de membres individuels associés et honoraires;

6. Prévoir de façon plus explicite les pouvoirs de l'association;

7. Prévoir les objets sur lesquels l'association peut adopter des règlements et les modalités d'adoption et d'approbation de ces règlements;

8. Déterminer la nature des pouvoirs exercés soit par le conseil d'administration, soit par le comité exécutif, soit par le conseil provincial de l'association.

La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.
Montréal, le 26 juin 1979.

Les procureurs,
1891-29-4-o BRODEUR, MATTEAU & SCHMIDT.

Collège Saint-Paul

Avis est donné, par les présentes, qu'un projet de loi, aux fins d'abroger la loi relative au Collège Saint-Paul, sera présenté à la prochaine session de l'Assemblée nationale du Québec, ledit Collège n'ayant plus d'objet, d'actif ni de passif, le seul immeuble propriété du Collège ayant été vendu le 12 novembre 1970 au Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne et intégré au campus dudit Collège Bois-de-Boulogne.

Montréal, le 24 juillet 1979.

Le procureur du Collège Saint-Paul et en son nom,
2210-32-4-o LOUISE MAILHOT, *avocat*.

Succession Joseph L. Greenspon

L'exécuteur testamentaire, Norman Greenspon, de la succession de feu Joseph L. Greenspon, demande l'autorisation de vendre l'immeuble sis au 1236-1242 de la rue Crescent, dans la ville et le district de Montréal, afin de protéger les intérêts de la succession Greenspon.

Montréal, le 27 juillet 1979.

Les procureurs du requérant,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
2201-32-4-o SHUGAR & SEGAL.

Liquidation des compagnies — Loi de la

HOTEL RIVERSIDE INC.

Avis est donné que la compagnie «HOTEL RIVERSIDE INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 11 avril 1962, avec siège social à Saint-André-Est, a été dissoute le 24 juillet 1979 en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1302-6562

Ministères — Avis concernant les

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 26 juillet 1979, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Michel Ferron 83, J.-F.-Kennedy Neufchâtel, Qué.	31479	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Normand Lafleur 10166, rue Berri Montréal, Qué. H3L 2G6	33848	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Réjean Morrisette 1135, avenue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5K6	17464	Assurance sur la vie
Monsieur Luc Lapointe 1049, Murdock Chicoutimi, Qué.	14280	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Raymond Lebeau 310, du Domaine, app. 1322 Sainte-Thérèse-de-Blainville, Qué. J7E 4T6	32068	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jean-Marie Gosson 10150, boulevard Saint-Michel, app. 302 Montréal, Qué.	28823	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Luc Thibodeau 55, rue Léger Sherbrooke, Qué. J1L 1P7	31815	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Gary Robins P.O. Box 1683 St-Laurent, Qué. H4M 2A7	30038	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Réal Bélanger 226, rue Martin Dorval, Qué. H9S 3R7	3922	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Normand-H. Perron 438, Principale, C.P. 275 Saint-Prime, Qué. G0W 2W0	33562	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Pierre-A. Fontaine 160, des Tringles Farnham, Qué.	34243	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Peter-A. Buntain 28, Lorentz, app. 202 Moncton, N.-B. E1E 2T4	33792	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Roberto Côté 138, rue Rouville Beauport, Qué.	34033	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Ronald-M. Scheuer 936, Sainte-Croix Saint-Laurent, Qué. H4L 3Y6	33351	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Ragi Tadros 135, place Côte-Vertu, app. 510 Saint-Laurent, Qué. H4N 1C8	29512	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jean Brière 1700, Nicholas-Perrot Trois-Rivières, Qué.	25988	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Claude Bergeron 6366, des Erables Montréal, Qué.	30656	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Michel Poulin 2040, route Rurale, app. 2 Pointe-du-Lac, Qué.	30938	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Claude Gagnon 230, Lévis Duvernay, Laval, Qué. H7W 4K3	32631	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Raymond d'Amour 3032, Dumont Longueuil, Qué.	32673	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Marcel Gagnon 390, rue Brochu, suite 205 Sept-Iles, Qué. G4R 2W6	24387	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Yves Dumont 7684, Desaulniers LaSalle, Qué. H8N 1V5	32575	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Madame Lise Simmelsgaard 3600, Ridgewood, app. 106 Montréal, Qué. H3V 1C2	32830	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jean-Pierre Vallerand 2173, avenue Banville, app. 5 Québec, Qué. G1P 1H6	31582	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Claude Dalpé 1065, de l'Hermitière Saint-Louis-de-Terrebonne, Qué. J0N 1N0	30971	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Giovanni Fugallo 8222, rue Viau Montréal, Qué. H1R 2T3	10453	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur André Bergeron 8559, rue de Gaspé Montréal, Qué. H2P 2K3	32791	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Yves Brunelle 173, Saturne, app. 1 Châteauguay, Qué. J9K 1X2	28860	Assurance sur la vie
Monsieur André Vigneault 11742, P.-M.-Favier Montréal-Nord, Qué. H1G 5Z7	26176	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur André-Guy Racine C.P. 613 Granby, Shefford, Qué. J2G 8E9	19616	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Gilles-L Gagnon 278, rue Clément Sainte-Anne-des-Plaines, Qué. J0N 1H0	10611	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Louis-Marie Hamelin 3350, terrasse Maricourt, app. 3 Sainte-Foy, Qué.	34830	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Serge Côté 270, Victoria Thurso, Qué.	28253	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Clément Couture 1047, Hochelaga, app. 7 Sainte-Foy, Qué.	35684	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jean-Yves Fortin 725, rue du Souvenir Cap-Saint-Ignace, Qué.	10218	Assurance sur la vie
Monsieur Donald Gagnon 1824, Marquette, Longueuil, Qué.	32401	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Michel Tallard 5933, 26e Avenue, app. 11 Montréal, Qué.	29675	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Luc Gagnon 2335, des Meules Duvernay, Laval, Qué.	35623	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Nazaire Dermers R.R. no 3 Valcourt Shefford, Qué.	33249	Assurance sur la vie
Monsieur Réjean Choinière 595, rue Rouleau, app. 6 Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 1B6	34686	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Charles Hamel 161, Saint-Germain Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué.	35402	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Pierre Picard 1118, rue Forget Sillery, Qué. G1S 3Y4	33496	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Larry-M. Iwasaki 8921, rue Tolhurst Montréal, Qué.	30161	Assurance sur la vie
Monsieur J.-L.-Raymond Lacroix 50, rue Edison Saint-Lambert, Qué.	13500	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Louis Cerulli 715, Bishop Power, app. 111 LaSalle, Qué. H8P 2R2	34388	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jacques Tremblay 6137, Albanie Brossard, Qué. J2Z 1G5	34415	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Gaétan Dumont 892, Lafontaine C.P. 85 Pintendre, Qué. G0R 2P0	33437	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Madame Thérèse Bellemare 30, rue de l'Hermine Sept-Iles, Qué. G4S 1Y1	35498	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Yvan Ledoux 1390 ouest, de la Concorde, app. 508 Laval, Qué. H7N 5M1	35699	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Gérard Guillemette 265 ouest, Manville Asbestos Comté de Richmond, Qué.	34747	Assurance contre la maladie ou les accidents

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Marcel Bertrand 440, Galland, app. 25 Dorval, Montréal, Qué.	35716	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Claude Coulombe 1943, rue Victoria Longueuil, Qué. J4J 3E1	34538	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Roger Latreille 113, rue D'Ige Boucherville, Qué.	32811	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Arnaud Huard 4116, rang de la Colline, Sacré-Coeur-de-Marie, Qué.	35304	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Richard Lahaie 3014, de la Cime Sainte-Foy, Qué.	34325	Assurance contre la maladie ou les accidents
Madame Diane Sirois Saint-Eleuthère Rue Sainte-Marie Comté de Kamouraska Qué.	35942	Assurance contre la maladie ou les accidents
Monsieur Jacques Lavoie 4752 ouest, 6e Avenue Charlesbourg, Qué.	36011	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Robert Pleau 139, Abadie, app. 19 Saint-Augustin, Qué. G0A 3E0	35198	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Yves Théroux 8595, Saint-Maurice Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 1A7	30646	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Monsieur Anthony Notarangelo 7925, Kingsley, app. 1512 Côte-Saint-Luc, Qué. H4V 1P5	32806	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Le surintendant des assurances,

2156-o JACQUES-M. ROY.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU LAC ST-JEAN-EST

Fusion

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70), elle a approuvé le 25 juillet 1979, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Saint-Bruno et la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Lac St-Jean-Est.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Hébertville dans le comté municipal du Lac-Saint-Jean-Est.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

2202-o LISE PAYETTE.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Fusion

Prenez avis que «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-LOUIS ET DE SAINT-HENRI-DE-LEVIS», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté de Lévis, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie, sous la raison sociale de «SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE LEVIS», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Les deux (2) compagnies d'assurance mutuelles ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Québec, le 20 juillet 1979.

Les secrétaires,

2056-31-4-o GÉRARD DUMONT, RAYMOND COUTURE.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Fusion

Prenez avis que «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE LACADIE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU ET LA FOUDRE DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-BLAISE ET LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA

PAROISSE DE ST-VALENTIN», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté municipal de Saint-Jean ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE ST-JEAN», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Les quatre (4) compagnies d'assurance mutuelle ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Signé le 5 juin 1979.

Les secrétaires,
MADELEINE BRAULT, JEAN-GUY BOUDREAU, YVETTE SAMOISETTE, ANDRÉ CHALIFOUX.

2019-30-4-o

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Lotbinière et Mégantic» et les compagnies d'assurance mutuelles contre le feu, la foudre et le vent des paroisses de Saint-Jacques-de-Leeds et Très-Saint-Coeur-de-Marie, corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté de Mégantic, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale: «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Lotbinière et Mégantic», conformément aux dispositions sur les assurances (1974, chapitre 70).

Les trois (3) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Québec, le 2 août 1979.

Les secrétaires,
FLORENT LESSARD, CÉCILE GAGNÉ, YVON DROUIN.

2260-32-4-o

Terres et Forêts

Cadastres

Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de l'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de l'Ancienne-Lorette.

Avis est, par la présente donné que les lots 198-17, 198-19 et 198-20 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Paroisse de L'Assomption

Cadastre: paroisse de L'Assomption; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de L'Assomption.

Avis est, par la présente, donné que les lots 443-9, 443-13 à 443-15, 443-39 à 443-41, 444-36 à 444-41, 444-6-1, 444-7-1 ainsi qu'une partie du lot 444-8 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Village de L'Assomption

Cadastre: village de L'Assomption; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de L'Assomption.

Avis est, par la présente, donné que les lots 372-5, 372-6, 372-7 et 372-10 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 29 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Canton de Bouchette

Cadastre: canton de Bouchette; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: Messines.

Avis est, par la présente, donné que les lots 1 à 5, rang E sont ajoutés et qu'une partie des lots 50 et 51, rang X est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 juin 1979.

Le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Canton de Bourlamaque

Cadastre: canton de Bourlamaque; division d'enregistrement: Abitibi; municipalité: ville de Val d'Or.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 165, rang B est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Dubuisson

Cadastre: canton de Dubuisson; division d'enregistrement: Abitibi; municipalité: ville de Val d'Or.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante du lot 62-1, rang IX est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Letellier

Cadastre: canton de Letellier; division d'enregistrement: Sept-Iles; municipalité: cité des Sept-Iles.

Avis est, par la présente, donné que le lot 691, rang III, village des Sept-Iles, est ajouté et qu'une partie du lot 3, rang III, village des Sept-Iles, est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Village de Longueuil

Cadastre: village de Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Longueuil.

Avis est, par la présente, donné que le lot 417 est ajouté en vertu des articles 2174*a* du Code civil et 7 de la Loi du cadastre et que les lots 322-1, 323-1-1, 323-2, 325 ainsi qu'une partie des lots 321, 322, 323, 323-1 et 324 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 5 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Low

Cadastre: canton de Low; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: canton de Low.

Avis est, par la présente, donné que les lots 36*b*-4 et 37-2, rang V sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 3 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante du lot 386-1 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 28 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Cadastre: paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: Mont-Rolland.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 8-65, rang IX, canton d'Abercrombie est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 15 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Cadastre: paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: paroisse de Sainte-Agathe.

Avis est, par la présente, donné que les lots 20-10, 20-19 à 20-21, rang V, canton de Beresford sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 19 juin 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Fief de Sainte-Anne-des-Monts (révisé)

Cadastre: révisé du Fief de Sainte-Anne-des-Monts; division d'enregistrement: Sainte-Anne-des-Monts; municipalité: ville de Sainte-Anne-des-Monts.

Avis est, par la présente, donné que le lot 12-3-5, rang I est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 3 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
2220-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Hubert

Cadastre: paroisse de Saint-Hubert; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Hubert.

Avis est, par la présente, donné que les lots 53-440 à 53-549 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane

Cadastre: paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane; division d'enregistrement: Matane; municipalité: Petite-Matane.

Avis est, par la présente, donné que les lots 50-7, 50-13 ainsi qu'une partie du lot 50-6 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 3 juillet 1979.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

2220-o

Syndicats professionnels — Loi des

ASSOCIATION DES EMPLOYES DE LA CREMERIE DE ST-GREGOIRE INC. F.C.A.I.

(*Loi des syndicats professionnels*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «ASSOCIATION DES EMPLOYES DE LA CREMERIE DE ST-GREGOIRE INC. F.C.A.I.», changeant son siège social de 4815 est, boulevard Gouin, Montréal à 7705 est, boulevard Gouin, Montréal, et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1303-0879

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Annulation

Sachez que, sur l'avis de Notre Conseil exécutif exprimé dans un décret portant le numéro 1577-79 du 30 mai 1979, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE l'arrêté en conseil numéro 1053, du 2 avril 1969, concernant l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Delson à la paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie, soit abrogé à compter du 30 mai 1979; et

QUE la proclamation concernant l'extension de la juridiction de la Cour municipale, de la ville de Delson à la paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie, émise le 23 avril 1969, soit annulée à toutes fins que de droit, à compter du 30 mai 1979.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce trentième jour de mai en l'année mil neuf cent soixante-dix-neuf de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-huitième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 69

2198-o

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi de la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi de l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	28-08-77	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	09-12-77	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gibbard, Bruce A., 4324 ouest, rue Sherbrooke, app. 48, Westmount (Québec) H3Z 1E1	30-06-74	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	09-12-77	
Johnston, Kenneth B., Main Road, Hudson (Québec) J0P 1H0	31-12-70	29-06-79
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J, Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	18-02-78	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	04-09-77	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	07-05-78	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
Région de Québec		
Samson, J,-W., 4, parc Samuel-Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Allard, Diane, 451, av. Edouard-Charles, app. 34, Outremont (Québec) H2V 2N3	29-10-78	
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	04-11-78	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	29-10-78	
Baltadjian, Haig, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	16-08-79
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, Succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-03-79	
Beaulieu, J. Edouard, C.P. 148, St-Rémy (Napierville) (Québec) J0L 2L0	30-03-71	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	08-03-79	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Binder, Dorothy, 3830, av. Lacombe, Montréal (Québec) H3T 1M5	05-11-78	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave, Montréal (Québec) H3W 1H2	29-10-78	
Bougle, Jean-Pierre, 280, 54e Avenue, Lachine (Québec) H8T 3A3	29-10-78	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	22-12-78	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	04-11-78	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	29-10-78	
Brodeur, Jean-Marc, 18, av. Hillcrest, Pointe-Claire (Québec) H9S 5E5	04-11-78	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	12-02-71	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	04-11-78	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Cardin, François, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire (Québec) H9A 5S2	08-10-77	
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	05-01-79	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	29-10-78	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	10-10-75	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76	
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Coombes, G.A., 4495 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) K0B 1R0	29-10-78	
Copelovitch, Bernard, 5845, côte des Neiges, app. 484, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-08-74	30-04-79
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	17-08-74	
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	29-10-78	
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	04-11-78	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	11-06-78	
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	01-01-78	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	17-05-78	
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	02-12-78	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	13-11-77	
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	29-10-78	
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	29-10-78	
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	06-05-78	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	29-10-78	
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	15-11-78	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Fitch, Stephen G. J., B.F.C., clinique dentaire, St-Jean, St-Jean (Québec)	05-11-78	
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3	20-05-78	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	15-11-78	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnier, Paul-E., 5795, Decelles, app. 101, Montréal (Québec) H3S 2C4	20-05-78	
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	29-10-78	
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	29-10-78	
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	20-05-78	
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74	
Gitnick, P.J., 1414, Drummond, app. 1112, Montréal (Québec) H3G 1W1	13-01-77	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	31-03-78	
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	22-11-78	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	29-10-78	
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Guilboard, Thomas Yvan, 3859, av. Hampton, Montréal (Québec) H4A 2K7	10-12-78	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	20-05-78	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Hershon, Samuel, 4850, côte des Neiges, app. 1206, Montréal (Québec) H3V 1G5	22-11-78	
Houde, Maurice, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Huot, Jean-Louis, 10710, Basile-Routhier, Montréal (Québec) H2C 2C7	03-01-79	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	10-11-77	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	29-07-78	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	28-06-78	
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	22-11-78	
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-02-79	
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	03-12-78	
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-05-79	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafontaine, Jean-Guy, 3165, avenue Lacombe, app. 1, Montréal (Québec) H3T 1L6	21-07-76	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	15-11-78	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	15-11-78	
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	04-11-78	
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	29-10-78	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	29-10-78	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	
Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	29-10-78	
Latour, Lucien, 8342, place Croissy, Anjou (Québec) H1K 1R6	03-12-78	
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	05-11-78	
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	04-11-78	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71	
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	25-05-79	
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lemay, Helène L., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	01-11-78	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, Succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78	
Lemian, Léon-V., 4515 ouest, Notre-Dame., Montréal H4C 1S3	10-12-78	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	29-10-78	
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	31-10-78	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	04-01-78	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	29-10-78	
Lussier, Gérard, 2, boul. Desaulniers, St-Lambert (Québec) J4P 1L2	23-05-77	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	15-11-78	
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	29-10-78	
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	29-10-78	
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	29-10-78	
Marchand, Paul-Robert, 1414, Drummond, app. 915, Montréal (Québec) H3G 1W1	03-05-74	18-03-79
Martin, Laurent, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	05-11-78	
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	07-03-79	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	29-10-78	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	29-10-78	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77	
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	29-10-78	
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75	
Morin, Jean-D., 3802, Monselet, Montréal (Québec) H1H 2B6	06-06-74	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	14-12-78	
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	05-11-78	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Munroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	07-03-79	
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	29-10-78	
Northway, William M., 1388, Montarville, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T5	04-11-78	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	29-10-78	
Patenaud, Camille, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	03-12-78	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	18-11-77	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	10-12-78	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	29-10-78	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	29-10-78	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	22-11-78	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1	17-01-74	
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	29-10-78	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6 H3G 1B6	01-12-70	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	04-11-78	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	17-08-74	
Uhevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	13-04-74	
Shizgal, David Tobias, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 208, Montréal (Québec) H3G 1P9	15-11-78	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	29-10-78	
Silbert, Henryk, 3902, Van Horne Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	22-11-78	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	24-09-78	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	22-11-78	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	29-10-78	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	19-11-75	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	25-06-78	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	14-10-78	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	17-08-74	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	20-05-78	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	01-11-78	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	29-10-78	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	04-11-78	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	05-01-79	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	18-03-78	
Van Vliet, Jonathan E., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	30-05-74	
Ward, Daryl B., 1414, Drummond, app. 517, Montréal (Québec) H3G 1W1	08-06-74	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	15-11-78	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Weschsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	17-08-74	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) GIT 1R5	08-03-79	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	29-10-77	
Zeligman, Eddy, 3830, avenue Lacombe, Montréal (Québec) H3T 1M5	05-11-78	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	04-01-78	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	29-11-78	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	31-01-71	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	29-10-78	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, av. des Erables, app. 1, Québec G1R 2M7	13-06-74	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	17-08-74	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	20-12-78	
Gaucher, Hubert, Ecole de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	29-04-78	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	29-04-78	
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	07-01-79	
Gravel, René, 10, Voyer, Beauport (Québec) G1E 2J2	29-11-78	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	04-01-79	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Erables, app. 2, Québec G1R 2M7	09-06-74	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Erables, Québec G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, Ecole de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Roy, Serge, Ecole de médecine dentaire, Université Laval, Québec	22-11-78	
Samson, Jacques, 914, des Erables, Québec G1R 2M5	29-10-78	
Simard, Armando, 1179, avenue des Erables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	29-04-78	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	21-07-76	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Tourraine (Québec) J8T 4K3	21-07-79	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	07-11-75	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	18-02-77	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi (Québec)	09-01-79	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Trois-Rivières		
Charest, Armand-J., 1404, avenue du Collège, Plessisville (Québec) G6L 1Z4	01-11-78	
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	15-11-78	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	17-08-74	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	24-08-78	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	05-05-74	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	09-01-79	
Région des Cantons de l'Est		
Belleville, Paul, 510 ouest, Galt, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	19-03-78	
Crépeau, Elisabeth, 300 ouest, rue King, Sherbrooke J1G 1B1	29-10-78	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Olivier, Valmore, Hercule, 410, Vimy, app. 3, Sherbrooke (Québec) J1J 3M9	02-02-71	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Laferrière, Jacques, 16, 9e Avenue, Roxboro (Québec) H8Y 2M6	06-08-79	
Morency, Guillaume, 3706, boulevard Concorde, Laval (Québec) H7E 2C9	22-02-78	
Podlog, Charles, 531, Abercon, ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
Région du Nord-Ouest		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

2203-o

Régie de l'électricité et du gaz — Loi de la

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUEBEC LTEE.

Avis public est, par les présentes, donné que GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUEBEC LTEE., distributeur de gaz aux termes de la Loi de la Régie de l'électricité et du gaz (S.R. 1964, chapitre 87 et amendé) a, par sa requête numéro 2753-79 reçue le 19 juillet 1979, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil d'agrandir le territoire exclusif de distribution de gaz attribué à le GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUEBEC LTEE en y ajoutant les divisions cadastrales de la ville de Témiscaming et d'approuver les tarifs proposés pour la vente et la fourniture de gaz dans la ville de Témiscaming.

La Régie entendra cette requête lors d'une audience publique qui sera tenue à l'hôtel de ville, 31, rue Windsor, Témiscaming, le mercredi 19 septembre 1979, à 10h30.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit, en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui devra être signifiée à la requérante avant la date de l'audition et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné avant le 19 septembre 1979 ou les faire en personne lors de l'audition.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNEAULT, C.A., *adm. A.*
2100, rue Drummond
Montréal, Qué.
H3G 1X1

2256-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL ST-JOSEPH DE JOLIETTE

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL ST-JOSEPH DE JOLIETTE».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Joliette, district judiciaire de Joliette.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

2156-o 1637-6998

CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Saint-Tite-des-Caps, district judiciaire de Québec.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

2156-o 1637-6980

Soumissions — Demandes de

Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine

(Siège social: cité du Cap-de-la-Madeleine, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Réginald Vézina, directeur général, au centre administratif, 41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, Qué., jusqu'à 19 h 30, le lundi 27 août 1979, pour l'achat de 221 000 $ d'obligations de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine datées du 24 septembre 1979, et remboursables en série du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 221 000 $ — 10 ans

Année	Capital
24 septembre 1980	14 000 $
24 septembre 1981	15 000
24 septembre 1982	16 000 $
24 septembre 1983	18 000
24 septembre 1984	20 000
24 septembre 1985	22 000
24 septembre 1986	25 000
24 septembre 1987	27 000
24 septembre 1988	30 000
24 septembre 1989	34 000

La commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste

des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 18 juin 1979 — 221 000 $ — dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 27 août 1979 à 19 h 30, au centre administratif, 41, rue Bellerive, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité du Cap-de-la-Madeleine, le 1er août 1979.

Le directeur général,
RÉGINALD VÉZINA.

Centre administratif
41, rue Bellerive
Cap-de-la-Madeleine
comté de Champlain, Qué., G8T 7W2
téléphone: 378-6146, code 819 2248-o

Ville de Huntingdon

(Comté de Huntingdon)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Richard Alary, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 16, rue Prince, Huntingdon, comté de Huntingdon, Québec, jusqu'à 20 heures, le mercredi 29 août 1979, pour l'achat de 200 000 $ d'obligations de la ville de Huntingdon datées du 24 septembre 1979 et remboursables en série du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 200 000 $ — 10 ans

Année	Capital
24 septembre 1980	12 000 $
24 septembre 1981	14 000
24 septembre 1982	15 000
24 septembre 1983	17 000
24 septembre 1984	18 000
24 septembre 1985	20 000
24 septembre 1986	22 000
24 septembre 1987	25 000
24 septembre 1988	27 000
24 septembre 1989	30 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Huntingdon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 375 — 200 000 $ — déficit.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 20 heures, le mercredi 29 août 1979, à l'hôtel de ville, 16, rue Prince, Huntingdon, comté de Huntingdon, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

Ville de Huntingdon, comté de Huntingdon, le 2 août 1979.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD ALARY.

Hôtel de ville
16, rue Prince
Ville de Huntingdon
comté de Huntingdon, Qué. J0S 1H0
téléphone: 264-5389, code 514 2249-o

Cité de LaSalle

(Comté de Marguerite-Bourgeoys)

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations», seront reçues par la soussignée madame Jacqueline Giguère-Boyer, greffier, à l'hôtel de ville, 13, Strathyre, cité de LaSalle, comté de Marguerite-Bourgeoys, Qué., jusqu'à 17 heures, le lundi 27 août 1979, pour l'achat de 4 146 000 $ d'obligations de la cité de LaSalle, datées du 24 septembre 1979 et remboursables du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% l'an ni supérieur à 10 1/2% l'an, payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année.

Le taux d'intérêt peut être le même pour l'ensemble de l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers tel que montré au tableau d'amortissement ci-dessous.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

L'émission au montant total de 4 146 000 $ sera remboursable comme suit:

Année	Capital
24 septembre 1980	190 000 $
24 septembre 1981	200 000
24 septembre 1982	207 000
24 septembre 1983	223 000
24 septembre 1984	231 000
24 septembre 1985	248 000
24 septembre 1986	264 000
24 septembre 1987	295 000
24 septembre 1988	318 000
24 septembre 1989	200 000
24 septembre 1990	104 000
24 septembre 1991	115 000
24 septembre 1992	128 000
24 septembre 1993	143 000
24 septembre 1994	159 000
24 septembre 1995	177 000
24 septembre 1996	198 000
24 septembre 1997	222 000
24 septembre 1998	248 000
24 septembre 1999	276 000

En plus de la modalité ci-haut, des soumissions seront prises en considération pour des obligations échéant en série du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1989 inclusivement avec le solde reporté en totalité au 24 septembre 1999; cependant, un seul taux d'intérêt sera permis pour les obligations datées du 24 septembre 1999.

Les obligations échéant en série ne seront pas rachetables par anticipation. Cependant, les obligations échéant à terme fixe le 24 septembre 1999 excluant l'échéance normale de 276 000 $ seront rachetables par anticipation, aux dates et pour les montants en capital, tels qu'indiqués au tableau d'amortissement ci-haut et ce à compter du 24 septembre 1990. Le rachat s'effectuera soit de gré à gré ou par voie de tirage au sort.

L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

La ville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émisssion.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements d'emprunt pour un montant total de 1 877 000 $; 1583 — 251 000 $—; 1586 — 262 000 $ — voirie; 1596 — 865 000 $ — aqueduc, égouts; 1615 — 16 000 $ — éclairage; 1630 — 385 000 $ — aqueduc, égouts; 1633 — 134 000 $ — réfection de ponts; 1634 — 150 000 $ — voirie; 1647 — 23 000 $ — aqueduc, égouts; 1651 — 77 000 $ — voirie; 1653 — 106 000 $ — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du Conseil, qui sera tenue à 17 heures, le lundi 27 août 1979 à l'hôtel de ville, 13, Strathyre, cité de LaSalle, comté de Marguerite-Bourgeoys, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Cité de LaSalle, comté de Marguerite-Bourgeoys, le 30 juillet 1979.

Le greffier,
MADAME JACQUELINE GIGUÈRE-BOYER.

Hôtel de ville
13, Strathyre
cité de LaSalle
comté de Marguerite-Bourgeoys, Qué.,
H8R 3P6
téléphone: 366-7110, code 514 2250-o

Commission scolaire Marie-Victorin

(Siège social: paroisse
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Réal

Bertrand, directeur général, au centre administratif, 268, Bois Francs, Issoudun, comté de Lotbinière, Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 28 août 1979, pour l'achat de 1 414 000 $ d'obligations de la commission scolaire Marie-Victorin datées du 24 septembre 1979 et remboursables en séries du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 1 414 000 $ — 20 ans

Année	Capital
24 septembre 1980	33 000 $
24 septembre 1981	36 000
24 septembre 1982	40 000
24 septembre 1983	44 000
24 septembre 1984	49 000
24 septembre 1985	55 000
24 septembre 1986	60 000
24 septembre 1987	66 000
24 septembre 1988	72 000
24 septembre 1989	81 000
24 septembre 1990	54 000
24 septembre 1991	59 000
24 septembre 1992	66 000
24 septembre 1993	73 000
24 septembre 1994	80 000
24 septembre 1995	89 000
24 septembre 1996	98 000
24 septembre 1997	108 000
24 septembre 1998	119 000
24 septembre 1999	132 000

La commission scolaire Marie-Victorin se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 132 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 24 septembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 132 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 24 septembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Marie-Victorin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 27 février 1979 (29 mai 1979) (26 juin 1979) — 1 203 000 $ — construction d'une école primaire à Laurier-Station; 26 juin 1979 — 134 000 $ — dépenses d'immobilisations 1975-76 et 1976-77; 26 juin 1979 — 77 000 $ — dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 20 heures, le mardi 28 août 1979, au centre administratif, 268, Bois Francs, Issoudun, comté de Lotbinière, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun, le 1er août 1979.

Le directeur général,
RÉAL BERTRAND.

Centre administratif
268, Bois Francs
Issoudun
comté de Lotbinière, Qué., G0S 1L0
téléphone: 728-3522, code 418 2251-o

Corporation municipale de Nouvelle
(Comté de Bonaventure)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Eugène Sleigher, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, Nouvelle, comté de Bonaventure, Qué., jusqu'à 20 heures, le lundi 27 août 1979, pour l'achat de 750 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Nouvelle datées du 24 septembre 1979 et remboursables en série du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 750 000 $ — 20 ans

Année	Capital
24 septembre 1980	33 000 $
24 septembre 1981	36 000
24 septembre 1982	40 000
24 septembre 1983	44 000
24 septembre 1984	49 000
24 septembre 1985	54 000
24 septembre 1986	60 000
24 septembre 1987	66 000
24 septembre 1988	73 000
24 septembre 1989	81 000
24 septembre 1990	12 000
24 septembre 1991	15 000
24 septembre 1992	16 000
24 septembre 1993	18 000
24 septembre 1994	20 000 $
24 septembre 1995	22 000
24 septembre 1996	24 000
24 septembre 1997	26 000
24 septembre 1998	29 000
24 septembre 1999	32 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 32 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 24 septembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 32 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 24 septembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La corporation municipale de Nouvelle s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règle-

ment suivant: 133-A — 750 000 $ — aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenu à 20 heures, le lundi 27 août 1979 au bureau municipal, Nouvelle, comté de Bonaventure, Québec.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Corporation municipale de Nouvelle, comté de Bonaventure, le 2 août 1979.

Le secrétaire-trésorier,
EUGÈNE SLEIGHER.

Bureau municipal
Nouvelle
comté de Bonaventure, Qué., G0C 2E0
téléphone: 794-2253, code 418 2252-o

Cité de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Saint-Léonard» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 877 000 $ d'obligations de la cité de Saint-Léonard datées du 1er octobre 1979 et remboursables en série du 1er octobre 1980 au 1er octobre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mardi 28 août 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er octobre 1979.

Tableau d'amortissement — 2 877 000 $ — 20 ans

Année	Capital
1er octobre 1980	205 000 $
1er octobre 1981	230 000
1er octobre 1982	251 000
1er octobre 1983	273 000
1er octobre 1984	297 000
1er octobre 1985	79 000
1er octobre 1986	84 000 $
1er octobre 1987	95 000
1er octobre 1988	103 000
1er octobre 1989	101 000
1er octobre 1990	33 000
1er octobre 1991	35 000
1er octobre 1992	37 000
1er octobre 1993	42 000
1er octobre 1994	44 000
1er octobre 1995	47 000
1er octobre 1996	52 000
1er octobre 1997	55 000
1er octobre 1998	57 000
1er octobre 1999	757 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 757 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er octobre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er octobre 1999 au montant de 757 000 $ comprend un solde de 692 000 $ renouvelable pour une période de 9 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er octobre 2000	33 500 $
1er octobre 2001	43 500
1er octobre 2002	52 000
1er octobre 2003	61 000
1er octobre 2004	72 000
1er octobre 2005	84 000
1er octobre 2006	96 000
1er octobre 2007	115 000
1er octobre 2008	135 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 757 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er octobre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La cité de Saint-Léonard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er octobre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 219 — 18 000 $—; 326 — 225 000 $—; 337 — 285 000 $—; 340 — 65 000 $ — renouvellements d'emprunt; 99 — 50 800 $—; 103 — 35 000 $—; 730 — 354 200 $—; 751 — 63 000 $—; 800 — 104 000 $—; 801 — 63 000 $—; 802 — 111 000 $—; 822 — 244 000 $ — renouvellements d'emprunt; 346 — 80 000 $—; 357 — 32 500 $—; 362 — 104 500 $—; 363 — 210 000 $ — renouvellements d'emprunt; 1509 — 175 000 $ — travaux, aménagement au garage municipal; 1513 — 280 000 $ — acquisition d'équipement; 1519 — 377 000 $ — voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Qué., à 15 heures, le mardi 28 août 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 28 août 1979, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, cité de Saint-Léonard, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Saint-Léonard, le 30 juillet 1979.

Le greffier,
GEORGES LARRIVÉE.

Hôtel de ville
8400, boul. Lacordaire
Cité de Saint-Léonard, Qué., H1R 3B1
téléphone: 321-7630, code 514 2253-o

Commission scolaire de Thetford Mines

(Siège social: cité de Thetford Mines, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné André Legeault, directeur général, au centre administratif, 1265 nord, Notre-Dame, Thetford Mines, comté de Mégantic, Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 28 août 1979, pour l'achat de 336 000 $ d'obligations de la commission scolaire de Thetford Mines datées du 24 septembre 1979, et remboursables en série du 24 septembre 1980 au 24 septembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 24 mars et 24 septembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 septembre 1979.

Tableau d'amortissement — 336 000 $ — 10 ans

Année	Capital
24 septembre 1980	31 000 $
24 septembre 1981	32 000
24 septembre 1982	34 000
24 septembre 1983	38 000
24 septembre 1984	37 000
24 septembre 1985	26 000
24 septembre 1986	30 000
24 septembre 1987	32 000
24 septembre 1988	36 000
24 septembre 1989	40 000

La commission scolaire de Thetford Mines, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en

considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Thetford Mines s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 septembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 19 mars 1963 — 17 000 $ — renouvellement d'emprunt; 14 août 1968 — 57 000 $ — renouvellement d'emprunt; 15 juillet 1977 (11 juin 1979) — 123 000 $ — dépenses d'immobilisations 1977-78; 11 juin 1979 — 139 000 $ — dépenses d'immobilisations 1975-76 et 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 28 août 1979, à 20 heures, au centre administratif, 1265 nord, Notre-Dame, Thetford Mines, comté de Mégantic, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Thetford Mines, le 1er août 1979.

Le directeur général,
ANDRÉ LEGEAULT.

Centre administratif
1265 nord, Notre-Dame
Thetford Mines
comté de Mégantic, Qué. G6G 2V3
téléphone: 338-0101, code 418 2254-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-02-000266-79

NIAGARA FINANCE COMPAGNIE LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 113, rue Dumont, Dorion, district de Beauharnois, demanderesse, c. PAUL GUAY ET DAME MARGUERITE GUAY, épouse de Paul Guay, tous deux domiciliés et résidant au 113, rue Laberge, Dorion, district de Beauharnois, défendeurs, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, district de Beauharnois, mis en cause.

«Un terrain situé dans la ville de Dorion, comté de Vaudreuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Michel-de-Vaudreuil, comme la subdivision numéro cinquante-sept du lot originaire cent quarante-deux (142-57), mesurant soixante-deux pieds (62 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur (62 pi × 100 pi) et en superficie, six mille deux cents pieds carrés (6 200 pi²), mesures anglaises.

Ainsi que la maison y construite, portant le numéro civique 113, rue Laberge, Dorion.

Dans l'état actuel de la propriété, y compris les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur.»

La mise à prix est fixée à 6 425 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le VINGT-SIXIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSANNE PARISEAU LEGAULT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 26 juillet 1979. 2255-o

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000002-78

LUCIE DANCAUSE, domiciliée et résidant au 166, rue Saint-André, à Granby, district de Bedford, demanderesse, c. ANDRE LAMOUREUX, domicilié et résidant sur la route Rurale 3, chemin Meunier, à Waterloo, dans le district de Bedford, défendeur.

Un terrain de forme irrégulière connu et désigné comme étant le lot numéro cent neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent quatre-vingt-huit (1388-109) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Bolton sans bâtisses et en mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à 217,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome, à Knowlton, province de Québec, le DIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif,
PAUL-E. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 31 juillet 1979. 2232-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000179-79

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires au 90, Sparks Street, Ottawa, demanderesse, c. DONALD O. MCLEAN, domicilié et résidant au 72, Broad Street, à Aylmer, district de Hull, défendeur.

«Un immeuble appartenant à M. Donald O. McLean, connu et désigné comme partie du lot deux mille cent quatre-vingt-quatre (ptie 2184) aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, et plus spécialement décrit comme suit: «De l'angle sud-est du lot 2184-37 (rue), en direction sud 5° 41′ est, longeant la limite ouest de la rue Mountain sur une distance de six cent quatre-vingt-onze pieds et deux dixièmes (691,2 pi) jusqu'à la limite nord de la rue Nord; ensuite en direction sud 84° 52′ ouest, longeant la limite nord de la rue Nord sur une distance de six cent soixante et onze pieds et cinq dixièmes (671,5 pi) jusqu'à la limite est de la rue Broad; ensuite en direction nord 5° 04′ ouest, longeant la limite est de la rue Broad sur une distance de cinq cent trente-cinq pieds et neuf dixièmes (535,9 pi) jusqu'à un point déterminé à la limite sud du lot 2184-1 (rue) puis longeant la limite sud du lot 2184-1 (rue) comme suit: en direction nord-est suivant une courbe d'un rayon de neuf pieds et huit dixièmes (9,8 pi) sur une distance de quinze pieds et six dixièmes (15,6 pi) jusqu'à un point déterminé; en direction nord 86° 05′ est sur une distance de cent vingt-six pieds et neuf dixièmes (126,9 pi) jusqu'à un point déterminé; en direction nord-est, suivant une courbe d'un rayon de cent soixante-six pieds et sept dixièmes (166,7 pi), sur une distance de quatre-vingt-seize pieds et cinq dixièmes (96,5 pi) jusqu'à un point déterminé; puis en direction nord 52° 54′ est, longeant la limite sud-est du lot 2184-1 (rue) sur une distance de soixante-seize pieds et quatre-dixièmes (76,4 pi) jusqu'à l'angle nord-ouest du lot 2184-43; puis en direction sud 37° 06′, longeant la limite sud-ouest du lot 2184-43 sur une distance de cent pieds (100,0 pi) jusqu'à l'angle sud-ouest du lot 2184-43; ensuite en direction nord 52° 54′ est, longeant la limite sud-est des lots 2184-43, 2184-42, 2184-41, 2184-40, 2184-39 sur une distance de deux cent quatre-vingts pieds (280,0 pi) jusqu'à l'angle sud-ouest du lot 2184-38; puis en direction nord 68° 56′ est, longeant la limite sud-est du lot 2184-38, sur une distance de soixante-dix pieds (70,0 pi) jusqu'à l'angle sud-ouest du lot 2184-37 (rue); puis en direction nord 84° 19′ est, longeant la limite sud du lot 2184-37 (rue) sur une distance de treize pieds (13 pi), plus ou moins, jusqu'au point de départ.

Ledit terrain est borné au nord par le lot 2184-1 (rue) et le lot 2184-37 (rue); au nord-est, par le lot 2184-43; à

l'est, par la rue Mountain; au sud, par la rue Nord; à l'ouest, par la rue Broad; au nord-ouest, par les lots 2184-1 (rue), 2184-43, 2184-42, 2184-41, 2184-40, 2184-39 et 2184-38 et mesure en superficie 392 496 pieds carrés, ou 9 010 acres, plus ou moins.

Y compris toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes s'y rattachant.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de dix-neuf mille douze dollars et cinquante centins (19 012,50 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble qui est de soixante-seize mille cinquante dollars (76 050 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qué., le CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 19 juillet 1979. 2204-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale du Canada — District de Hull
No T-5096-78

Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, LE REGIME DES PENSIONS DU CANADA, LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE, 1971, et autres, demandeur, c. FRED LAHAM, 105, Marina Drive, à Manotick, dans la province d'Ontario, défendeur.

«Un immeuble situé dans la municipalité de Templeton, comté de Papineau, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, toute cette propriété consistant en un lot vacant et connu comme: lot 19«B» (partie 19B) dans le Douzième Rang (R. XII) borné comme suit: à l'est par lot dix-neuf «A» (19A) (non subdivisé); au sud par le lot dix-neuf «B» cinq (19B5) et au nord-ouest avec un droit de passage, et au nord par une partie du lot dix-neuf «B» vingt-quatre (19B24). Le tout dans le canton de Templeton.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de six cent vingt-cinq dollars (625 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de deux mille cinq cents dollars (2 500 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le VINGT-CINQUIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 19 juillet 1979. 2205-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-001575-789

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. ROGER LEVESQUE et DAME MONIQUE LEVESQUE, tous deux résidant et demeurant au 213, chemin Saint-Louis, dans la ville de Saint-Esprit, district de Joliette, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Esprit, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire trente-quatre aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Esprit, division d'enregistrement de Montcalm, tel que montré par les lettres A B C D E et A sur un plan préparé par Gérard Larose, a.-g., le 16 novembre 1977, sous le numéro 20299 de ses minutes, et se décrivant comme suit: borné vers le nord-est dans sa ligne A-B mesurant trois cent trente-huit pieds et qua-

rante-six centièmes (338,46′) par une partie du lot 33, vers le sud-est dans sa ligne B-C mesurant trois cent un pieds et douze centièmes (301,12′) et dans sa ligne C-D dix-huit pieds et quatre-vingt-sept centièmes (18,87′) suivant un arc de cercle de quatre cent deux pieds et soixante-neuf centièmes (402,69′) de rayon par le chemin de la Côte-Saint-Louis, partie du lot 34 vers le sud-ouest dans sa ligne D-E mesurant deux cent trente-neuf pieds et un centième (239,01′) par une partie du lot 34, vers le nord-ouest dans sa ligne E-A mesurant deux cent vingt-huit pieds et dix-sept centièmes (228,17′) par une partie du lot 34 contenant en superficie soixante-seize mille six cent trente-trois pieds carrés (76 633 pi²) le tout mesures anglaises plus ou moins. Avec bâtisse dessus érigée servant de quincaillerie et entrepôt. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et notamment sujet à une servitude d'utilité publique enregistrée à Montcalm, sous le numéro 132508.»

Sous réserve du droit de retention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 4 887,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le MERCREDI DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 31 juillet 1979.

2233-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-00 4992-788

CAISSE POPULAIRE MISTRAL, ayant une place d'affaires au 8164, rue Saint-Hubert, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. LES HERITIERS DE FEU WILLIAM QUEREL SR., domiciliés et résidant au 1085, rue Hennessy, Chomedey, Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«*a*) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro huit A du Huitième Rang (8R-ptie 8A), des plan et livre de renvoi officiels du canton de Chertsey, dans le comté de Montcalm, mesurant cent pieds (100′) de largeur par cent cinquante (150′) pieds de profondeur sur l'ancien chemin de Chertsey, mesures anglaises et plus ou moins, borné comme suit: en front de côté ouest par un emplacement appartenant à Damase Charron ou représentants, à un point au sud-ouest de cent cinquante pieds (150′) environ de la route Nationale; en arrière à l'est et du côté sud par un autre emplacement apppartenant audit Damase Charron ou représentant et de l'autre côté au nord et également par un terrain appartenant audit Damase Charron ou représentants, ce terrain étant l'ancien chemin pour aller au village de Chertsey.

Tel que le tout se trouve présentement avec un droit de passage à pieds et en voiture à partir de la route Nationale sur l'ancien chemin de Chertsey susdit.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 162,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le JEUDI VINGTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

«*b*) Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Emile-de-Montcalm, comté de Montcalm, province de Québec, composé d'une partie du lot numéro huit A (ptie 8A) aux plan et livre de renvoi officiels du Huitième Rang, du canton de Chertsey, mesurant cinquante-huit pieds (58′) de largeur en front sur le chemin du lac Brisson du côté nord, et soixante-six pieds (66′) de largeur en arrière du côté sud, sur cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et borné au nord en front par le chemin du lac Brisson, en arrière au sud par l'immeuble de dame Brunet ou représentants, d'un côté à l'est par l'immeuble de monsieur Emile Piché ou représentants et de l'autre côté à l'ouest par l'immeuble de monsieur Henri Marceau ou représentants.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, notamment un chalet.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article

689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 125 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le JEUDI VINGTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 30 juillet 1979. 2258-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-000507-780

TETREAULT & TETREAULT, au 612, rue Saint-Jacques, 6e étage, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. PIERRE PELTIER, domicilié et résidant au 130, Point-du-Jour nord, L'Assomption, district de Joliette, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé à L'Assomption, ville de L'Assomption, ayant front sur la rue Point-du-Jour nord, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption, comme étant le lot numéro un de la re-subdivision un de la re-subdivision vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-quinze (175-26-1-1).

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes qui y sont rattachées.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 130, Point-du-Jour nord en la ville de L'Assomption.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 24 225 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le LUNDI DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 26 juillet 1979. 2192-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-001634-784

TRI-STATE INVESTMENTS CO LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1980 ouest, rue Sherbrooke, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. JACQUES BOURGOUIN, domicilié et résidant au 4, rue Pelletier, La Plaine, district de Joliette et DAME ALINE GAGNON, épouse dudit Jacques Bourgouin, domiciliée et résidant aux mêmes lieux, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Pelletier, La Plaine, étant connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cent vingt-deux (1122-224) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.

Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 4, rue Pelletier, La Plaine (domaine Bronco).

Tel que le tout se trouve présentement sans restriction ni réserve de la part de l'emprunteur.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 8 750 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le JEUDI TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 26 juillet 1979. 2193-o

Labelle

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
C.S.L.: 560-05-000030-79
Shérif: 122

CLOUTIER & FILS INC., corps politique légalement constitué ayant une place d'affaires à R.R. 2, Mont-Laurier, district de Labelle, demandeur, c. GERALD DUPUIS, faisant affaires sous la raison sociale de «Marché Dupuis Enr.» à Val-Barette, district de Labelle, défendeur.

La description cadastrale de l'immeuble en question est la suivante:

«Le lot de terre numéro cinq cent vingt-cinq (525 ptie) au cadastre officiel du village de Val-Barette, distraction faite cependant de la partie nord-est dudit lot appartenant à Joseph Dufour ou représentants, mesurant ladite partie distraite, à compter de la ligne de division dudit lot et d'un passage, en allant vers le sud-ouest, cent pieds de largeur, mesure anglaise, sur la profondeur dudit lot, et borné comme suit: en front, vers le sud-est, par le chemin public, en arrière, vers le nord-ouest, par une partie du lot cinq cent vingt-quatre dudit cadastre (chemin de fer Canadien Pacifique) d'un côté vers le nord-est, par un passage, et de l'autre côté vers le sud-ouest, par la partie dudit lot cinq cent vingt-cinq présentement vendu.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec bâtisse y érigées, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 7 835 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Labelle situé au 440, boulevard Paquette à Mont-Laurier, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE-YVES LEFEBVRE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 25 juillet 1979. 2194-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 200-05-001742-779
Shérif district de Labelle
No 120

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires au 524, rue Bourdages, Québec, district de Québec, demanderesse, c. NORMAND AUMONT, domicilié et résidant au 70, rue Gatineau, Maniwaki, Qué., défendeur.

La description cadastrale de l'immeuble en question est la suivante:

«Un emplacement situé en la ville de Maniwaki, composé de cette partie de lot connue et désignée comme le lot 51 de la subdivision officielle du lot originaire no 34 (34-51) rang front rivière Gatineau, canton de Maniwaki, secteur Comeau-Ville dans la paroisse de L'Assomption, laquelle partie est bornée comme suit: en front vers le nord par la rue Sainte-Anne, d'un côté vers l'est par la rue Saint-André, à l'arrière, au sud, par partie du lot 34-77 du même cadastre et de l'autre côté vers l'ouest par le résidu du lot 34-51 borné d'une lisière de 6 pieds de largeur sur toute la profondeur de ce lot appartenant à Jean-Marie Carle, représentant.

«Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 742,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau situé au 266, rue Notre-Dame à Maniwaki, Qué., le ONZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE-YVES LEFEBVRE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 25 juillet 1979. 2195-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000021-79

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, c. FERNAND TANGUAY, résidant et domicilié à Saint-Gervais, comté de Bellechasse, défenderesse.

«Un morceau de terrain situé à Saint-Gervais, Bellechasse, au côté nord du chemin public du Premier Rang est, connu et désigné comme étant la partie nord du lot de terre numéro deux cent quatre (ptie no 204) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, mesurant un arpent et trois quarts (1 3/4) de largeur est-ouest par environ six à sept (6 à 7) arpents de profondeur nord-sud, mesures anglaises, borné comme suit: au nord, le trait carré dudit lot; à l'est et à l'ouest, les lignes latérales dudit lot deux cent quatre (204) et au sud, le chemin public du 1er Rang est, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 1 297,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Bellechasse, à 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, province de Québec, le DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 31 juillet 1979. 2259-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-023029-786

LA BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. J. PULITANO CONSTRUCTION INC., compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le côté nord-ouest de la rue Boulard, en la ville de Laval, composé des lots numéros soixante-deux et soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-neuf (129-62 et 63) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François-de-Sales.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 5855, rue Boulard, en la ville de Laval.»

La mise à prix est fixée à 25 157,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, ville de Laval, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2158-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-028283-784

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. JEAN-PIERRE DAGENAIS, résidant et domicilié au 208, Longpré, Sainte-Rose, Laval, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision quarante-six du lot originaire soixante-quatre (64-46) du cadastre de la paroisse de Sainte-Rose;

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 208, Longpré, à Laval, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 7 857,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2159-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-026015-782

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. SAMUEL SMALL, résidant et domicilié au 77, Circle Road, Beaconsfield, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision onze du lot originaire numéro douze (12-11) du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 77, Circle Road, à Beaconsfield.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 7 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2160-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000846-780

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, bureau 505, à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, c. BERNARD GIACOMIN, résidant et domicilié au 151, rue Berger, à Saint-constant, district de Montréal, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, et PAULETTE LECAZE GIACOMIN, résidant et domiciliée au 151, rue Berger, à Saint-Constant, district de Montréal et M. DIAMOND, ès qualités, de syndic, ayant une place d'affaires au 5165, Queen Mary Road, chambre 303, à Montréal, district de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Berger, en la ville de Saint-Constant, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255-46),

aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, de forme irrégulière; mesurant soixante et un pieds et soixante et un centièmes de pied (61,61′), le long d'un arc de cercle ayant un rayon de six cent soixante-seize pieds (676′) dans sa ligne est, cent pieds (100′) dans sa ligne sud, trente et un pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (31,93′), le long d'un arc de cercle ayant un rayon de sept cent soixante-seize pieds (776′) dans sa ligne ouest, trente-huit pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (38,82′) dans sa ligne ouest et cent pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (100,97′) dans sa ligne nord et contenant en superficie six mille six cent trente pieds carrés (6 630 pi²).

Tel que le tout se trouve présentement avec la maison y érigée et portant le numéro civique 151, Berger, en la ville de Saint-Constant, et avec les servitudes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 6 175 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, le DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2161-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000389-799

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 276, Saint-Jacques, Montréal, partie demanderesse c. CAROL MARCOTTE, demeurant autrefois au 30, 55e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, partie défenderesse.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent douze (212-9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 30, de la 55e Avenue, en la ville de Pointe-aux-Trembles.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, mais principalement une servitude de vue directe par une fenêtre dans le mur sud-ouest du garage sur le lot 212-8 et une servitude de vue directe par deux fenêtres dans le mur nord-ouest dudit garage sur le lot 212-10, enregistrée à L'Assomption sous le numéro 259585. Le tout plus amplement décrit dans un certificat de location préparé par Yves Chaurette, A.-G., en date du 11 septembre 1973.»

La mise à prix est fixée à 10 775 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, chambre 10.56, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2162-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004862-791

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276, Saint-Jacques, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, c. LOUISE ROCHON, demeurant au 6177, rue Villeneuve, Montréal, district de Montréal et REJEAN CRETE, demeurant au 6177, rue Villeneuve, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Villeneuve,

en la ville de Montréal-Nord, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (12-1057) au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec une bâtisse y érigée portant les numéros 6175, 6177, 6179, 6181, de ladite rue Villeneuve, en la ville de Montréal-Nord, dont le mur nord-est est mitoyen;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet notamment à une servitude d'utilité publique en faveur de l'Hydro-Québec aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2543441.»

La mise à prix est fixée à 23 837,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2163-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012137-772

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. RENE ANTOINE ORLANDO, demeurant et résidant au 3445, rue Drummond, app. 1002, dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Une partie exclusive de l'édifice «Imperial House» situé au numéro 3445, de la rue Drummond, en la ville de Montréal, province de Québec, connue et désignée comme étant la subdivision mille deux du lot mille neuf cent soixante-dix-sept (1977-1002) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, et contenant neuf cent trente-six pieds (936′) en superficie, mesures anglaises; avec les droits indivis se rattachant à ladite partie exclusive dans la proportion de 9,5 millièmes des parties communes connues et désignées comme étant les subdivisions un et deux dudit lot mille neuf cent soixante-dix-sept (1977-1 et 2) du même cadastre, le tout tel qu'établi à la déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le no 2650368.

Avec et sujet au droit de passage en commun sur une lisière de terrain d'une largeur de dix pieds (10′) et d'une longueur de cent quarante pieds (140′), mesures anglaises, tel que créé par Richard B. Angus et dame Margaret Angus, épouse de Frederick L. Wanklyn aux termes d'un acte reçu par Me Wm de M. Marler, notaire, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré audit bureau d'enregistrement, sous le no 129167, prise cette lisière pour la moitié de sa largeur à même la subdivision un dudit lot mille neuf cent soixante-dix-sept et pour l'autre moitié à même le terrain adjacent au nord-ouest.

Sujet à la servitude de vue créée par Frederick Angus Wanklyn *et al.* aux termes de la convention reçue par J.A. Cameron, notaire, le vingt-trois décembre mil neuf cent trente, enregistrée au bureau d'enregistrement susdit, sous le no 266025.»

La mise à prix est fixée à 9 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2164-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Cour supérieure — District of Montréal
No 500-05-002114-799

CANADA PERMANENT TRUST COMPANY, personne morale constituée en vertu de la loi et ayant son bureau dans la ville de Toronto, province d'Ontario et une succursale dans les ville et district de Montréal, province de Québec, au 600 ouest, boulevard Dorchester, demanderesse, c. HOTEL DE COGNAC INC., personne

morale constituée en vertu de la loi, ayant son siège social au 50, place Crémazie, bureau 719, à Montréal, province de Québec, et LES ENTREPRISES INTERNATIONALES KARNAK INC., personne morale constituée en vertu de la loi et ayant son siège social au 2157, de la rue Mackay, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, et NAGUIB N. KHOZAM, marchand des ville et district de Montréal, résidant et domicilié au 1455 ouest, de la rue Sherbrooke, appartement 3001, défendeurs, et LES INVESTISSEMENTS HEMISPHERE LIMITEE, personne morale constituée en vertu de la loi et ayant son bureau au 50, place Crémazie, bureau 719, dans les ville et district de Montréal, province de Québec, et JABRY LIMITEE, personne morale constituée en vertu de la loi et ayant son bureau au 909 ouest, boulevard Dorchester, dans les ville et district de Montréal, province de Québec, mis en cause.

«Un emplacement situé au coin des rues Mackay et Dorchester, en la ville de Montréal, composé comme suit:

1. *a*) De la partie sud-est du lot numéro sept de la subdivision du lot originaire numéro mille cinq cent soixante-cinq (1565-ptie S.-E.-7) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, mesurant vingt-quatre pieds (24′) sur ses lignes nord-ouest et sud-est, soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (79,95′) sur sa ligne sud-ouest et soixante-dix-neuf pieds et quatre dixièmes (79,4′) sur sa ligne nord-est; ladite partie de lot étant bornée au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 1565-7 exproprié par la ville de Montréal, au sud-est par une ruelle qui est le lot numéro 1565-8 audit plan au sud-ouest par une partie du lot 1564, audit plan et au nord-est par la partie sud-est du lot numéro 1565-6 ci-après décrite:

b) De la partie sud-est du lot numéro six de la subdivision dudit lot originaire numéro mille cinq cent soixante-cinq (1565-ptie S.-E.-6) auxdits plan et livre de renvoi, mesurant trente pieds (30′) sur sa ligne nord-ouest et ses lignes sud-est, soixante-dix-neuf pieds et quatre dixièmes (79,4′) sur sa ligne sud-ouest et soixante-dix-huit pieds (78,8′) sur sa ligne nord-est; ladite partie de lot étant bornée au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 1565-6 exproprié par la ville de Montréal, au sud-est par la ruelle connue comme étant le lot numéro 1565-8, au sud-ouest par la partie sud-est du lot numéro 1565-7 ci-dessus décrite et au nord-est par la partie sud-est du lot numéro 1565-5 ci-après décrite;

c) La partie sud-est du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro mille cinq cent soixante-cinq (ptie 5, S.-E.-1565) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant six pieds (6′) sur ses lignes nord-ouest et sud-est, soixante-dix-huit pieds et sept dixièmes (78,7′) sur sa ligne sud-ouest et soixante-dix-huit pieds et cinquante-cinq centièmes (78,55′) sur sa ligne nord-est; ladite partie de lot numéro 1565 étant bornée au nord-ouest par une partie dudit lot numéro 1565-5 exproprié par la ville de Montréal, au sud-est par ladite ruelle comme étant le numéro 1565-8, au sud-ouest par la partie sud-est dudit lot numéro 1565-6 ci-dessus décrite et au nord-est par une partie du lot numéro 1565-21 ci-après décrite;

d) De la partie sud-est de la partie sud-ouest du lot numéro vingt et un de ladite subdivision dudit lot originaire numéro mille cinq cent soixante-cinq (1565-ptie S.-E. de ptie S.-O.-21) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant dix pieds (10′) sur sa ligne nord-ouest et ses lignes sud-est, soixante-dix-huit pieds et cinquante-cinq centièmes (78,55′) sur sa ligne sud-ouest et soixante-dix-huit pieds et trois dixièmes (78,3′) sur sa ligne nord-est; ladite partie de lot étant bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot exproprié par la ville de Montréal, au sud-est par une ruelle connue comme étant le lot numéro 1565-19 au sud-ouest par la partie sud-est du lot numéro 1565-5 ci-dessus décrite et au nord-est par le résidu dudit lot numéro 1565-21 formant partie de ladite rue Mackay;

Toutes les dimensions ci-dessus sont de mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et portant les numéros civiques 1480 à 1488 ouest, rue Dorchester et 1086, rue Mackay, avec toutes autres bâtisses, outillage, machinerie, meubles et appareils étant présentement sur ladite propriété ou y ayant été ajoutés ou à des fins de substitution sur les bâtisses, outillage, machinerie, appareils et meubles déjà en place, ainsi que ladite propriété subsiste présentement avec tous ses droits, membres et dépendances y appartenant, sans exception ou réserve d'aucune sorte, avec toutes les servitudes y attachées;

La propriété ci-dessus décrite comprend parmi d'autres les effets mobiles étant sur et dans les biens matériels ou transmissibles comprenant mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, toute machinerie, appareils, attaches, meubles, lingerie, draperies, couvre-planchers, ustensiles, fournitures, licences, permis, baux, et autres contrats et achalandage, comprenant tous droits d'utiliser les noms: «Dorchester Hotel», «La Régence», et «La Catalogne», et aussi toute la propriété et les droits décrits ou visés dans la seconde annexe d'inventaire ci-jointe;

3. Un terrain vague situé en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme suit:

a) Le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinq cent soixante-cinq (1565-8) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal, mesurant en superficie sept cent vingt pieds carrés (720 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

b) Une partie du lot numéro dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire mille cinq cent soixante-cinq (1565-ptie 19) desdits plan et livre de renvoi officiels. Cette partie dudit lot est bornée au nord-est par la rue MacKay (désignée comme étant le lot numéro 1565-ptie 21 dudit cadastre); au nord-ouest par le lot numéro 1565-ptie 21; au sud-ouest, par le lot numéro 1565-8 (ci-dessus

décrit) et au sud-est par le lot numéro 1565. Elle mesure douze pieds (12′) sur sa ligne nord-est, neuf pieds et trois dixièmes (9,3′) sur ses lignes nord-ouest et sud-est et douze pieds (12 pi) sur sa ligne sud-ouest et a une superficie d'environ cent douze pieds carrés (112 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Dans l'état actuel de ladite propriété, avec tous droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans aucune exception ou réserve.

La mise à prix est fixée à 123 250 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le VINGT ET UNIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Palais de justice
Montréal, le 25 juillet 1979. 2206-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001071-792

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-six du lot originaire deux cent quarante-trois (243-86), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 40, rue Rhéaume.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 8 800 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, à Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2165-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001072-790

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-cinq du lot originaire deux cent quarante-trois (243-65), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 21 de la rue des Ruisseaux.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 9 000 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2166-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-1073-798

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, un corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-dix-huit du lot originaire deux cent quarante-trois (243-78), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 22 de la rue Rhéaume.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 9 075 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2167-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001074-796

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les cité et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-dix du lot originaire deux cent quarante-trois (243-90), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 48 de la rue Rhéaume.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 11 475 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2168-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001077-799

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie

dans les villes et district de Montréal, partie demanderesse c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cent trente-huit du lot originaire deux cent quarante-trois (243-138), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 41 de la rue Robillard.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 11 450 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu bureau d'enregistrement Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2169-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001078-797

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cent quarante-deux du lot originaire deux cent quarante-trois (243-142), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1011, rue Virginie-Roy.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 11 425 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2170-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001079-795

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-dix du lot originaire deux cent quarante-trois (243-70), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique

6, rue Rhéaume.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 11 325 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2171-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001080-793

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cinquante-neuf du lot originaire deux cent quarante-trois (243-59), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 20, rue des Ruisseaux.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 7 650 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 juillet 1979. 2172-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001081-791

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cent trente et un du lot originaire deux cent quarante-trois (243-131), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 27, de la rue Robillard.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, créée selon les termes d'un acte de servitude exécuté devant Me Guy Desmarais, notaire, le 4 décembre 1975, et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 141785.»

La mise à prix est fixée à 8 100 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2173-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001082-799

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD - MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-six du lot originaire deux cent quarante-trois (243-126), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 15, de la rue Robillard.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, créée selon les termes d'un acte de servitude exécuté devant Me Guy Desmarais, notaire, le 4 décembre 1975, et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 141782.»

La mise à prix est fixée à 8 050 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2174-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001088-796

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD — MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante et un du lot originaire deux cent quarante-quatre (244-261), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 8, de la rue des Ruisseaux.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.

Sujet, ledit immeuble à une servitude en faveur de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot,

créée selon les termes d'un acte de servitude exécuté devant Me Guy Desmarais, notaire, le 4 décembre 1975 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 141782.»

La mise à prix est fixée à 8 250 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2175-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001089-794

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD — MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante et onze du lot originaire deux cent quarante-quatre (244-271), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 11, de la rue des Ruisseaux.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 8 825 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2176-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001090-792

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD — MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-huit du lot originaire deux cent quarante-trois (243-88), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 44, de la rue Rhéaume.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 9 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2177-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001091-790

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD — MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-sept du lot originaire deux cent quarante-trois (243-127), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 17, de la rue Robillard.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.

Sujet, ledit immeuble à une servitude en faveur de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, créée selon les termes d'un acte de servitude exécuté devant Me Guy Desmarais, notaire, le 4 décembre 1975 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 141782.»

La mise à prix est fixée à 8 075 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2178-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001092-798

COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD — MORGUARD TRUST COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la cité de Toronto et une place d'affaires au 3, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 1, place Ville-Marie dans les ville et district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante-cinq du lot originaire deux cent quarante-quatre (244-265), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot.

Avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 1, rue des Ruisseaux.

Sujet, ledit immeuble, à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, créée selon les termes d'un acte exécuté sous seing privé le 22 octobre 1974 et enregistré à ladite division d'enregistrement, sous le numéro 135258.»

La mise à prix est fixée à 8 325 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, rue Roche, Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 juillet 1979. 2179-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005997-786

LEASEWAY FLEET INC., corps politique et corporation dûment incorporée, selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5390, boulevard Décarie, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. JUST DATA SYSTEMS OF CANADA LTD., corps politique et corporation dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 15 ouest, rue Notre-Dame, dans les ville et district de Montréal, et ROBERT PATRICK, gentilhomme, résidant et domicilié au 4500, rue Forbes, à Pierrefonds, district de Montréal, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Le droit indivis détenu par le défendeur, Robert Patrick, sur la moitié des biens immobiliers décrits ci-dessous:

Un terrain donnant sur la rue Forbes, dans la municipalité de Pierrefonds, connu et désigné comme la subdivision numéro cent soixante-sept du lot numéro cent quatre-vingt-cinq (185-167) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève.

Y compris le bâtiment dessus construit, portant le numéro civique 4500, de la rue Forbes.»

La mise à prix est fixée à 2 562,60 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le VINGTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979.

2207-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002312-799
C.F. IT-314-67

SA MAJESTE LA REINE, demanderesse, c. PAUL PAYETTE, de 2785, Hill Park Circle, de la ville de Montréal, province de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement de forme irrégulière, ayant front sur Hill Park Circle, en la ville de Montréal, mesurant quatre-vingt-deux pieds et six pouces de largeur en front et cent dix-sept pieds et onze pouces de largeur en arrière, par quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur dans sa ligne nord-est et quatre-vingt-quinze pieds et deux pouces de profondeur dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, et composé:

a) De la subdivision trois cent cinquante du lot numéro trois (3-350) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-des-Neiges, mesurant soixante-cinq pieds de largeur en front, quatre-vingt-cinq pieds de largeur en arrière par quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur dans sa ligne nord-est et quatre-vingt-dix-huit pieds et six pouces de profondeur dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins.

b) De la partie nord-ouest de la subdivision trois cent cinquante et un du lot numéro trois (3-ptie N.-O. 351) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-des-Neiges, mesurant dix-sept pieds et six pouces de largeur en front, trente-deux pieds et onze pouces en arrière par quatre-vingt-dix-huit pieds et six pouces de profondeur dans sa ligne nord-est et quatre-vingt-quinze pieds et deux pouces de profondeur dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, sans édifice; ladite propriété est montrée sur un plan préparé par C.C. Lindsay, arpenteur-géomètre, le deuxième jour d'octobre mil neuf cent quarante-sept, une copie dudit plan est annexée à l'acte de vente par Lewis Eric Reford à Chartered Trust and Executor Company, in Trust, reçu devant J. Laurent Desjardins, notaire, le dix octobre mil neuf cent quarante-sept, et enregistré à Montréal, sous le numéro 712871. Avec le droit de passage, mais à pied seulement, en commun avec d'autres y ayant des droits dans le passage de douze pieds de largeur conduisant du chemin Hill Park au parc du Mont-Royal et connu comme la subdivision trois cent quarante-sept dudit lot numéro trois (3-347) et dans le passage de dix pieds de largeur reliant le niveau le plus élevé du chemin Hill Park au niveau le plus bas du même chemin et connu comme la subdivision trois cent cinquante-trois dudit lot numéro trois (3-353) dudit plan officiel. Avec la maison en brique de deux étages portant

le numéro 2785, dudit Hill Park Circle et le garage attenant y érigés. Toutes les mesures ci-haut mentionnées sont en mesures anglaises et plus ou moins. Telle que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de quelque sorte.»

La mise à prix est fixée à 31 600 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1979. 2180-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001528-798
S-5750

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, demanderesse, c. LA SUCCESSION DE FEU COLETTE T. BELANGER ET ANDRE BELANGER de Parisville, comté de Lotbinière, défenderesse.

«Une terre située dans la paroisse de Saint-Jacques-de-Parisville sur le Troisième Rang de la seigneurie de Deschaillons contenant deux arpents de largeur sur une profondeur d'environ 13,5 arpents, le tout mesures anglaises et sans garantie de mesure précise.

Bornée à un bout au sud-est au chemin public Durand, à l'autre bout au nord-ouest à partie du lot 373 restant la propriété du vendeur étant entendu que cette ligne est perpendiculaire à la ligne sud-ouest et à environ 10 pieds dans la partie boisée.

D'un côté au sud-ouest au lot 372 et de l'autre côté au nord-est au lot 378 dont partie est décrite ci-dessous.

Laquelle terre est connue et désignée comme étant la partie sud-est du lot 373 du cadastre de la paroisse de Saint-Jean-de-Deschaillons, comté de Lotbinière.

À distraire dudit immeuble une lisière de terrain que le vendeur se réserve en toute propriété contenant environ 15 pieds de largeur sur une profondeur d'environ 7,5 arpents, mesures anglaises et plus ou moins.

Bornée à un bout au sud-est à un cours d'eau, à l'autre bout au nord-ouest à partie du lot 373 restant la propriété du vendeur d'un côté au sud-ouest à partie du lot 373 présentement vendue et de l'autre côté au nord-est au lot 378.

À distraire également la partie vendue au ministère des Transports, enregistrée sous le numéro 123975.

Un terrain de figure irrégulière situé à la même paroisse et rang contenant environ 6 arpents en superficie plus ou moins et sans garantie de mesure précise borné à un bout au sud-est au chemin public Durand se terminant en pointe au nord-ouest d'un côté au sud-ouest au lot 373 ci-dessus décrit et de l'autre côté au nord-est à un morceau le séparant de la partie du lot 378 restant au vendeur lequel terrain est connu et désigné comme étant partie du lot 378 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean-de-Deschaillons, comté de Lotbinière.

À distraire également la partie vendue au ministère des Transports, enregistrée sous le numéro 123975.

La mise à prix est fixée à 4 687,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979. 2238-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001326-797
S-5736

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, c. MARIO BARBEAU demeurant et résidant au 71 1/2 ouest, rue des Erables, dans la cité de Saint-Emile et le district de Québec, défendeur.

«Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, comme étant la demie sud de la subdivision quatre du lot originaire mille cent cinquante-huit (1/2 S. 1158-4), borné au nord-ouest par une partie de la subdivision quatre du lot originaire mille cent cinquante-huit (1158-4 ptie) appartenant à Emile Rioux, au nord-est et au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot mille cent cinquante-huit (ptie N.S. 1158) et au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot mille cent soixante (1160 ptie N.-S.), mesurant soixante pieds (60′) au nord-est et au sud-ouest et cinquante pieds (50′) au nord-ouest et au sud-est. Avec bâtisses, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 71 1/2 ouest, rue des Erables, Saint-Emile.

Avec droit de passage pour communiquer au chemin public, par tous modes de locomotion sur une partie de la subdivision quatre du lot originaire mille cent cinquante-huit (1158-4 ptie) du susdit cadastre. Borné au nord-ouest par la rue des Erables, au nord-est par une partie non subdivisée du lot mille cent cinquante-huit (1158 ptie N.-S.) au sud-est par la partie du lot ci-dessus décrite et au sud-ouest par le résidu dudit lot appartenant à Emile Rioux, mesurant quinze pieds (15′) au nord-ouest et au sud-est et soixante pieds (60′) au nord-est et sud-ouest. Cet immeuble porte le numéro civique 71 1/2 ouest, rue des Erables, Saint-Emile, Qué.»

La mise à prix est fixée à 1 112,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979. 2239-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003084-790
S-5862

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, c. MARTIN BOIVIN, 93, Père-Giroux, Beauport, défendeur.

«Lots 346-30, 348-A-44, 348-A-46-1, du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, le tout comprenant une superficie de 14 218 pi² avec circonstances et dépendances dessus construites.»

Lot 346-30

De figure rectangulaire, borné vers le nord par le lot 346-31, vers l'est par le lot 346-7 (rue), vers le sud par le lot 346-6 (rue), vers l'ouest par le lot 348-A-46-1; mesurant quatre-vingts pieds de largeur par soixante-dix-huit (78) pieds de profondeur. Contenant une superficie de six (6) mille deux cent dix-huit pieds carrés; distraction faite du coin sud-est pris pour la rue (6 218 pi²).

Lot 348-46-A-1

De figure rectangulaire, borné au nord par le lot 348-A-44, à l'est par le lot 346-30, au sud par le lot 348-A-26 (rue Père-Giroux) et à l'ouest par une partie non subdivisée du lot 348-A-46; mesurant trente (30) pieds de largeur, sur une profondeur de quatre-vingts (80) pieds de profondeur; contenant une superficie de deux mille quatre cents pieds carrés (2 400 pi²).

Lot 348-A-44

Borné vers l'est par le lot 346-31; vers le sud par les lots 348-A-46-1, 348-A-46-P, 346-A-47; vers l'ouest par le lot 348-A-45; vers le nord par le lot 348-A-25 (rue). Mesurant soixante-dix pieds (70) de largeur par quatre-vingts pieds (80) de profondeur. Contenant en superficie cinq mille six cents pieds carrés (5 600 pi²).

La mise à prix est fixée à 18 342,50 $, soit 25% de

l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979.

2240-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003990-780
S-5635

CLAUDE ET COLETTE BEGIN, domiciliés et résidant au 14, des Erables, Loretteville, district de Québec, Qué., demandeurs, c. ROBERT FRADETTE domicilié et résidant au 4955, place Giroux, Charlesbourg, district de Québec, Qué., défendeur.

«La subdivision numéro cent trente-neuf du lot originaire numéro sept cent quarante et un (741-139) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, comté et division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 4955, place Giroux, à Charlesbourg.»

La mise à prix est fixée à 5 795 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979.

2241-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-005096-776
S-5848

CAISSE POPULAIRE LES ETCHEMINS, corporation légalement constituée en vertu de la Loi d'épargne et de crédit, chapitre 293, ayant une place d'affaires au 82, rue Principale, Saint-Romuald, district de Québec, demanderesse, c. ALBERT LAMBERT, domicilié et résidant au 3216, boulevard Hamel, Les Saules, district de Québec, défendeur.

Toute cette partie du lot numéro cinq cent quarante et un (ptie 541) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, comprise dans les bornes suivantes: borné au nord-ouest par le chemin public, au nord-est par le lot numéro cinq cent quarante-deux, au sud-est par le lot numéro quatre cent quatre-vingt-douze du cadastre et au sud-ouest par le lot cinq cent quarante.

La mise à prix est fixée à 4 807,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada, Lévis, le DIX-NEUVIEME jour du mois de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979.

2242-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-015218-762
S-5783

DAME BERTHE VEILLEUX SKIBOLA, domiciliée et résidant au 1045, Alexis-Nihon, appartement 106, ville Saint-Laurent, province de Québec, requérante, c. M. JOZO SKIBOLA domicilié et résidant au 1063, Orchard, Mississauga, Ontario, intimé et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Cap-Santé, division de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, mis en cause.

«Un terrain ou emplacement faisant partie du lot numéro vingt et un (21 partie) du cadastre officiel pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles, municipalité de Pointe-aux-Trembles, comté et division d'enregistrement de Portneuf, mesurant trois cents pieds (300′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et quatre-vingt-dix pieds (90′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, mesures anglaises; borné vers le nord-est par le terrain de Maurice Drolet (lot 20), vers le sud-est par le terrain de Roland Naud, vers le sud-ouest par le terrain de André Brochu (lot 21-1) et vers le nord-ouest par la voie du chemin de fer Canadien National (lot 561).

Sans bâtisse, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 822,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Cap-Santé, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 août 1979. 2243-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1015, rue Saint-Pierre, à Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, demanderesse.

Une ordonnance du tribunal, datée du 12 juin 1979, autorise une description abrégée des immeubles suivants. Une description plus élaborée peut être consultée au bureau du shérif, au 46, rue Charlotte, à Sorel, Qué., ainsi qu'un plan des lieux.

Tous les immeubles ci-bas décrits sont sis à Contrecoeur et apparaissent au cadastre de la paroisse de Contrecoeur.

La mise à prix, exprimée plus bas, représentant 25% de l'évaluation municipale, doit être versée au shérif en en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, au moment de l'adjudication.

Chacun des immeubles plus bas décrits sera vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, au 613, rue Marie-Victorin, à Verchères, Qué. le DIX-NEUVIEME jour d'OCTOBRE 1979, à l'heure indiquée en regard de chacun.

Dans chacune des causes ci-dessous, la demanderesse est la Commission scolaire de Tracy.

1. Contre: CAN-AM INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP. défendeur.

Dossier numéro: 765-02-000491-77

a) Partie du lot 384 du cadastre de la paroisse de Contrecoeur, de figure irrégulière, bornée au S.-O. par autre partie du lot 384, au N.-O. partie par partie des lots 384 et 383, au N.-E. par partie du lot 384, et au S.-E. partie par partie des lots 384 et 385, d'une superficie de 17 545 pieds carrés.

b) Partie du lot 384 dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée au N. par le lot 384, à l'E. et à l'O. par le lot 384 et au sud partie par partie par les lots 384 et 385, d'une superficie de 156 653 pieds carrés.

La mise à prix est de 4 935 $ et la vente à l'enchère débute à NEUF heures TRENTE.

2. Contre: CAN-AM INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000492-77

a) Partie du lot 385 dudit cadastre, mesurant 100 pieds de longueur par 28 pieds de largeur, bornée de toutes parts par partie du lot 385, superficie 2 800 pieds carrés.

b) Partie du lot 385 dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée au S.-O., au S.-E. et au N.-E. par partie du lot 385, au N.-O. partie par partie des lots 384 et 385, superficie de 191 657 pieds carrés.

La mise à prix est de 2 117,50 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures.

3. Contre: CAN-AM INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP., défendeur.

Dossier numéro: 765-02-000493-77

Partie du lot 378 dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée au sud par la limite du cadastre de Saint-Antoine, à l'ouest partie par partie des lots 378 et 379, et d'autre part par le lot 378, superficie de 1 346 435 pieds carrés.

La mise à prix est de 11 040 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures TRENTE.

4. Contre: MILDRED ERRICHETTE, du 300, Madison Terrace, Bridgeport, Connecticut, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000494-77

a) Les lots 382-450 à 461 incl. dudit cadastre, superficie de 33 000 pieds carrés.

b) Les lots 382-462 à 479 incl. dudit cadastre, superficie de 52 500 pieds carrés.

c) Les lots 382-480 à 491 incl. dudit cadastre, superficie de 33 000 pieds carrés.

d) Les lots 383-188 à 198 incl. dudit cadastre, superficie de 42 088 pieds carrés.

La mise à prix est de 3 917,50 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures.

5. Contre: CHARLES A. GHERMAN, du 699, Haddock Circle, à Berca, Ohio, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000495-77

Le lot 393-732 dudit cadastre, superficie: 2 993 pieds carrés.

La mise à prix est de 52,50 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures TRENTE.

6. Contre: RONALD R. CURCIO, du 6204, South Mashville, à Chicago, Illinois, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000496-77

Les lots 383-644 et 645 dudit cadastre, superficie: 5 650 pieds carrés.

La mise à prix est de 100 $ et la vente à l'enchère débute à TREIZE heures TRENTE.

7. Contre: ROBERT H. DONALD, du 225, 9th Street, à East Tuscaloosa, Alabama, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000497-77

Les lots 383-656 à 658 incl. dudit cadastre, superficie: 9 423 pieds carrés.

La mise à prix est de 165 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures.

8. Contre: HANS FIELDLER, de Old Carriage Road, à Portland, Connecticut, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000498-77

Les lots 383-257 et 258 dudit cadastre, superficie: 5 650 pieds carrés.

La mise à prix est de 100 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures TRENTE.

9. Contre: BENSEN FISHER, du 28850, Chagrin Blvd., à Cleveland, Ohio, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000499-77

Le lot 383-544, dudit cadastre, superficie: 2 825 pieds carrés.

La mise à prix est de 50 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures.

10. Contre: JACKIE CASKEY, du 16994, Westerman Courts, à Hayward, Californie, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000500-77

Le lot 283-469 dudit cadastre, superficie 2 825 pieds carrés.

La mise à prix est de 50 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures TRENTE.

Donné à Sorel, le 25 juillet 1979.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
46, rue Charlotte
Sorel, Qué.
J3P 6N5

2234-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1015, rue Saint-Pierre, à Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, demanderesse.

Une ordonnance du tribunal, datée du 12 juin 1979, autorise une description abrégée des immeubles suivants. Une description plus élaborée peut être consultée au bureau du shérif, au 46, rue Charlotte, à Sorel, Qué., ainsi qu'un plan des lieux.

Tous les immeubles ci-bas décrits sont sis à Contrecoeur et apparaissent au cadastre de la paroisse de Contrecoeur.

La mise à prix, exprimée plus bas, représentant 25% de l'évaluation municipale, doit être versée au shérif en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, au moment de l'adjudication.

Chacun des immeubles plus bas décrits sera vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, au 613, rue Marie-Victorin, à Verchères, Qué., le SEPTIEME jour de

NOVEMBRE 1979, à l'heure indiquée en regard de chacun.

Dans chacune des causes ci-dessous, la demanderesse est la Commission scolaire de Tracy.

11. Contre: MERRIEL D. HALL, du 103, boulevard Shambrock, à Jenice, Floride, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000501-77

Le lot 383-665 dudit cadastre, superficie de 2 825 pieds carrés.

La mise à prix est de 50 $ et la vente à l'enchère débute à NEUF heures TRENTE.

12. Contre: HAROLD LAKE, du 610, Bus Depot, à Princetown, Colombie Canadienne, défendeur

Dossier numéro: 765-02-000553-77

Le lot 383-128 dudit cadastre, superficie de 2 825 pieds carrés.

La mise à prix est de 50 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures.

13. Contre: JAMES H. BROWN, du 12801, Sycamore, à Southgate, Michigan, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000554-77

Le lot 383-512 dudit cadastre, superficie de 2 825 pieds carrés.

La mise à prix est de 50 $ et la vente à l'enchère débute à DIX heures TRENTE.

14. Contre: ALBERT STRYKER, P.O. Box 9, à Lawrencebourg, Indiana, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000555-77

Les lots 382-102 à 106 inclus dudit cadastre, superficie de 14 375 pieds carrés.

La mise à prix est de 250 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures.

15. Contre: THOMAS J. WALKER, du 8 E., Montmorency, à Rochville, Maryland, U.S.A., défendeur.

Dossier numéro: 765-02-000556-77

Les lots 383-407 et 408 dudit cadastre, superficie de 5 750 pieds carrés.

La mise à prix est de 100 $ et la vente à l'enchère débute à ONZE heures TRENTE.

16. Contre: ROBERT WOLFE, du 288, Bedford, à Stampton, Connecticut, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000557-77

Les lots 383-596 et 661 dudit cadastre, superficie de 14 068 pieds carrés.

La mise à prix est de 247,50 $ et la vente à l'enchère débute à TREIZE heures TRENTE.

17. Contre: WALLACE S. SWEET, du 66, Calder Ave. à Yorkville, New York, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000558-77

Les lots 383-263 à 265 inclus dudit cadastre, superficie de 8 475 pieds carrés.

La mise à prix est de 150 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures.

18. Contre: GLENN TAYLOR, du 402, West McPherson, à Clyde Highway, Ohio, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000559-77

Les lots 382-512 à 515 inclus et 382-607 dudit cadastre, superficie de 13 981 pieds carrés.

La mise à prix est de 242,50 $ et la vente à l'enchère débute à QUATORZE heures TRENTE

19. Contre: RICHARD H. TIMPTON, du 2425, Louisiana Ave., à New Orleans, Louisiane, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000560-77

Les lots 383-167 et 168, 383-773 et 395, 382-393 et 394 dudit cadastre, superficie de 16 882 pieds carrés.

La mise à prix est de 295 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures.

20. Contre: LLOYD SCOTT, du 750 N., Geneva St., à Elmhurst, Illinois, U.S.A., défendeur

Dossier numéro: 765-02-000561-77

Les lots 383-383 et 383-384 dudit cadastre, superficie de 5 650 pieds carrés.

La mise à prix est de 100 $ et la vente à l'enchère débute à QUINZE heures TRENTE.

Donné à Sorel, le 31 juillet 1979.

Le shérif adjoint,
FRANCOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
46, rue Charlotte
Sorel, Qué.
J3P 6N5

2235-o

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000047-78

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE TEMISCAMINGUE, corporation, ayant son siège social à Ville-Marie, district de Témiscamingue, Qué., demanderesse, c. KIPAWA HOTELS LTEE., corporation ayant son siège social à Kipawa, district de Témiscamingue, Qué., et CLAUDE D. GINGRAS, syndic, défenderesse, et EDGAR JOHANSON, de Temiscaming, et MARC GOBEIL, de Smooth Rock Falls, Ont., et GILLES

LABRANCHE, régistrateur de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

1. Un morceau de terre faisant partie du bloc «A» du cadastre officiel du canton de Gendreau (ptie bl. «A», Gendreau) pouvant être plus particulièrement décrit ainsi qu'il suit, savoir:

Commençant, par rapport à un plan préparé par M. Paul-André Tremblay, arpenteur-géomètre, en date du seize décembre mil neuf cent soixante-quinze, en un point «C» apparaissant audit plan, puis de là successivement les lignes et démarcations suivantes:

Lignes		*Courses*	*Distances*
C	J	Nord 80°01′ est	90,0 pieds
J	K	Sud 89°44′ est	51,35 pieds
K	L	Sud 09°59′ est	52,35 pieds
L	F	Sud 80°01′ ouest	154,6 pieds
F	E	Nord 12°39′ ouest	11,0 pieds
E	D	Nord 77°12′ est	16,7 pieds
D	C	Nord 12°21′ ouest	50,3 pieds

le point «C» étant le point de départ.

Ladite parcelle de terrain contient en superficie huit mille cinq cent quatre-vingt-douze pieds carrés (8 592 pi²).

2. Un morceau de terre faisant partie du bloc «A» du cadastre officiel du canton de Gendreau (ptie bl. «A», Gendreau) pouvant être plus particulièrement décrit ainsi qu'il suit, savoir:

Commençant par rapport au susdit plan du seize décembre mil neuf cent soixante-quinze, en un point «P», puis de là successivement les lignes et démarcations suivantes: une ligne PO de direction nord 09°59′ ouest, d'une longueur de onze (11) pieds, la ligne des hautes eaux ordinaires du lac Kipawa dans une direction générale ouest jusqu'en un point «S», une ligne S R, de direction sud 12°21′ est, d'une longueur de huit (8) pieds, une ligne R P de direction nord 80°01′ est, d'une longueur de quarante-cinq pieds et sept dixièmes (45,7′), le point P étant le point de départ.

Ladite parcelle de terrain contient en superficie cinq cents pieds carrés (500 pi²).

3. La bâtisse de l'hôtel Kipawa érigée, pour partie sur l'immeuble ci-dessus en premier lieu décrit et pour partie sur l'immeuble ci-après décrit;

4. Tous les droits, titres et intérêts de l'emprunteur dans une parcelle de terre prise à même le bloc «A» au cadastre officiel du canton de Gendreau, mesurant cent soixante-huit pieds et un dixième de largeur par toute la profondeur existant entre la parcelle ci-dessus en premier lieu décrite et le ruisseau Gordon et borné ainsi qu'il suit: au nord, par la partie du bloc «A» ci-dessus en premier lieu décrite au sud, par le ruisseau Gordon à l'est et à l'ouest, par le résidu du bloc «A».

La mise à prix est fixée à 6 775 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le VINGT ET UNIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 30 juillet 1979. 2225-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-021407-778

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario et une place d'affaires au 1155 ouest, boulevard Dorchester, ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. JACQUES FRACHEBOUD, résidant et domicilié au 3600, Lamothe, Saint-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne, partie défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur la rue Lamothe, en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, et joignant la rue Chartrand, en la même paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant composé:

1. Des subdivisions numéros vingt-neuf, vingt-huit et treize du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (272-29, 28 et 13) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, dans la division d'enregistrement de Terrebonne, lesdites subdivisions ayant front sur la rue Lamothe et mesurant soixante-quinze pieds de profondeur (75′) par une largeur de cinquante pieds (50′) pour le lot 272-29, de soixante-cinq pieds (65′) pour le lot 272-28 et de cinquante pieds (50′) pour le lot 272-13;

2. Des subdivisions numéros onze et douze du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-11 et

12) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, dans la division d'enregistrement de Terrebonne, chacune desdites subdivisions mesurant cinquante pieds (50′) de largeur par soixante-quinze pieds (75′) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et ayant front sur la rue Chartrand.

Avec les bâtisses dessus érigées, qui sont situées entièrement dans les limites du lot 272-28 plus haut mentionné, et qui portent le numéro civique 3600, de ladite rue Lamothe.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à l'immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 975 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, de la rue De Martigny, Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-SIXIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 26 juillet 1979. 2222-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000222-780

LA CAISSE DE DEPOT ET DE PLACEMENT DU QUEBEC, corporation constituée en vertu d'une loi de la Législature du Québec, ayant son siège social à Sainte-Foy, district de Québec et un bureau d'affaires à Montréal au numéro 1200, tour de la Bourse, district de Montréal, partie demanderesse, c. DUNCAN BUTCHART résidant et domicilié au no 164, rue Hélène, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, et LE REGISTRATEUR de la division de Deux-Montagnes, mis en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Eustache, connu et désigné comme étant le lot numéro cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-trois (43-110) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 164, Sainte-Hélène, Saint-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 9 375 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Qué., le VINGT ET UNIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 20 juillet 1979. 2223-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002396-780
et bref noté: 700-05-001500-788

YVON ST-PIERRE, demeurant et domicilié au 64, rue Pépin, parc Industriel, à Saint-Eustache, Qué., partie demanderesse, c. JEAN-GUY BEAUCHAMP, demeurant et domicilié au 86, Petit-Chicot, à Saint-Eustache, Qué., partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, mis en cause.

Un immeuble situé sur le rang sud du Petit-Chicot, en la ville de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent quatorze (partie 414) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, mesurant environ deux cent quarante (240′) pieds en front sur le Petit-Chicot sud, par environ quatre cent quatre-vingts (480′)

pieds en profondeur. Ladite partie du lot est bornée comme suit: en front, vers le nord audit rang sud du Petit-Chicot; en arrière, vers le sud et d'un côté vers l'ouest, à d'autres parties dudit lot numéro 414 appartenant à Maurice Rosen ou représentants; et d'autre côté, vers l'est par une partie du lot 414 dudit cadastre. La ligne nord-est dudit emplacement est située à cent quarante pieds (140′) à l'ouest de la ligne de division des lots 414 et 415. Toutes les mesures sont des mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisses dessus érigées, plus particulièrement une maison portant le numéro civique 86 sud, Petit-Chicot, ville de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

La mise à prix est fixée à 11 002,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Qué., le VINGT-HUITIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 30 juillet 1979. 2224-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Trois-Rivières
No 400-02-000894-78

LA COMMISSION SCOLAIRE PORT ROYAL, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 146, rue Aqueduc, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, district de Trois-Rivières, demanderesse, c. YVON LAMOTHE, domicilié et résidant à route Rurale numéro 2, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, district de Trois-Rivières, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Nicolet, no 2, 395, Monseigneur-Courchesne, Nicolet, district de Trois-Rivières, mis en cause.

«Un terrain emplacement situé à Saint-Léonard-d'Aston, dans le Neuvième Rang du canton d'Aston, ayant la forme d'un carré, du côté sud-est du chemin public, mesurant deux cent soixante pieds (260′) de largeur dans la ligne nord-ouest le long du chemin public et dans la ligne sud-est, par deux cent soixante pieds (260′) de profondeur dans les lignes nord-est et sud-ouest, la ligne sud-ouest du terrain présentement décrit étant située à environ cent cinquante-trois pieds (153′) de la terre appartenant à Fernand Rhéaume, le tout plus ou moins et à mesures anglaises; lequel terrain est connu et désigné comme faisant partie au bout nord-ouest des lots numéros cent soixante-douze et cent soixante-treize (P.N.-O. 172 et P.N.O. 173) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Wenceslas, comté de Nicolet, maintenant annexée à celui de Saint-Léonard-d'Aston, et est borné comme suit: au nord-ouest par le chemin public du Neuvième Rang, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par le surplus de la terre restant la propriété de Maurice Ouellette; avec une maison, grange, garage, poulailler, remise et dépendances dessus.»

La mise à prix est fixée à 5 211,25 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Nicolet, division no 2, 395, rue Monseigneur-Courchesne, Nicolet, province de Québec, le TROISIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 30 juillet 1979. 2236-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-025895-788

JEAN MARC ROBERT, électricien, résidant et domicilié au 21, rue Montcalm, à Longueuil, district de Montréal, demandeur, c. FEDERATION DES COMPAGNONS DU COLOMBIER INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et principale place d'affaires à Sainte-Brigitte-des-Saults, district de Trois-Rivières, défenderesse, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Nicolet, division no 2, 395, rue Monseigneur-Courchesne, Nicolet, mis en cause.

«1. Un terrain mesurant cent soixante-quinze pieds (175′) de largeur sur quarante-cinq pieds (45′) de profondeur, mesures anglaises, et connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-six (ptie 66) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet.

Lequel terrain est borné en front au nord-est par un chemin public conduisant au village de Sainte-Brigitte-des-Saults; d'un côté au sud-est par le terrain de Rémi Bergeron; en profondeur au sud-ouest par le terrain ci-après décrit en troisième lieu et de l'autre côté au nord-ouest par le terrain ci-après décrit en deuxième lieu.

2. Un terrain mesurant dix-huit pieds (18′) de largeur sur cent cinquante pieds (150′) de profondeur, mesures anglaises connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-six (ptie 66) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet.

Lequel terrain est borné en front au nord-est par le chemin conduisant au village de Sainte-Brigitte; d'un côté au sud-est, partie par le terrain ci-après décrit en troisième lieu; en profondeur au sud-ouest et de l'autre côté au nord-ouest par le terrain de Laurent Lafond, ou représentants.

3. Un terrain de forme irrégulière, mesurant dans sa ligne sud-est trente-deux pieds (32′) dans sa ligne sud-ouest cent cinquante pieds (150′) dans sa ligne nord-ouest cent pieds (100′) et ayant dans sa ligne nord-est la même largeur que le terrain ci-dessus décrit en premier lieu, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-six (ptie 66) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet.

Lequel terrain est borné au nord-est par le terrain ci-dessus décrit en premier lieu; d'un côté au sud-est par le terrain de Rémi Bergeron; en profondeur au sud-ouest par le terrain de Laurent Lafond ou représentants; de l'autre côté au nord-ouest par le terrain ci-dessus décrit en deuxième lieu.

4. Un terrain mesurant soixante pieds (60′) de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin conduisant au village de Sainte-Brigitte-des-Saults jusqu'à la petite rivière des Saults, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-six (ptie 66) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults comté de Nicolet;

Lequel terrain est borné en front au sud-ouest par le chemin conduisant au village de Sainte-Brigitte; au sud-est par le terrain de Rémi Bergeron et en profondeur au nord-est par la petite rivière des Saults.

Avec la maison dessus construite, et autres bâtisses, circonstances et dépendances.

Tel et ainsi que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à l'immeuble vendu.»

La mise à prix est fixée à 2 628,75 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Nicolet, division no 2, 395, rue Monseigneur-Courchesne, Nicolet, province de Québec, le DIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 30 juillet 1979. 2237-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Hauterive

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique dans la salle des délibérations du Conseil à l'hôtel de ville, situé au 1000, Mingan, à Hauterive, le MARDI ONZIEME jour de SEPTEMBRE 1979, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus.

Toutefois seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1979 et les années antérieures ainsi que les intérêts et les frais, auront été payés au moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tel qu'il se trouve présentement avec les servitudes passives ou actives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque visé.

No de rôle	*Nom du propriétaire*	*Description de l'immeuble*
01113208 000	Charles-Eugène Langlois	Bloc F'-22

La subdivision vingt-deux du lot originaire bloc F Prime (bloc F'-22) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.
Taxes municipales et intérêts 1 447,55 $.

03914184 000	Marc Lafond	8-1-75-1, rg 1

La subdivision un de la subdivision soixante-quinze du lot originaire huit-un (8-1-75-1) rang un (rg 1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.
Taxes municipales et intérêts 174,28 $.

08404303 000	Anne-Marie Moreau	4-1-3-2, rg I

La subdivision deux de la subdivision trois du lot originaire quatre-un (4-1-3-2) rang un (rg I), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.
Taxes municipales et intérêts 1 056,75 $.

108101A7 000	Immeubles Gasper Inc.	8-13-2, rg II

La subdivision deux de la subdivision treize du lot originaire huit (8-13-2) rang deux (rg II), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.
Taxes municipales et intérêts 108,10 $.

08403503 000	Inconnu	2. N.-S., rg I

La partie non subdivisée du lot originaire deux (2 N.-S.) rang un (rg I), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay, de forme irrégulière mesurant en front 277 pieds par 326,24 pieds de profondeur; borné au nord par la route 138, borné à l'est par les lots 1-2-1, 1-2-2, 1-1N-S et 2-65 audit cadastre; borné au sud par la rue Côté; borné à l'ouest par les lots 2-1, 3-2-2, 3-1-11 audit cadastre; le tout représentant approximativement 96 300 pieds.
Taxes municipales et intérêts 1 335,72 $.

039141A6 000	Inconnu	8-1 N.-S., rg I

La partie non subdivisée du lot originaire huit-un (8-1 N.-S.) rang un (rg I), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay, de forme irrégulière mesurant en front 528 pieds et en profondeur 75 pieds; borné au nord par le boulevard Manicouagan (lot 8-1-34 audit cadastre), borné à l'ouest par le lot 9-1-84 audit cadastre, borné au sud par le lot 8-2 audit cadastre, borné au nord-est par le boulevard Manicouagan; le tout représentant approximativement 19 000 pieds.
Taxes municipales et intérêts 514,46 $.

05710009 000	Inconnu	3-2-2, rg I

La subdivision deux de la subdivision deux du lot originaire trois (3-2-2) rang un (rg I) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay, de forme irrégulière mesurant 44,2 pieds en son côté ouest et 33 pieds au côté sud et 33 pieds au côté nord et 42,86 pieds à l'est; borné au nord par le lot 3-2-1 audit cadastre, borné à l'ouest par le lot 3-1-6 audit cadastre, borné au sud par le lot 3-1-11 audit cadastre, borné à l'est par le lot 2 N.-S. audit cadastre; le tout représentant approximativement 1 448 pieds carrés.
Taxes municipales et intérêts 256,69 $.

Donné à Hauterive, le 26 juillet 1979.

Le greffier,
GABRIEL-YVAN GAGNON, *avocat.*

2244-32-2-o

Errata

Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L.: 560-05-000070-79

F. DAUDELIN & FILS INC. c. GERALD GODARD

Veuillez noter que dans l'avis publié le 2 juin 1979, à la page 5956 de l'édition numéro 22, la date de vente aurait dû se lire: «le DIXIEME jour d'OCTOBRE 1979» au lieu de: «le DIX-SEPTIEME jour de JUILLET 1979».
2197-o

PELLETIER & CO. INC.

Veuillez noter que dans l'avis publié le 21 juillet 1979, à la page 7214 de l'édition numéro 29, la signature aurait dû se lire: «Les administrateurs et seuls actionnaires de la compagnie» au lieu de: «Les procureurs de la compagnie, Maheux, Noiseux & Associés».
2155-o

Proclamation

Veuillez noter que dans la proclamation publiée le 30 juin 1979 à la page 6753 de l'édition numéro 26, à l'alinéa *d* nous aurions dû lire: «notifications» au lieu de: «modification».

2198-o

COIFFEURS UNIS DE BEAUCE, DORCHESTER ET LOTBINIERE (B.D.L.)

(*Loi des syndicats professionnels*)

Prenez note que dans l'avis de changement de nom de «L'ASSOCIATION PATRONALE DES BARBIERS, COIFFEURS ET COIFFEUSES DU DISTRICT DE BEAUCE ET DE DORCHESTER» paru le 30 juin 1979, à la page 6761 du numéro 26 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire ainsi: «COIFFEURS UNIS DE BEAUCE, DORCHESTER ET LOTBINIERE (B.D.L.)»

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2156-o 1315-0438

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

Page

CLUB COOPERATIF ALIMENTAIRE DE HUNTINGDON (*Modification du montant de la part sociale*) 7659
MAGASIN CO-OP DE ST-OMER (*Changement de nom*) 7659

AVIS DIVERS

ALIMENTATION BON AIR INC. (*L.P. article 12*) 7659
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES (*L.P. article 12*) 7659
BAR ORIENT-EXPRESS INC. (*L.P.*) 7659
CAMP ST-FRANCOIS DE BLACK LAKE (*L.P.*) 7659
CONGREGATION SEPHARADE OR HAHAYIM (*L.P.*) 7659
SUCCESSION GASTON GAUTHIER (*Bénéfice d'inventaire*) 7660

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

ACCORDES:

BOUTHILLIER, JOSEPH CHARLES ROLAND PATRICK 7660
RUEST, JOSEPH GERARD GERMAIN 7660

DEMANDES:

AUBE, MARIE SIMONNE RENEE 7660
BILBUL, ABDULLAH 7660
CARON, MARIE ROSE YVETTE MIGNONNE 7661
CHAGNON, ALBERT 7661
CHIN, SHIU JOON 7661
CLOUTIER, JOSEPH THOMAS MARCEL 7661
CORRIVEAU, ROSAIRE 7661
COTE, LISE 7661
DENEAULT, SYLVIE 7661
FISHER, GABRIEL 7661
HADJIMOLLAHADJI, MOHSSEN 7662
LEFEBVRE, MARIE BEATRICE ALCIDA 7662
MARCEAU, PAULE LAURA 7662
MAUDET, PATRICE ANDRE 7662
MCLAUGHLIM, ALAIN *alias* ANOUK MCLAUGHLIM 7662
METHOT, YVES 7662
MORIN, JOSEPH RODOLPHE JACQUES 7662
POULIN, RUSSEL 7662
SHAOUL, ELIA WILLIAM 7661
SIMARD, MARIE FRANCINE GINETTE 7662
TARASOFSKY, HOWARD LEWIS 7663
THOMAS, JEAN-GUY 7663
VACHON, CAROLINE 7663

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE REGULIER 7641
— CAMIONNAGE SPECIALISE 7644
— ECOLIER 7636
— LOCATION 7649
— PRODUITS NOMMES 7647
— TAXI 7637
— TRANSPORT EN VRAC 7651
— VOYAGEUR 7634
— DECISIONS RENDUES (*Errata*) 7658
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 7597
— QUEBEC 7624
— QUEBEC (Transport des déchets) 7634

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

Page

AMEUBLEMENTS B.M. LTEE 7573
ANTIQUITES TRESORS D'IVOIRE INC. 7573
CENTRE DE RESSOURCES DES SYMBOLES BLISS A MONTREAL (LE) 7573
CIE D'IMMEUBLES DU LAC ST-LOUIS INC. (LA) 7573
DUFRESNE (J.V.) LTEE 7573
ENTREPRISES A.R.M. LIMITEE (LES) 7573
ENTREPRISES BELLE VIE INC. (LES) 7573
ESAREN CONSTRUCTION CORPORATION 7573
GARAGE LANGLOIS INC. 7573
IMPRIMERIE DE JONQUIERE LTEE (L') 7573
KAYSER-ROTH INDUSTRIES LIMITED 7573
I.M.C. CONSTRUCTION INC. 7573
MANGANESE STEEL CASTINGS LIMITED 7573
MANUFACTURES JAYSKIN LTEE (LES) 7573
PLACEMENTS CHANDELLE LTEE 7573
PLACEMENTS MOSAIQUE LTEE (LES) 7573
POINTE CLAIRE LEASEHOLDS INC. 7573
POITRAS (MARCEL ANDRE) INC. 7574
TEINTURERIE ST-JEAN LTEE 7574
TROTTIER (J.-G.) INC. 7574
V.M. IMPORT INC. 7574

ADMINISTRATEURS (Article 84)

AMICALE DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTREAL INC. (L') 7574
ARTISANS DE LA COULEE D'ART INCORPOREE (LES) 7574
ASPHALTES CONDOR LTEE (LES) 7574
ASSOCIATION DE MADELINOTS ESCOUADE DES ILES 7574
ASSOCIATION DES MEMBRES DU COLLEGE DE SHAWINIGAN, LA MARGELLE (A.M.C.S.M.) INC. 7574
ASSOCIATION DES TERRAINS DE JEUX ET DES LOISIRS DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE 7574
ASSOCIATION OF JEWISH DAY SCHOOLS OF GREATER MONTREAL (THE) 7574
ATOMIC PRINTING COMPANY LIMITED 7574
BIJOUTIERS VENDOME LTEE (LES) 7574
BOULANGERIE LA PETITE FOURNEE INC. (LA) 7574
CENTRE DE VOILE LA MAURICIE INC. 7574
555 RESTAURANT INC. 7575
CLUB DE L'AGE D'OR ST-FRANCOIS DE SALES DE LAVAL 7575
CLUB SOCIAL BELGO-CANADIEN, LIMITEE 7575
CLUB SPORTIF DES LACS DE ST-LEON INC. (LE) 7575
COEURS D'OR DE CHARLEVOIX INC. (LES) 7575
COLLECTIF DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIALE C.R.I.S. 7575
COMITE DE LA JEUNESSE DE PIERREVILLE INC. 7575
COMITE DES LOISIRS ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE STE-THERESE DE SHERBROOKE 7575
CONFERENCE DE LA CROSSE JUNIOR DU QUEBEC INC. 7575
CON-SAG LTEE 7575
CONSULTANTS INFO-GROUPE INC. 7575
CORPORATION DES ARTISANS DE QUEBEC 7575
DAIGLE & PAUL LIMITEE — LIMITED 7575
DECOR DRAPEX INC. 7575
DEMERS & FRERE, INC. 7575
EDIFICE DE LA PREVOYANCE INC. 7575
EQUIPEMENT PIEDMONT LTEE 7575
EQUIPEMENTS M. & M. INC. (LES) 7575
FONDATION DE L'HOPITAL DU SACRE-COEUR, MONTREAL (1976) 7575
FOX & WALKER LTD. 7575
FRATERNITE BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 7575
GANT PARIS DU CANADA LTEE (LE) 7576
GARSON LEASEHOLDS CORP. 7576

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — *suite*

Page

GAUTHIER (F.) & FRERE LIMITEE 7576
IMMEUBLES NIJAM INC. (LES) 7576
INDUSTRIES DE CONDUITS TUBULAIRES DU CANADA LTEE (LES) 7576
INSTITUT SUPERIEUR DE LA DOCUMENTATION I.S.D. 7576
INVESTISSEMENTS COMPAS DU QUEBEC LTEE (LES) 7576
INVESTISSEMENTS DESTRE INC. (LES) 7576
JEUNE CHAMBRE DE L'AMIANTE INC. (LA) 7576
LABBE (L.) & ASSOCIES LTEE 7576
LANBER INVESTMENT CORPORATION 7576
LAWRENCE DRESS INC. 7576
LOISIRS NOUVELLE-ACADIE (LES) 7576
LONGUEUIL ALUMINIUM INC. 7576
MESSAGERIE ELITE INC. 7576
OVERBROOK NOVELTIES, INC. 7576
PAPIER CASCADES (CABANO) INC. 7576
PLACEMENTS LEDORMIER INC. (LES) 7576
POULIOT, GUERARD & ASSOCIES INC. 7576
PUBLICITE-CLUB DE MONTREAL (LE) 7576
RODRIGUE (ALBERT) & FILS LTEE 7576
SALON DES ARTISANS DE QUEBEC INC. 7577
SEDBERGH SCHOOL ASSOCIATION 7577
SOCIETE BEAUFORT INC. 7577
SODIN INC. 7577
TREMBLAY (J.E.) LA TUQUE LTEE 7577

CHANGEMENT DE NOM

ALAIN DEVELOPMENTS LTD 7577
AMENAGEMENTS ALAIN LTEE (LES) 7577
ASSOCIATION DES POMPIERS CHAMBLY-CARIGNAN INC. 7577
AYOTTE (ROGER) ENTERPRISES INC. 7577
BACMAN (ALBERT) INC. 7577
BILTRITE FURNITURE MFG. INC. 7578
CENTRE D'EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE NETTOYAGE MONTREAL LTEE 7577
CLUB DE TIR AU PISTOLET D'ARVIDA INC. 7577
DIESELS J.P.R. LIMITEE (LES) 7577
DISTRIBUTION F.M.F. INC. 7577
E.T.S.G. INDUSTRIES INC. 7578
ELECTRONIC WHOLESALERS CO. LTD. 7578
ENTREPRISES ROGER AYOTTE INC. (LES) 7577
EQUIPEMENT DE RESTAURANT LAVAL INC. 7577
FERMES PARAMOUNT LTEE (LES) 7577
FRITERIE DIXIE INC. 7577
INDUSTRIES E.T.S.G. INC. (LES) 7578
JANDEC INC. 7578
MANUFACTURE DE MEUBLES BILTRITE INC. 7578
PRODUITS ELECTRONIQUES EN GROS LTEE 7578
RECLAMATIONS PAUL CHARTRAND INC. 7578
REMISAGE D'AUTOS DE TROIS-RIVIERES INC. 7578
RESTAURANT CHIC-N-COOP INC. 7578
SERVICE DE GESTION C.L.B. INC. 7578
TERRASSES BOISBRIAND INC. 7578
TREFLE A QUAT'FEUILLES INC. (LE) 7578

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

BOUTIQUE FROUFROU INC. 7663
CARTIER CRAVATS INC. 7663
COMPAGNIE DE TELEPHONE CONTINENTAL LTEE (LA) 7663

COMPAGNIES — LOI DES

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE — *suite*

Page

CRAVATES CARTIER INC. (LES) ... 7663
DANIEL (RICHARD) & ASSOCIES, DESIGNERS ... 7663
DEMERS ET DION INC. ... 7664
DORANDA INC. ... 7664
EM-JAY KNITTING MILLS LTD. ... 7664
ENTREPOTS A-1 INC. (LES) ... 7664
ENTREPRISES COSTA DEL SOL GRANBY INC. (LES) ... 7664
IMMEUBLES DU LAC ETCHEMIN LIMITEE (LES) ... 7664
KIROMED INC. ... 7664
LIBERTY IMPORT-EXPORT CO. LTD. ... 7664
LINGERIE LE GARVE INC. ... 7664
NORTH AMERICAN INVESTMENT CORPORATION ... 7665
PELLETIER & CO. INC. (*Erratum*) ... 7721
PLACEMENTS DES QUINZE INC. (LES) ... 7665
SERVICENTRES BOUCHERVILLE (1977) INC. ... 7665
TELEPHONE DORCHESTER INC. ... 7665
TELEPHONE RURAL DE BEAUCEVILLE LIMITEE (LE) ... 7665

DOMICILE LEGAL (Article 30)

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU DOMAINE LE JOUG LAC MOONEY INC. ... 7578
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE GUYANE-QUEBEC ... 7578
BAMOCHO INC. ... 7578
BERNIER (ANDRE) INC. ... 7579
CHAPDELAINE, ALBERTS, CHEVRIER & SCOTT INC. ... 7579
CHARETTE (MAURICE) INC. ... 7579
CHEVRIER & SCOTT INC. ... 7579
CLUB OPTIMISTE L'ACADIE D'AHUNTSIC INC. ... 7579
COIFFURE YVANDRE INC. ... 7579
CORPORATION STENMER LTEE ... 7579
CROWN LEATHER GARMENT MFG. INC. ... 7579
DUHAMEL (DELPHIS) INC. ... 7579
ELECTROMEC INC. ... 7579
ENTREPRISES AUX BROCHETS INC. (LES) ... 7579
ETIQUETTES J.B. INC. ... 7579
FINLEE HOLDINGS LTD. ... 7579
GESTION PONT VERT LTEE ... 7579
IMMEUBLE PONT VERT LTEE ... 7579
INVESTISSEMENTS ST-GERMAIN INC. (LES) ... 7579
LETARTE (LAURENT) & ASSOCIES LTEE ... 7579
LETOURNEAU (ADRIEN) INC. ... 7579
LEVESQUE (M.G.A.) INC. ... 7579
LIGNBEC INC. ... 7579
LIGUE DES PROPRIETAIRES D'IBERVILLE INC. (LA) ... 7579
LINTON LUCHEONETTE LTD. ... 7580
LUC INC. ... 7580
MANUFACTURE LE MANS LTEE ... 7580
NAVADA LIMITEE ... 7580
PISAPIA CONSTRUCTION (QUEBEC) INC. ... 7580
PISAPIA INC. ... 7580
PLACEMENTS IMMOBILIERS B. ET F. INC. (LES) ... 7580
PLACEMENTS POPULAIRES LAVAL INC. (LES) ... 7580
RICARD & FILS INC. ... 7580
SERVICE DES LOISIRS STE-BEATRICE ... 7580
SHORKER HOLDING CO. LTD. ... 7580
SOMINE INC. ... 7580
SON CREA LTEE (LE) ... 7580
SPIRO-METAL INC. ... 7580

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — *suite*

Page

TECNOBEC INC. 7580
TOITURES OMEGA INC. 7580
TREMBLAY (H.J. & R.) INC. 7580
UNITE DOMREMY DE WINDSOR INC. 7580
WAY AHEAD CORPORATION (QUEBEC) INC. 7580

FUSION DES COMPAGNIES

ASSOCIATION REGIONALE DE CYCLISME DES DEUX RIVES 7581
DALPE & FRERES COMPAGNIE INC. 7581
SWABETTE INC. 7581

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

AGENCE CASSIDY ET FILS LTEE (L') 7581
ALIMENTATION BON AIR INC. (*Correction*) 7659
ALIMENTATION MUNGER INC. 7581
ALIMENTATIONS BERGERON & ST-GELAIS INC. 7581
ASSEDDIM INC. 7581
ATELIER DE MECANIQUE BOUFFARD INC. 7581
AUTOBUS ALBANI CHARRON INC. (LES) 7581
AUTOS LEON-PIERRE LTEE 7581
BAMBOO FRAMES LTD. 7583
BAR ORIENT-EXPRESS INC. 7659
BEAUDOIN ET BERNARD INC. 7581
BEGIN, DESROSIERS ET ASSOCIES, GROUPE-CONSEIL INC. 7581
BELFOSSE INC. 7582
BOISERIES PLACE DES RIVIERES (1979) INC. 7582
BOITES DOMINION INC. (LES) 7582
BUANDERIE CHALEUR INC. 7582
BUREAU D'EXPERTISE FONCIERE LANAUDIERE INC. 7582
CABLODISTRIBUTION J.P.C. INC. 7582
CASSE-CROUTE CLAUDINE INC. 7582
CENTRE DE LOCATION HICKSON INC. (LE) 7582
CENTRE DE L'UNIFORME R.L. INC. 7582
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE DU NORD-EST (C.E.R.A.N.E.) INC. 7582
CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC. 7582
CIMENTIER CAMPI INC. 7582
CLINIQUE DE DENTUROLOGIE CHOMEDEY INC. 7582
CONSTRUCTION CLAUDE GIGUERE INC. 7582
CONSTRUCTION J.G. INC. 7582
CONSTRUCTIONS MAGGO INC. 7582
CONSTRUCTIONS R.D.F. INC. 7582
CONSULTANTS B.L.L. INC. 7582
CORPORATION REGIONALE D'INVESTISSEMENT DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN LTEE (LA) 7582
DISQUES UNI-SON INC. (LES) 7582
DISTRIBUTEURS FRUITBON INC. (LES) 7582
DU BATELEUR AU FOU INC. 7583
DUKOULIN INC. 7583
ECOLE DE HAUTE COUTURE LA QUEBECOISE INC. 7583
ENCADREMENTS BAMBOU LTEE 7583
ENTREPRISES DE GESTION SAINDON INC. (LES) 7583
ENTREPRISES DES TREIZE INC. (LES) 7583
ENTREPRISES FONTAM INC. (LES) 7583
ENTREPRISES FORESTIERES DOUVIL INC. (LES) 7583
ENTREPRISES IMMOBILIERES JEAN-DENIS BOULARD INC. (LES) 7583
ENTREPRISES J.P. & M. SYLVESTRE INC. (LES) 7583
ENTREPRISES JEAN-GUY BISSON INC. (LES) 7583

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

Page

ENTREPRISES R. POIRIER INC. (LES) 7583
ENTREPRISES TOUSIGNANT ET PARIS INC. (LES) 7583
EPICERIE SUPER-SERVICE INC. 7583
EQUIPEMENT FRANCOEUR INC. 7583
EXCAVATIONS A. & V. STE-MARIE LTEE (LES) 7583
EXPLOITATIONS FORESTIERES DE ST-ANTONIN INC. (LES) 7583
FERME L.M. ET A. HOMAN INC. 7583
FERME R. & S. LEFEVRE INC. 7583
FERME RACINOISE INC. 7583
FERME S.B.C. INC. 7584
FERMES ACTON INC. (LES) 7584
FERMES DENIS & JEAN BRODEUR INC. 7584
FILMS ARC-EN-CIEL INC. (LES) 7584
FLEURY (RAYMOND) INC. 7584
GARAGE JEAN-GUY BELAIR INC. 7584
GARAGE MCDERMOTT INC. 7584
GAZ DU QUEBEC (1979) INC. 7584
GEE KWONG TRADING INC. 7586
GENIFAB INC. 7584
GESTION SODENRI INC. 7584
GODIN STATION-SERVICE INC. 7584
IMMEUBLES GUY MARCOUX INC. (LES) 7584
INVESTISSEMENTS TRIFIDAR INC. 7584
LAJEUNESSE (J.G.) TRANSPORT INC. 7586
LAMPISTES DU QUAI 42 LTEE 7584
LELIEVRE (EMILE), FERBLANTIER-COUVREUR INC. 7584
MAISON DU FOYER (SHERBROOKE) INC. (LA) 7584
MANUFACTURE DECORATEK (1979) INC. 7584
MARCHE BONSOIR INC. 7584
MARTINEAU, VALLEE, REGIMBALD INC. 7584
MASSTEL LIMITED 7584
MASSTEL LIMITEE 7584
MATTE (C.) ET FILS INC. 7584
MULTI-EXCOM INC. 7585
MUSICOROULE INC. 7585
ORAC INC. 7585
PAVAGES D'AMOUR INC. 7585
PIECES D'AUTO ELECTRO INC. 7585
PIECES D'AUTOS GOSSELIN INC. 7585
PISCICULTURE ST-MICHEL INC. 7585
PLACEMENTS CLOUTIER ET FILS LTEE (LES) 7585
POIRIER & DESJARDINS INC. 7585
POLY-MECANIQUE (1979) INC. 7585
POON KAY RESTAURANT INC. 7585
PROMOTIONS DU LYS INC. 7585
QUESSY (ALCIDE) & FILS INC. 7585
REFRIGERATION MARCEL MENARD INC. 7585
RESTAURANT LES FRERES CHASSEURS INC. 7585
RESTAURANT POON KAY INC. 7585
RESTAURANT SOO CHOW INC. 7585
RESTAURANTS ANDRE JOYAL INC. (LES) 7585
ST-GEORGES (ROGER) INC. 7585
SALLES A MANGER B.G.D. INC. (LES) 7585
SALON NATIONAL DE L'HABITATION INC. 7585
SARSTEDT (W.) CANADA INC. 7585
SCIERIE J.F. INC. 7586
SEMENCE NORBEC INC. 7586

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

Page

SERRES GAUTHIER INC. (LES) ... 7586
SERVICES ADMINISTRATIFS A.G.I. INC. (LES) ... 7586
SERVICES R.P.A. INC. ... 7586
SOCIETE D'AMENAGEMENT DES DEUX RIVES INC. ... 7586
SOCIETE DE COMMERCE GEE KWONG INC. (LA) ... 7586
SOCIETE DE GESTION JOMIAL INC. (LA) ... 7586
SOCIETE DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION METREQ INC. ... 7586
STATIONNEMENT 9310-30 INC. ... 7586
STUDIOS DE DECORATION M.M.M. INC. (LES) ... 7586
SYLVANEX LIMITEE ... 7586
TAXI DIAMOND DE JONQUIERE INC. ... 7586
TRADUCTIONS D.M. INC. (LES) ... 7586
TRANSPORT J.G. LAJEUNESSE INC. ... 7586
VENTILATION TRACY INC. ... 7586

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AMERINDIAN CHILDREN'S ASSOCIATION INC. ... 7587
ANIMATION 65 PLUS DE HULL ... 7587
ANTRE-JEUNES (L') ... 7587
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQUE LATINO-AMERICAINE ... 7587
ASSOCIATION DE BASKET-BALL NORMANDIE ... 7587
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE PORT-CARTIER ... 7587
ASSOCIATION DE HOCKEY DE ROSEMERE (1979) ... 7587
ASSOCIATION DE LOISIRS DU PERSONNEL DE L'HOPITAL SAINT-FRANCOIS-D'ASSISE INC. ... 7587
ASSOCIATION DES ARTISANS DE LA CRUE DU RICHELIEU ... 7587
ASSOCIATION DES ORCHESTRES DE JEUNES DU QUEBEC INC. ... 7587
ASSOCIATION DES ORGANISMES PROFESSIONNELS DES ARTS D'INTERPRETATION DE L'ESTRIE ... 7587
ASSOCIATION DES PECHEURS COTIERS DE CLORIDORME ... 7587
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES (*Correction*) ... 7587
ASSOCIATION FESTA INC. ... 7587
ASSOCIATION POUR LES ENFANTS AMERINDIENS INC. ... 7587
ASSOCIATION PRESSE-PAPIERS INC. ... 7587
ATELIER-RENCONTRE DE LA GRANDE FAMILLE DE LAVAL (L') ... 7587
BELLE GERMINE INC. (LA) ... 7588
CENTRE CULTUREL DE L'AMICALE DES VETERANS DE TERREBONNE INC. ... 7588
CENTRE-ETAPE, ATELIER DE FORMATION POUR LES FEMMES INC. ... 7588
CIRCAM (1979) INC. ... 7588
CLUB DE L'AGE D'OR MONTAUBAN-LES-MINES INC. ... 7588
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE CHICOUTIMI ... 7588
CLUB DES SENTIERS D'HIVER DE LA LIEVRE INC. ... 7588
CLUB RADIO 19 ... 7588
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DE JOURNAL OFFSET INC. ET DE LITHOREX INC. ... 7588
CLUB SOCIAL MACCHABEES ... 7588
COMITE SPORTIF INTER-MIRABEL ... 7588
COMMANDO DES PLANTEUX ... 7588
CONFRERIE DU TASTE-VIN DU QUEBEC INC. (LA) ... 7588
CORPORATION DES LOISIRS D'ANGERS ... 7588
DIABLES DES MERS (LES) ... 7588
ECURIE AUTO-QUEBEC INC. ... 7588
FONDATION CENTRAIDE MONTREAL ... 7588
GARDERIE DES PETITES FLEURS ... 7588
GARDERIE DES ROSERAIES ... 7588
GARDERIE DU CARREFOUR INC. ... 7588
GROUPE CULTUREL CANA VERDE ... 7589
GROUPE UNIAMICAL DE POINTE-AUX-TREMBLES ... 7589
HABITATIONS TRINITE-DES-MONTS INC. (LES) ... 7589
LIGUE DE BALLE DU PLAISIR INC. ... 7589

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE) — *suite*

Page

LIGUE DE BALLE MOLLE FEMININE LAVALLOISE 7589
LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL SENIOR LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIERE 7589
MOUVEMENT D'INTERVENTION MONDIALE 7589
PARENTS UNIQUES DE LAMATER INC. 7589
PARRAINAGE DES REFUGIES ST-NICOLAS-BERNIERES INC. 7589
PENSAIDE 7589
PRONAOS LE GOELAND DE TRACY, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 7589
PRONAOS LUMIERE DE L'EST, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 7589
PRONAOS ROSE DE L'EST DE HULL, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 7589
QUEBEC ASSOCIATION OF YOUTH ORCHESTRAS INC. 7587
RADIO CLUN 19 7588
RESIDENCE QUATRE SOLEILS INC. 7589
ROSEMERE HOCKEY ASSOCIATION (1979) 7587
SAPIMA 7589
SERVICE BENEVOLE HOSPITALIER DE L'HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA INC. 7589
SOCIETE CHIROPRATIQUE DE L'OUTAOUAIS QUEBECOIS 7589
SOCIETE CULTURELLE ET SPORTIVE ECUADOR 7589
SOCIETE NATIONALE DES QUEBECOIS DE LONGUEUIL (LA) 7589
SOCIETE QUEBECOISE DE SCIENCE POLITIQUE INC. 7590
TOURNOI DES LIGUES SOCIALES DE HOCKEY DE VAL D'OR LTEE 7590
TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY JUVENILE DE WINDSOR (LE) 7590
TROUPE LE PAS SE TEND INC. (LA) 7590

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'ECOLES DE CONDUITE DU QUEBEC INC. 7590
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DES SABLES (A.P.E.L.S.) INC. 7590
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PHOTOGRAPHES AMATEURS A.Q.P.A. 7590
BEURRERIE LAFRENIERE LTEE 7590
BOTTERIE LTEE (LA) 7590
BOUTIQUE LE MOUVEMENT INC. 7590
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE L'EST INC. 7590
CENTRE D'ART REGIONAL DES VILLES FRONTALIERES INC. 7590
CENTRE DE DISTRIBUTION POUR LE FINI DE L'AUTO P.H.M. INC. 7591
CENTRE D'ELEVAGE AUBE INC. 7591
COIFFURE GABRIELLA INC. 7591
COIFFURE PIERRE BACHELLERIE INC. 7591
COMITE DU CENTENAIRE DE ST-METHODE 7591
COMPAGNIE D'EXTERMINATION MONTREAL INC. (LA) 7591
CONSTRUCTION LE MOUVEMENT INC. 7591
CONSTRUCTIONS TECKSOL INC. (LES) 7591
CORPORATION PREMIER ESSOR 7591
DENICO INC. 7591
DIFFUSION GABRIELLA INC. 7591
DRAPER & HAUSER INC. 7591
ECOLE DE MUSIQUE BOISVERT LTEE 7591
ECOLE DE MUSIQUE LACHUTE LTEE 7591
EDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. (LES) 7591
ENTREPRISES ROYAL LEMIEUX LTEE (LES) 7591
ENTREPRISES ST-JUDE (1966) LTEE (LES) 7591
FERMES BAGATELLE INC. (LES) 7591
FONDATION DU CENTRE ACADEMIQUE FOURNIER 7591
GARADEX REALTIES LTD. 7592
GARAGE MUNGER, LIMITEE 7592
GESTION C.D.R. INC. 7592
GESTION TELCOBEC INC. 7592
HOTELS SKYLINE (MONTREAL) LIMITEE (LES) 7592

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — *suite*

Page

IMMEUBLES KOENIG INC. (LES) 7592
IMMEUBLES ROGER BARIBEAU INC. (LES) 7592
INDUSTRIES PORKIRI LTEE (LES) 7592
INVESTISSEMENTS J.E.D. LTEE (LES) 7592
JEAN (ALBERT) LTEE 7592
LITERIE G.M.C. INC. 7592
MAGNY (GERALD) INC. 7592
MATERIAUX DE CONSTRUCTION W.H. GENEST LTEE 7592
MELANCON ET PICARD INC. 7592
PELAVO INC. 7592
PLACEMENTS D'AVAUGOUR INC. 7592
PLACEMENTS MAURICE TANGUAY LTEE 7592
PLACEMENTS N & R INC. (LES) 7592
RELIURE TRAVACTION INC. 7593
RESTAURANT LE BONNET BLANC INC. 7593
SEPUCOM INC. 7593
SKYLINE HOTELS (MONTREAL) LIMITED 7592
SOCIETE D'AMENAGEMENT M.E.P. LTEE 7593
SOCIETE DE GESTION M.R.L. INC. 7593
SOCIETE DJIBOUTIENNE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT LTEE 7593
SOCIETE TRETES INC. 7593
SPORTS HATLO INC. 7593
SPORTS NORBEC INC. 7593
STATION SERVICE DES CAMIONNEURS DU COMTE DE MATANE INC. 7593
STENAJEAN INC. 7593
SYSTEMES M.O. INC. 7593
TEMISPAL LTEE 7593
TISSAGES AU TERROIR, INC. (LES) 7593
VALMORNO INC. 7593

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ABOUSSAFY REALTIES INC. 7594
AEROCOUSTIC INC. 7594
BETIX INC. 7594
CENTRE DE VOILE LA MAURICIE INC. 7594
CONSEIL NO 5529 MONTCALM DES CHEVALIERS DE COLOMB DE NEUFCHATEL (LE) 7594
CONSTRUCTION HENRI SIMARD INC. 7594
CORPORATION D'AMENAGEMENT JACKS (LA) 7594
ENTREPRISES DEUX MILLE CENT INC. (LES) 7594
ENTREPRISES J.M.G. INC. 7594
GENTILLY KNITTING MILLS INC. 7594
GESTION J.G. & G. DALLAIRE INC. 7594
JEAN-PIERRE COIFFURE INC. 7594
LABELLE (YVAN) (1978) INC. 7594
MARLEAU (YVON) INC. 7594
MESSAGERIE ELITE INC. 7594
MULTI PLANCHERS (1978) INC. 7594
PLACEMENTS LEDORMIER INC. (LES) 7594
RODRIGUE (ALBERT) & FILS LTEE 7594
SOCIETE LESSARD ET FILS INC. (LA) 7594
STANDARD INVESTMENTS INCORPORATED 7595
VENTILATION JEAN-PIERRE INC. 7595

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

CHANGEMENT D'AGENT(S):

WILLIAMS (J.B.) COMPANY, INC. (THE) 7665

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

PERMIS:

Page

WESTERN CAROLINA COMPANY, INC. 7666

COMPAGNIES MINIERES — LOI DES

COMPAGNIE MINIERE ARTHUR LACHANCE LTÉE (*L.R.P.*) (*L.P.*) 7666

CURATELLE PUBLIQUE — LOI DE LA

AVIS DE QUALITE:

CARUFEL, ANDRE 7666
COMEAU, ROGER 7666
LABRIE, DANIEL 7666
PELCHAT, ANTONIO 7667

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

ASSOCIATION PROVINCIALE DES INSTITUTEURS PROTESTANTS DE QUEBEC (L') 7667
COLLEGE SAINT-PAUL 7667
SUCCESSION JOSEPH L. GREENSPON 7667

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

HOTEL RIVERSIDE INC. (*Dissolution*) 7668

MINISTÈRES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE 7668
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU LAC ST-JEAN-EST (*Fusion*) 7671
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE (COMTE DE LEVIS) (*Demande de fusion*) 7671
SOCIETE MUTUELLE D'ASSSURANCE-INCENDIE (COMTE DE ST-JEAN) (*Demande de fusion*) 7671
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE (COMTES DE LOTBINIERE ET MEGANTIC) (*Demande de fusion*) 7672

TERRES ET FORETS

CADASTRES

ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE 7672
BOUCHETTE, CANTON 7672
BOURLAMAQUE, CANTON 7673
DUBUISSON, CANTON 7673
L'ASSOMPTION, PAROISSE 7672
L'ASSOMPTION, VILLAGE 7672
LETELLIER, CANTON 7673
LONGUEUIL, VILLAGE 7673
LOW, CANTON 7673
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 7673
SAINTE-ADELE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 7673
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 7673
SAINTE-ANNE-DES-MONTS (Révisé), FIEF 7673
SAINT-HUBERT, PAROISSE 7674
SAINT-JEROME-DE-MATANE, PAROISSE 7674

PROCLAMATIONS(S)

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Delson* à la paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie (*Annulation*) 7674
Titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R. 1964, chapitre 321) Application au cadastre d'une partie du canton de *Manicouagan*, district électoral de Saguenay (*Erratum*) 7721

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC — LOI DE LA

Page
PROFESSIONNELS DESENGAGES ET NON PARTICIPANTS 7675

REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ — LOI DE LA

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUEBEC LTEE (*Requête 2753-79*) 7683

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION PANACHAIENNE DE MONTREAL ET DE LA BANLIEU 7595
BELGO LUX HANDBAGS INC. 7595
CLUB DES LIONS QUEBEC-CENTRE INC. 7595
LIONS CLUB OF COTE ST.LUC INC. (THE) 7595
O.T.J. DE ST-HERMENEGILDE CTE STANSTEAD 7595
PANACHAIAN ASSOCIATION OF MONTREAL AND SUBURBS 7595
PERRIWICK TRADING CO. LTD 7595
PLACEMENTS J.P.G. LTEE (LES) 7595

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL ST-JOSEPH DE JOLIETTE (*L.P.*) 7684
CENTRE D'ACCUEIL SAINT-TITE-DES-CAPS (*L.P.*) 7684

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

CAP-DE-LA-MADELEINE, COMMISSION SCOLAIRE 7684
HUNTINGDON, VILLE 7685
LASALLE, CITE 7686
MARIE-VICTORIN, COMMISSION SCOLAIRE 7686
NOUVELLE, CORPORATION MUNICIPALE 7688
SAINT-LEONARD, CITE 7689
THETFORD MINES, COMMISSION SCOLAIRE 7690

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES

ASSOCIATION DES EMPLOYES DE LA CREMERIE DE ST-GREGOIRE INC. F.C.A.I. (*Siège social*) 7674
COIFFEURS UNIS DE BEAUCE, DORCHESTER ET LOTBINIERE (B.D.L.) (*Erratum*) 7721

VENTE(S) PAR SHERIF

BEAUHARNOIS

NIAGARA FINANCE COMPAGNIE LIMITEE c. GUAY *ET AL.* 7691

BEDFORD

DANCAUSE c. LAMOUREUX 7692

HULL

BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. MCLEAN 7692
REVENU NATIONAL *ET AL.* c. LAHAM 7693

JOLIETTE

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. LEVESQUE *ET AL.* 7693
CAISSE POPULAIRE MISTRAL c. LES HERITIERS DE WILLIAM QUEREL SR. 7694
TETREAULT & TETREAULT c. PELTIER 7695
TRI-STATE INVESTMENTS CO LIMITED c. BOURGOUIN *ET AL.* 7695

LABELLE

CLOUTIER & FILS INC. c. DUPUIS 7696
COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC c. AUMONT 7696
DAUDELIN (F.) & FILS INC. c. GODARD (*Erratum*) 7721

VENTE(S) PAR SHERIF — *suite*

Page

MONTMAGNY

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. TANGUAY 7697

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE (LA) c. J. PULITANO CONSTRUCTION INC. 7697
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DAGENAIS 7698
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. SMALL 7698
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. GIACOMIN *ET AL.* 7698
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. MARCOTTE 7699
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. ROCHON *ET AL.* 7699
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. ORLANDO 7700
CANADA PERMANENT TRUST COMPANY c. HOTEL DE COGNAC INC. *ET AL.* 7700
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7702
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7702
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7703
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7703
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7703
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7704
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7704
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7705
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7705
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7706
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7706
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7707
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7707
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7708
COMPAGNIE DE FIDUCIE MORGUARD-MORGUARD TRUST COMPANY c. COMPAGNIE FINANCIERE DE MONTREAL INC. 7708
LEASEWAY FLEET INC. c. JUST DATA SYSTEMS OF CANADA LTD. *ET AL.* 7709
REINE (LA) c. PAYETTE 7709

QUEBEC

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. LA SUCCESSION DE COLETTE T. BELANGER ET ANDRE BELANGER 7710
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. BARBEAU 7711
BEAUPORT, VILLE c. BOIVIN 7711
BEGIN *ET AL.* c. FRADETTE 7712
CAISSE POPULAIRE LES ETCHEMINS c. LAMBERT 7712
VEILLEUX SKIBOLA c. SKIBOLA 7713

RICHELIEU

COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. CAN-AM INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP. *ET AL.* 7713
COMMISSION SCOLAIRE DE TRACY c. HALL *ET AL.* 7715

VENTE(S) PAR SHERIF — *suite*

Page

TEMISCAMINGUE

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE TEMISCAMINGUE c. KIPAWA HOTELS LTEE *ET AL.* 7715

TERREBONNE

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE (LA) c. FRACHEBOUD 7716
CAISSE DE DEPOT ET DE PLACEMENT DU QUEBEC (LA) c. BUTCHART 7717
ST-PIERRE c. BEAUCHAMP 7717

TROIS-RIVIERES

COMMISSION SCOLAIRE PORT ROYAL (LA) c. LAMOTHE 7718
ROBERT. c. FEDERATION DES COMPAGNONS DU COLOMBIER INC. 7719

VENTE(S) POUR TAXES

HAUTERIVE, VILLE 7719

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES	7659
AVIS DIVERS	7659
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU	7660
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	7597
COMPAGNIES, LOI DES	7573–7663
COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES	7666
COMPAGNIES MINIERES, LOI DES	7666
CURATELLE PUBLIQUE, LOI DE LA	7666
DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE	7667
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA	7668
MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES	7668
PROCLAMATION(S)	7674
REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC, LOI DE LA	7675
REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ, LOI DE LA	7683
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES	7595
SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	7684
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	7684
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES	7674
VENTE(S) PAR SHERIF	7681
VENTE(S) POUR TAXES	7719

nouveautés

ÉCONOMIE ET FINANCE

Public accounts for the fiscal year ended March 31, 1978: Gouvernement du Québec 1977-1978

Volume I: Financial Statements
Min. Finances
Québec, 1979. pagination variée, tabl., 27 cm
ISBN 0-7754-3203-2
EOQ 4228, broché **$ 8,00**

Volume 2: Details of expenditures
Québec, 1979. 200-19 p., tabl., 27 cm
ISBN 0-7754-3205-9
EOQ 4229, broché **$ 5,00**

Annual Report of the Superintendent of Insurance 1977

Min. Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Québec, 1979. 827 p., tabl., 25 cm
ISBN 2-551-03402-7
EOQ 4218, broché **$ 8,00**

Vocabulaire technique des assurances sur la vie: Anglais-français: Tome II
par Louis-Paul Béguin en collaboration

Conseil exécutif
Office de la langue française
Québec, 1979. 335 p., bibl., 27 cm
ISBN 2-551-03302-0
EOQ 4215, broché **$ 3,25**

RESSOURCES NATURELLES

Le flottage des bois au Québec peut-il être abandonné?
par Gérald Gagné, Gérard Lemieux et Yves Lévesque

Min. Terres et Forêts
Québec, 1979. 83 p., graph., 27 cm
ISBN 2-551-03403-5
EOQ 4217, broché **$ 1,75**

Méthodes et matériel d'exploitation forestière: (résultats)
Gérald Gagné ... (et autres)

Min. Terres et Forêts
Québec, 1979. XIII-120 p., tabl., 27 cm
(Collection COGEF)
ISBN 2-551-03420-5
EOQ 4239, broché **$ 1,50**

SANTÉ ET ORGANISATION SOCIALE

Décisions de la Commission des Affaires sociales: Recueil de jurisprudence 1978, Volume 2

Min. Affaires sociales
Québec, 1979. 741-LXII p., tables et index, 24 cm
ISBN 2-551-03312-8
EOQ 4231, broché **$ 12,00**

TOURISME

Le tourisme: perspective de relance: Rapport

Conseil exécutif
Secrétariat des Conférences socio-économiques
Québec, 1979. 247 p., 24 cm
ISBN 2-551-03400-0
EOQ 4145, broché **$ 3,75**

VILLES ET RÉGIONS

Répertoire toponymique du Québec

Conseil exécutif
Commission de toponymie
Québec, 1979. 1199 p., 26 cm
ISBN 2-401-00030-5
EOQ 4115, broché **$ 15,00**

Répertoire des municipalités du Québec 1978

Min. Affaires municipales
Québec, 1979. 194 p., cartes, 28 cm
ISBN 0-7754-3298-9
EOQ 4185, broché **$ 7,50**

La pratique de l'administration municipale
Traduction par Robert-J. Gravel

Min. Affaires municipales
Québec, 1978. 625 p., bibl., 28 cm
ISBN 2-551-03417-5
EOQ 4230, broché **$ 18,95**

Éditeur officiel Québec

1283, boulevard Charest ouest
Québec QC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

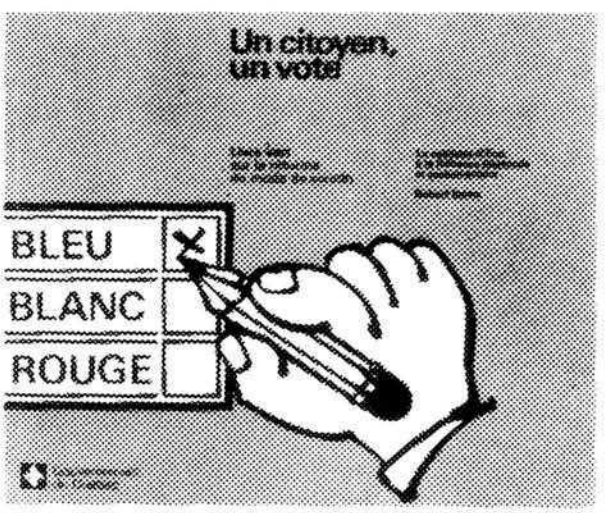
ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid | Postes Canada Port payé
Third class | Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Comme tous les livres verts, **Un citoyen, un vote** a été publié afin de consulter la population avant de légiférer sur le type de réforme de notre mode de scrutin actuel.

La principale raison invoquée pour modifier les structures électorales, est de tenir compte davantage d'un mode de représentation basé sur la proportion des votes exprimés par la population québécoise, en temps d'élections.

Se renseigner sur la meilleure option possible de réforme électorale et s'assurer que notre vote reflétera mieux notre choix sont une contribution à la sauvegarde d'une démocratie.



1979. 116 p., 20 X 23 cm
EOQ 4141 **$ 3,00**

Version anglaise
One citizen, one vote
Green paper on the
Reform of the Electoral system
EOQ 4144 **$ 3,00**

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.